Fondée en 1929

La Terre de chez nous

Vol. 83, n° 02 - 1er au 7 février 2012 - www.laterre.ca - Un cahier - 40 pages - 2,25$

Enfin une bonne nouvelle pour l'industrie forestière!

LA PREMIÈRE USINE DE NANOCELLULOSE CRISTALLINE INAUGURÉE À WINDSOR.

Clifford

ARCHIVES/TCN

Le lait bio sur une lancée

À LIRE EN PAGE 13

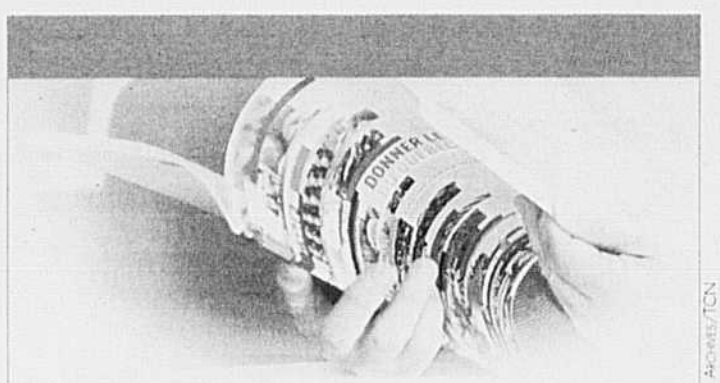

ARCHIVES/TCN

Le Plan Nord avant le livre vert

À LIRE EN PAGE 19

Vol 83 #02
Messageries Dynamiques
0 2
78313 02664 1
10013 2,25$

À LA UNE

Nanocellulose : Domtar remporte la course à l'innovation

YVON LAPRADE
ylaprade@laterre.ca

WINDSOR – Le miracle s'est produit. Le projet d'usine de nanocellulose cristalline (NCC), qui doit aider à relancer l'industrie forestière, est maintenant une réalité. CelluForce a inauguré en grandes pompes son usine à la fine pointe de la technologie, jeudi, dans le complexe industriel de la papetière Domtar, dans les Cantons de l'Est. Une première mondiale accueillie avec enthousiasme.

« On peut parler d'un grand pas en avant pour l'avenir », a admis le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver. Sa présence s'expliquait facilement : Ottawa, à qui on a reproché d'avoir négligé de venir en aide au secteur forestier québécois, en pleine crise, assume les deux tiers de la facture de l'usine, construite au coût de 36 M$. De son côté, Québec allonge 10,2 M$ pour cette usine qui emploie 20 personnes, et dont la production quotidienne de « poudre blanche » atteindra une tonne métrique, dans un premier temps.

« Nous nous sommes fixé l'objectif de devenir un chef de file mondial dans le domaine des innovations liées à la fibre du bois », a rappelé, pour sa part, le grand patron de Domtar Corporation, John D. Williams.

Du bois à l'avion

CelluForce, un partenariat entre FPInnovations et Domtar, mise sur la nanocellulose cristalline pour percer de nouveaux marchés et faire sa marque dans un créneau encore méconnu : celui de l'infiniment petit, avec des possibilités de commercialisation infiniment grandes et illimitées. Quatre secteurs industriels sont ciblés : les peintures, les revêtements, les films et barrières, et les composites. Le jour n'est pas très loin, selon les dirigeants de la nouvelle entreprise, où on pourra faire voler un avion vert en utilisant ce matériau dérivé de la fibre de bois.

La mise en production de l'usine constitue un tour de force.

« Il y a là un énorme potentiel de développement, et nous avons des ententes de collaboration technique avec une quinzaine de sociétés, que ce soit au Canada, aux États-Unis, en Europe et même en Asie. Tous les yeux sont rivés sur nous. Nous sommes sur une belle lancée », précise Hervé Deschênes, vice-président chez FPInnovations.

La mairesse de Windsor, Sylvie Bureau, croit elle aussi que la nouvelle usine, avec son orientation tournée vers l'avenir, redonnera un nouveau souffle à sa ville, qui dépend très largement de la papetière Domtar. « Ça nous fera grand

YVON LAPRADE/TCN

C'est quoi, la nanocellulose?

Ça ressemble à quoi, la nanocellulose cristalline (NCC), et comment fabrique-t-on ce « matériau de l'avenir »?

La *Terre* a visité les nouvelles installations de CelluForce, à Windsor, dans le complexe de la gigantesque usine de papiers fins Domtar. Une usine impressionnante par la quantité phénoménale de tuyaux reliés les uns aux autres, sur deux étages. On pourrait pratiquement manger par terre dans cette « usine » où la sécurité est à son zénith.

« J'ai mis quelques mois de formation pour comprendre ce que c'est, mon nouveau travail à l'usine. Dans mon entourage, on me demande ce que je fais et ce n'est pas simple à expliquer! » raconte un travailleur de CelluForce, tiré à quatre épingles avec son uniforme de travail impeccablement propre.

Désolé de vous décevoir, cependant : la NCC, ce n'est que de la poudre

Changement cultural en vue?
Plus grand à semer? Plus de foin à faire?
Besoin de technologie « Autotrack »
Les Équipements LAGUË ltée
La solution avec le meilleur rapport qualité/prix

Planteur 16-12-8 et 6 rangs JD ou White.

Semoir à céréales JD 450, CIH 5400, IH 6200, avec boîte à mil.

Vibro JD, CIH, DMI, Wil Rich, 50-43-32-27-25-20 pi.

Semoir no-till, à soya ou céréale JD 1590, JD 1560, JD 750.

16 tracteurs compacts Kubota, JD, NH, MF, TYM, 24 à 56 HP.

Kit « Autotrack » pour JD ou autres marques.

JD 7920 & 7820 suspension avant.

NH 9482, 3 points, vraiment propre.

JD 7630, JD 7730, JD 7830, JD 7930 suspension.

MF 8280, 2514 h, dual avant & arrière.

JD 4255, trans.PST 15/4, 4727 h.

JD 8130, JD 8330, JD 8430 suspension avant.

Mini-excavatrice JD60D, 50D, 35D, 27D.

Fourragère, presse, faucheuse usagées. Sans intérêts 1er sept. 2013.

Complice de vos succès depuis 60 ans
LAGUË
ANGE-GARDIEN • PIKE RIVER • ST-HYACINTHE
VARENNES • SHERBROOKE • COATICOOK
WWW.LAGUELTEE.COM • 1-855 GO LAGUE
*** sur acceptation des conditions de PFJD
155028

bien », a-t-elle confié à la *Terre*. Domtar, à elle seule, contribue à plus de 30 %, par ses taxes foncières, au budget de fonctionnement de Windsor, qui se situe à 8,5 M$. « Il fut un temps où Domtar versait plus de 40% », dit-elle. L'entreprise, deuxième plus important fabricant de papiers fins au monde, est implantée dans cette ville depuis bientôt 150 ans, et compte 850 employés.

Les enjeux sont majeurs : il est question ici d'innovations technologiques qu'on dit révolutionnaires qui vont permettre à l'industrie forestière - plutôt moribonde en raison de nombreuses fermetures d'usines - de « créer de la richesse », espère le président de CelluForce, Pierre Lapointe.

Un tour de force

La mise en production de l'usine de NCC constitue un tour de force, aux yeux des dirigeants de FPInnovations et de Domtar. Il faut savoir qu'ailleurs, dans le monde, des scientifiques et des entrepreneurs misent sur la nanocellulose cristalline pour conquérir sensiblement les mêmes marchés en croissance.

« Nous étions engagés dans une course contre la montre et nous voilà rendus à destination. Mais nous sommes quelque peu essouflés! » reconnaît le vice-président de FPInnovations, Hervé Deschênes. Il ajoute : « Il ne faut pas se le cacher : la nanocellulose intéresse beaucoup de monde compte tenu de son riche potentiel. Les communautés scientifiques mondiales sont mobilisées et rien n'est laissé au hasard ».

Il croit par ailleurs que l'industrie forestière devra se tourner vers plusieurs produits innovants pour se tirer d'impasse et qu'elle a tout intérêt à établir des partenariats. « Ce secteur-là va devoir se lier à d'autres secteurs industriels, comme les plastiques, les matériaux composites, l'industrie des produits chimiques, qui en ont besoin dans leurs procédés », fait-il valoir.

blanche! Un employé nous a même permis de manipuler un petit contenant renfermant cette substance dont la recette est tenue secrète et qu'il vaut mieux ne pas manipuler à mains nues. Petite nuance, cette « poudre » n'a aucune propriété hallucinogène…

Or, selon le vice-président de FPInnovations, Hervé Deschênes, ce matériau de pointe changera la façon de voir le secteur forestier, et les arbres qui se dressent dans la forêt. « La nanocellulose, c'est la plus petite partie qu'on peut extraire de l'arbre. C'est aussi la partie la plus forte, et c'est ce qui fait qu'un arbre reste debout. On l'extrait et on peut la reconstituer en d'autres produits. On pourrait, par exemple, l'utiliser pour des implants osseux. Ce serait un matériau parfait puisqu'il est 100 % naturel », explique-t-il.

Il ajoute : « La cellulose est très résistante. Si on la déforme, elle ne se fatigue pas. Par contre, si on prend un morceau de plastique et qu'on le soumet à une forte pression, il va se rompre. Ce qui ne risque pas de se produire avec notre produit. »

La nanocellulose, un matériau renouvelable et recyclable, est donc fabriquée à l'aide de fibres de bois issues du processus de fabrication de la pâte de bois. **Y.L.**

L'entente sur le bois d'œuvre reconduite

L'entente entre le Canada et les États-Unis sur les expéditions de bois d'œuvre résineux entre les deux pays, qui devait expirer le 12 octobre 2013, vient d'être reconduite dans son intégralité pour une période additionnelle de deux ans.

Le ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, Ed Fast, en a fait l'annonce à Washington, lundi, en présence de son homologue américain au Commerce, Ron Kirk. Il a confirmé par le fait même les progrès réalisés pour garantir aux exportateurs canadiens « un accès aux principaux marchés américains » qui permettra, a-t-il dit, de « créer des emplois et de favoriser la prospérité des travailleurs et de leurs familles des deux côtés de la frontière ».

L'Accord sur le bois d'œuvre qui vient d'être reconduit était intervenu en 2006. Ce document avait contribué à mettre un terme à des années de disputes commerciales entre les deux pays.

« Nous croyons que cette entente marque une étape importante dans la façon de traiter le dossier du bois d'œuvre », a résumé le ministre canadien lors d'une conférence téléphonique avec les médias, depuis Washington. Il a ajouté que les deux pays concernés par l'Accord vont se consulter en 2015 pour examiner l'opportunité de le prolonger de nouveau. Il a toutefois rappelé que les « disputes » avec les États-Unis, qui avaient imposé une taxe punitive d'environ 30 %, au début des années 2000, ont eu des « effets coûteux et dévastateurs ». Les exportateurs de bois d'œuvre, du côté canadien, avaient été contraints de verser 5 G$ pour se plier aux exigences du gouvernement américain. Après de longues négociations, une entente avait ramené le montant à verser à 1 G$.

La réaction à l'entente intervenue entre Ottawa et Washington n'a pas tardé à venir. « Nous sommes satisfaits. Dans le contexte actuel, où règne l'incertitude économique, avec le secteur de la construction résidentielle aux États-Unis qui tourne au ralenti, ce n'était pas le moment idéal que relancer la guerre avec nos voisins du Sud », a confié à la *Terre* le vice-président du Syndicat canadien de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ), Renaud Gagné.

Il a précisé : « Cette entente-là, ça fait un bout de temps qu'on vit avec, et plutôt que de reprendre les négociations qui nous auraient menés dans un cul-de-sac, on préférait continuer pour un certain temps. Quand les mises en chantier vont redémarrer aux États-Unis, on sera en meilleure position pour négocier. »

De son côté, l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) considère que cet accord « assure une stabilité et une prévisibilité pour ce qui est de l'accès à notre plus important marché, les États-Unis », a souligné, dans un communiqué, le président et chef de la direction de l'APFC, Avrim Lazar. Il a ajouté : « Somme toute, le gouvernement a bien fait de renouveler cet accord. » **Y.L.**

DANS LA *TERRE* CETTE SEMAINE

RELANCE DU LAIT BIO EN VUE PAGE 13

POULETS SANS ANTIBIOTIQUES : ST-HUBERT FAIT VOLTE-FACE PAGES 14 ET 15

LA COOP FÉDÉRÉE INVITE QUÉBEC À FAVORISER LES CHAÎNES DE VALEUR PAGES 20 ET 21

QUE DES CAGES ENRICHIES AUX ÉTATS-UNIS EN 2012 PAGE 23

AGIR POUR ÉVITER LE PIRE PAGE 28

LE MAGAZINE DES ABONNÉS

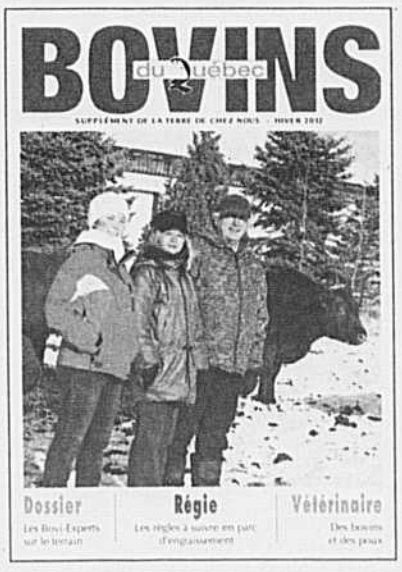

Sur le Web

laterre.ca

@ Politique
- Corbeil aura de l'opposition

@ Vie rurale
- Les agriculteurs croulent sous la paperasse

facebook.com/utiliterreca

Une troisième mauvaise herbe résistante au glyphosate (Roundup)

UN CLIC POUR PLUS D'ACTUALITÉS! www.laterre.ca

QUESTION DE LA SEMAINE

Avec la nanocellulose cristalline, voyez-vous la forêt d'un autre oeil ?

Venez répondre sur *www.laterre.ca*

Résultats du sondage

Les coopératives québécoises sont-elles une source de fierté pour vous?

Oui	70%
Non	25%
Ne sais pas	5%
Nbre de votes	121

ACTUALITÉ

L'agriculture serait épargnée dans l'accord avec l'Europe

THIERRY LARIVIÈRE
tlariviere@laterre.ca

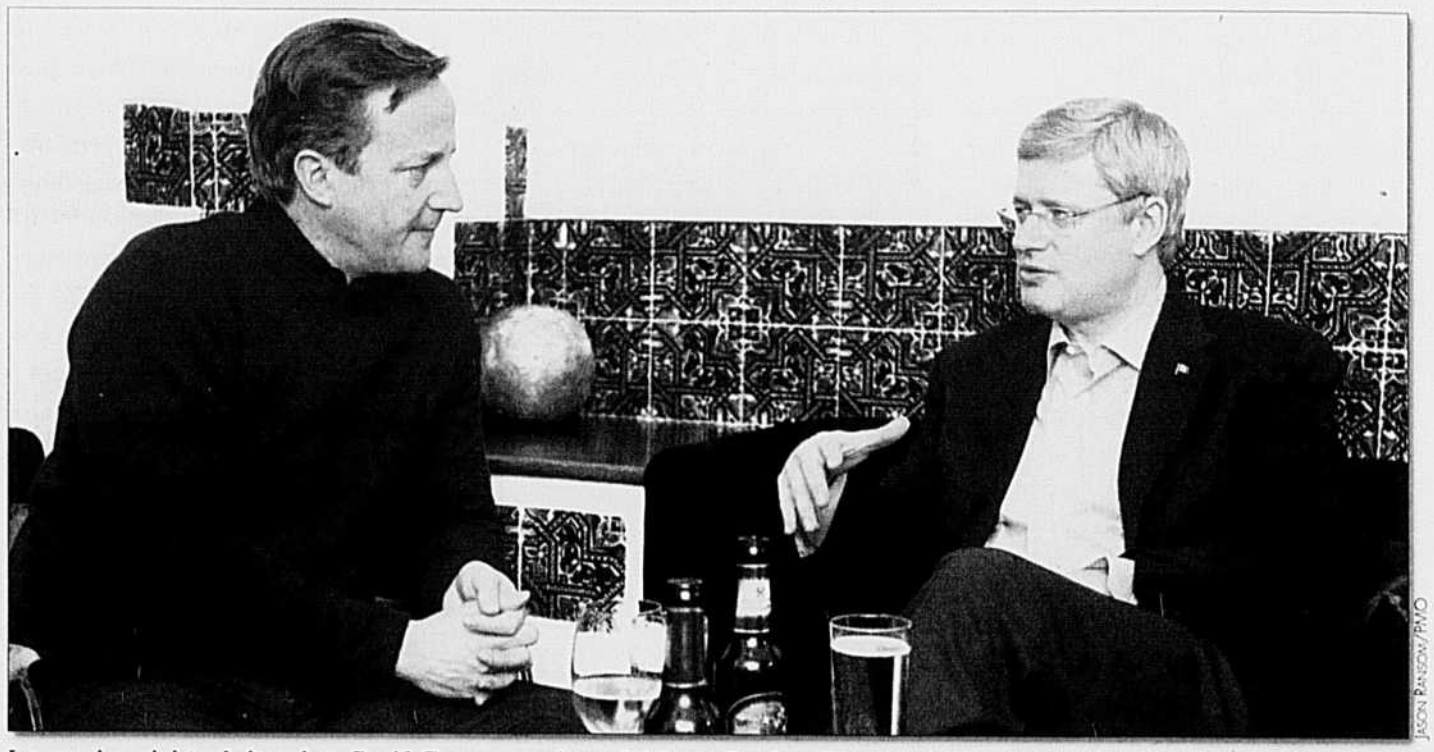

JASON RANSOM/PMO

Le premier ministre britannique David Cameron, qu'on voit ici avec Stephen Harper, lors du sommet de Davos, a donné un appui sans équivoque à un accord de libre-échange Canada-Union européenne.

L'agriculture serait relativement épargnée par les propositions actuellement sur la table de négociation de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne.

Selon des fuites des offres canadiennes analysées par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), la gestion de l'offre serait probablement exclue de l'Accord économique et commercial global (AECG). « Pour la gestion de l'offre, le Canada a fait une réserve », indique Alexandre Maltais, chargé de projet à l'IRÉC, et qui a déjà vécu cinq ans dans une ferme laitière du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« L'Europe a des intérêts défensifs énormes en agriculture », analyse M. Maltais en parlant de la Politique agricole commune. Aucune offre n'avait d'ailleurs été faite par le Canada relativement aux lignes tarifaires de la gestion de l'offre lors des négociations d'octobre dernier.

Un doute persiste néanmoins. « Le négociateur en chef du Québec a avoué son incapacité à fournir quelque garantie que ce soit. Tout dépend du gouvernement fédéral, qui doit négocier les droits de douane en matière de produits agricoles », a commenté M. Maltais.

La fuite contiendrait par ailleurs une note sur le contentieux canado-européen relativement au bœuf élevé avec des hormones. « Ça ne semble pas bouger », indique M. Maltais à propos d'une possible plus grande ouverture européenne au bœuf et au porc canadiens. Il faut toutefois tenir compte du fait que la fuite ne contenait pas les offres européennes et que l'IRÉC doit donc faire des déductions à partir des positions canadiennes et québécoises.

D'autre part, les règles relativement à l'achat de terres par des étrangers seraient épargnées. « Ceux qui craignaient que les sociétés étrangères puissent acheter facilement les terres des Québécoises et des Québécois seront rassurés », affirme M. Maltais, qui précise que l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec sera toujours nécessaire pour ce type d'achats.

Il ne faut pas oublier que des revirements sont toujours possibles sur certains des points mentionnés, d'autant que d'importantes concessions sont habituellement faites dans la dernière ligne droite des négociations.

Reprise des négociations

Des rumeurs indiquent qu'une prochaine ronde de négociations doit se tenir à Ottawa du 30 janvier au 3 février prochains. Il ne s'agirait pas nécessairement d'une dixième ronde officielle, mais de négociations sur des enjeux ciblés. Certains observateurs pensent qu'un accord est possible d'ici l'été.

Lors de déclarations en provenance du Forum économique mondial de Davos, le premier ministre David Cameron, de Grande-Bretagne, a dit souhaiter la conclusion de l'AECG en 2012, de façon à stimuler l'économie de son pays secouée par la crise européenne. Le premier ministre Harper a également fait la promotion de l'AECG auprès de ses homologues européens présents à Davos du 25 au 28 janvier.

Le prix du sirop d'érable augmentera de 3 %

Les producteurs acéricoles du Québec auront droit à une hausse de 3 % des prix du sirop d'érable pour la saison 2012. La convention de mise en marché 2011-2012 prévoit en effet une indexation automatique des prix basée sur l'Indice des prix à la consommation. L'Institut de la statistique du Québec a établi cet indice à 3,0 % pour 2011. En pratique, le prix du sirop extra-clair aux producteurs passera de 2,81 $ la livre à 2,89 $ la livre. Une bonification en vertu du développement des marchés pourrait s'ajouter à cette hausse. Le Conseil de l'industrie de l'érable et la Fédération des producteurs acéricoles du Québec vont statuer sur cette question le 2 février prochain. Sans présumer du résultat, on sait déjà que les exportations ont été plus élevées en 2011 qu'en 2010 et qu'elles atteignaient 67,7 millions de livres à la fin de novembre.

À la Fédération, on s'attend par ailleurs à une avance d'environ 37 M$ en vertu du programme de paiements anticipés financé à 50 % par le fédéral et à 25 % par la Fédération. Les acériculteurs recevront 1,25 $ par entaille par rapport à 1 $ l'an dernier.

Frais d'intérêt

Dans un autre dossier, le Conseil de l'industrie de l'érable a eu gain de cause devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec quant à la façon de calculer les frais de mise de côté du sirop d'érable. La Régie a en effet statué, le 17 janvier 2012, que la Fédération n'avait pas le droit de calculer ces frais de mise de côté à compter de la date du classement du sirop. Les régisseurs ont endossé la position du Conseil, qui prétendait que la Fédération devait s'en tenir à la méthode appliquée de 2002 à 2010 dans les conventions de mise en marché. La Régie a conclu que « c'est sur le solde des inventaires de sirop reçu et non acheté que s'appliquent les frais de mise de côté qu'un acheteur autorisé doit payer le 15e jour des mois suivants jusqu'à ce que le sirop visé soit acheté et entièrement payé ». Citadelle a démontré que la méthode appliquée par la Fédération entraînait un coût supplémentaire de 0,01 $ la livre. La facture s'élevait à 60 617 $ pour une de ses usines qui avait reçu un peu plus de 6 millions de livres entre avril et octobre 2011. **J.-C.G.**

ACTUALITÉ

Les vignerons divisés sur la question du vin de glace

THIERRY LARIVIÈRE

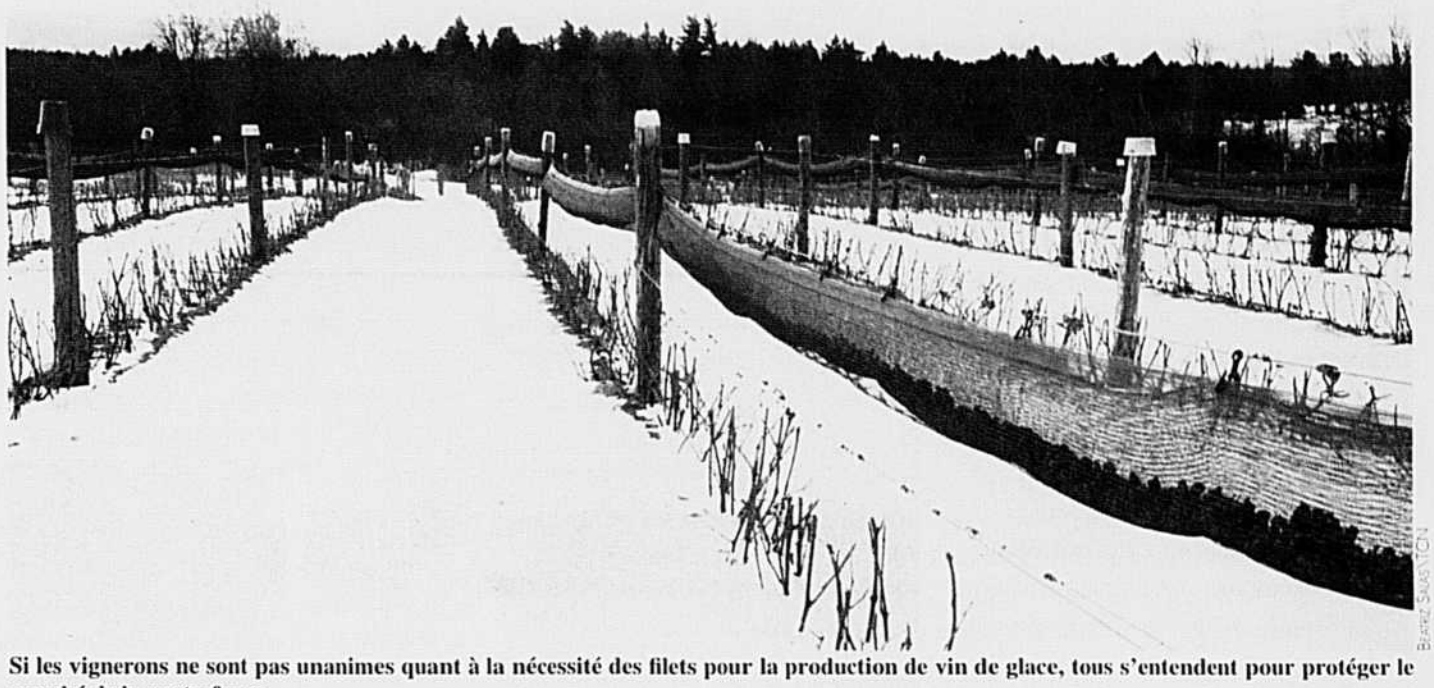

Si les vignerons ne sont pas unanimes quant à la nécessité des filets pour la production de vin de glace, tous s'entendent pour protéger le marché de la contrefaçon.

La nouvelle définition du vin de glace proposée par Ottawa continue de provoquer des débats passionnés et tous les vignerons ne sont pas du même avis sur la question.

L'ancien ministre libéral Alfonso Gagliano a critiqué publiquement la définition du vin de glace mise de l'avant par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). M. Gagliano, qui possède un vignoble à Dunham, estime que c'est la qualité du vin de glace québécois qui lui attire des pressions. Il demande aux ministres et députés du Québec de défendre la spécificité du vin de glace d'ici. Le Parti québécois a d'ailleurs dénoncé cette « douche glaciale » en provenance d'Ottawa. Selon *La Presse*, une délégation du Québec a d'ailleurs tenté de convaincre l'ACIA de changer sa proposition lors d'une rencontre tenue le 25 janvier.

Des vignerons inquiets

Les Vignerons indépendants du Québec (VIQ), une association qui regroupe des vignerons, de plus petite taille que celle de l'Association des vignerons du Québec (AVQ), apportent un autre son de cloche. La présidente Charlotte Reason, qui se prononce en son nom personnel et ne produit pas de vin de glace, estime avoir « peine à croire les arguments » de l'AVQ puisque certains cépages n'ont pas besoin de buttage et que les changements climatiques réduisent la couche de neige dans l'ouest de la province.

Un des membres des VIQ, John Antony, du vignoble de la chapelle Saint-Agnès, affirme d'ailleurs qu'il est tout à fait possible de produire du vin de glace avec du raisin « gelé sur pied », comme cela se fait en Autriche ou en Allemagne. L'*Accord entre la Communauté européenne et le Canada relatif au commerce des vins et des boissons* prévoit d'ailleurs une définition du « vin de glace » comme étant fabriqué uniquement avec « du raisin gelé sur pied ».

Selon M. Antony, le fait de laisser les grappes sur la vigne permet une meilleure aération et le froid agit ainsi plus rapidement sur le raisin. Il est alors possible de récolter plus tôt en décembre et d'ainsi limiter les pertes. M. Antony estime par ailleurs qu'il est possible de protéger les vignes sans buttage, en utilisant plutôt un géotextile.

Malgré tout, il admet que des raisins tombent par terre lorsqu'on travaille sans filet. Il récupère ces raisins régulièrement, avant chaque chute de neige, et s'en sert pour fabriquer un autre vin de dessert moins haut de gamme. Le vigneron de Sutton admet que sa méthode est moins productive.

« Il y a de bonnes raisons économiques de mieux définir le vin de glace », soutient-il néanmoins. John Antony pense que la méthode des filets, si elle était officiellement acceptée, pourrait ouvrir la porte au vin de glace du nord de la Chine, qui risque d'« inonder le marché ». Le vigneron Antony souhaite donc que la méthode des filets soit exclue de la définition canadienne de vin de glace afin d'éviter la concurrence chinoise. Il propose qu'on prévoie une autre appellation pour la méthode des filets, comme « vin d'hiver », qui pourrait bénéficier d'un programme fédéral de promotion pour se faire connaître.

Du faux vin de glace de Chine

Même si l'Europe, le Canada et les États-Unis sont les trois plus grands producteurs de vin de glace au monde, certains producteurs chinois tentent de se glisser frauduleusement dans le marché depuis des années. La revue spécialisée *Wine Spectator* consacrait d'ailleurs un article, en février 2011, sur l'« épidémie » de faux vin de glace chinois qui tente de se faire passer pour du vin canadien. C'est surtout dans le lucratif marché chinois, où le vin de glace canadien est très prisé, que les contrefaçons se retrouvent. Il s'agit dans bien des cas de vin de glace dilué avec d'autres vins ou de pâles copies qui ne respectent aucunement le principe du raisin gelé par le froid naturel. Une fausse étiquette est souvent utilisée pour faire croire qu'il s'agit de vin canadien. **T.L.**

Rappel sur la controverse

Rappelons que la définition proposée par l'ACIA indique que le vin de glace pourra être confectionné uniquement à partir de « raisins gelés naturellement sur la vigne ». Or, une majorité de vignerons du Québec utilisent plutôt des raisins gelés dans des filets suspendus au-dessus des vignes de façon à contourner les problèmes liés au buttage des vignes et à l'accumulation de neige. L'Association des vignerons du Québec (AVQ) défend vigoureusement la qualité du vin obtenue par cette méthode, alléguant que le raisin subit exactement le même climat que s'il était encore attaché à la vigne en dormance.

La *Terre* avait par ailleurs obtenu l'assurance de l'ACIA, par la voie du responsable de programme Jamie McLauglin, qu'un comité serait créé pour rediscuter de la définition du vin de glace et que le Québec en ferait partie. Il n'en demeure pas moins que l'ACIA tient à ce que le Canada puisse ratifier, d'ici la fin de 2012, un accord avec les huit pays du World Wine Trade Group (WWTG) sur une définition commune du vin de glace. Or, le WWTG utilise les termes de « raisins naturellement gelés sur la vigne ».

Rappelons que l'AVQ préconise aussi une réglementation du vin de glace pour éviter les contrefaçons, mais qu'elle estime qu'il est possible d'y inclure la technique québécoise tout en se protégeant des produits qui ne respectent aucunement la méthode du froid naturel où le raisin gèle dehors et dans le vignoble (voir encadré sur la Chine).

« Il va falloir se battre pour la crédibilité des vins du Québec et je prévois que la crise sera assez grave », a déclaré de son côté Charlotte Reason, présidente des VIQ. **T.L.**

ÉDITORIAL

Il faut s'arrimer à la croissance

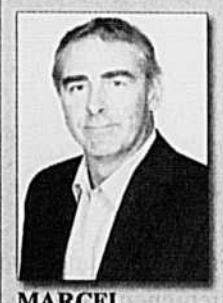

MARCEL GROLEAU
Président général de l'UPA

On me rapportait, il y a quelque temps, des prévisions du gouvernement albertain selon lesquelles le Canada compterait, en 2020, parmi le club select de six grandes nations exportatrices appelées à nourrir la planète.

Ce pronostic corrobore les perspectives favorables du département américain de l'Agriculture (USDA), tout autant que celles de l'OCDE et de la FAO[1]. Tous s'entendent : les perspectives agricoles sont excellentes pour la prochaine décennie, et les prix moyens des produits agricoles devraient être supérieurs dans une production mondiale appelée à poursuivre sa croissance.

L'optimisme des agriculteurs canadiens est lui aussi au rendez-vous. Un récent sondage de Financement agricole Canada fait état d'un « niveau record » à ce chapitre. Un optimisme attribuable, expliquent les producteurs, à leurs prévisions de rentabilité au cours des cinq prochaines années, à la demande mondiale croissante d'aliments et au fait qu'ils ont récemment réduit leurs dettes ou prévoient le faire d'ici cinq ans.

Plus près de nous, l'édition 2011 du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire du Québec*, parue la semaine dernière, n'est pas en reste. « Depuis 2007, peut-on y lire, le bioalimentaire [québécois] a entretenu un taux de croissance annuel moyen de 1,7 %, soit un rythme supérieur à celui de l'ensemble de l'économie québécoise (1,1%) ». [C'est moi qui souligne.]

Ce portrait d'ensemble ne doit toutefois pas masquer les difficultés que traversent le secteur des viandes et l'agriculture en région. Il n'y a pas de raison que des productions comme le bovin et l'agneau, des productions bien adaptées à notre climat et à nos grands espaces fourragers, ne participent pas à cet élan de croissance. Même chose pour le secteur porcin.

> « Le Québec doit prendre le virage de la croissance et INVESTIR. »

De 2007 à 2010, révèle le *Profil*, le nombre d'emplois dans le secteur primaire agricole a diminué de 17,5 % et les investissements à la ferme de 9 %; ce sont là des signes d'essoufflement évidents qu'il ne faut surtout pas négliger. Ces difficultés transparaissent aussi dans la baisse des valeurs assurées à l'ASRA ces deux dernières années.

Au moment où les indicateurs et les perspectives sont favorables, nos programmes devraient agir comme des leviers financiers et permettre à ces productions de suivre, elles aussi, l'évolution positive des marchés. Leur vitalité économique et celle des régions ne s'en porteraient que mieux. Le bilan du *Profil sectoriel* serait, quant à lui, encore plus éloquent.

Le Québec doit prendre le virage de la croissance et INVESTIR. Les prévisions, les chiffres, la confiance, tout converge. C'est le temps! Les agriculteurs, leurs partenaires, l'agroalimentaire québécois doivent tirer profit des possibilités qui s'annoncent. C'est sur cette voie que doit s'engager la future politique bioAGROalimentaire : s'arrimer à la croissance.

[1] *Organisation pour la coopération et le développement économiques et Food and Agriculture Organization of the United Nations.*

Fondée en 1929
La Terre de chez nous
www.laterre.ca

Directeur
Loïc Hamon

Directrice administrative
Sylvie Martel

Rédactrice en chef
Richelle Fortin

Rédacteur en chef magazines
Michel Beaunoyer

Directeur des ventes
André Savard

Ventes nationales
Daniel Lamoureux
Tél. : 1 877 237-9826
ads@laterre.ca

Ventes Québec
Christian Guinard
Sylvain Joubert
Marie-Claude Primeau

Directeur de l'infographie
Martin Potel

Directrice Web
Laëtitia Parriaux

Coordonnateur marketing et distribution
Pierre Leroux

Impression
Imprimerie Transmag

Distribution
Messageries Dynamiques

Abonnement au Québec
1 an : 65,54 $
2 ans : 104,63 $
3 ans : 136,82 $

Paiement par chèque ou mandat à l'ordre de *La Terre de chez nous*

NUMÉRO GÉNÉRAL 1 800 528-3773

RÉDACTION
450 679-8483
poste 7270
tcn@laterre.ca

PUBLICITÉ
450 679-8483
poste 7712
pub@laterre.ca

ABONNEMENTS ET PETITES ANNONCES
1 877 679-7809
abonnement@laterre.ca

ÉDITEUR
L'Union des producteurs agricoles
555, boulevard Roland-Therrien
Bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825

Dépôts légaux : Bibliothèque nationale du Québec - 1992 Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
"La Terre de chez nous", ISSN 0040-3830, is published weekly, 50 times per year by La Terre de chez nous c/o USACAN Media Corp. at 26 Power Dam Way Suite S1-S3, Plattsburgh, N.Y. 12901. Periodicals postage paid at Plattsburgh, NY. POSTMASTER send address changes to La Terre de chez nous, P.O. Box 2888, Plattsburgh, NY 12901. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. Convention de la poste publication N° 40069165 N° d'enregistrement 07665. retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil QC J4H 3Y9.

www.laterre.ca

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada

(2011-12-21)

OPINION

Pour une professionnalisation des agriculteurs

Dans un épisode assez loufoque survenu en décembre 2011, alors que le président de l'Union paysanne, Benoît Girouard, menaçait de s'immoler sur l'autel du syndicalisme agricole et de gaiement braver la prison, le MAPAQ nous apprenait qu'il n'est pas producteur au sens de la loi car il n'a pas vendu pour 5000$ de produits agricoles au cours de l'année précédente. [...] Mais qu'en aurait-il été s'il avait vendu pour 5100$? Il aurait eu le statut envié de producteur agricole avec la panoplie d'avantages et de subventions que cela comporte. Une question de fond se pose : qui peut prétendre au Québec au statut de producteur agricole?

Il y a peu ou pas de profession ou de métier où l'accès comporte si peu de contraintes que l'agriculture. Qu'est-ce que vendre pour 5000$ de produits alors que la majorité des professions exige une formation collégiale ou universitaire, la participation à un ordre professionnel, ou encore l'acquisition d'un certificat de compétence à la suite d'une période d'apprentissage. Il faut bien avouer que presque n'importe qui peut se réclamer du statut d'agriculteur.

Au recensement de 2006, le dernier disponible, environ 9000 exploitations agricoles, sur les 30 000 que comptait le Québec, avaient des ventes entre 5000$ et 25 000$. En moyenne, elles vendaient pour 10 200$ et leurs dépenses dépassaient leurs ventes. Quelques-uns sont peut-être en phase de démarrage, mais ce n'est pas le cas de la vaste majorité. En d'autres termes, la majorité faisait systématiquement des pertes. Pourquoi poursuivre la production dans ces conditions? Parce que le statut d'agriculteur offre des avantages et permet des remboursements de dépenses (taxes foncières, taxes sur l'essence), des subventions et des avantages fiscaux. Bien que tous ces avantages soient légaux, est-ce que cette présence d'exploitations systématiquement déficitaires concourt vraiment au développement de l'agriculture québécoise?

[...]

Les agriculteurs jouissent avec raison d'un statut enviable dans notre société. Alors que le gouvernement discute de la mise en place d'une nouvelle politique agricole, n'y aurait-il pas lieu de modifier la façon d'admettre les individus au rang de producteurs agricoles en invoquant des critères autres qu'un chiffre d'affaires de 5000$? Une telle professionnalisation du statut de producteur agricole permettrait d'éviter le développement d'une classe d'entrepreneurs fiscaux, de diriger les subventions et les soutiens vers les agriculteurs professionnels dont l'impact économique et social est avéré, et finalement, de conforter la société québécoise dans son choix pour une agriculture dynamique. La professionnalisation des agriculteurs est à la base de leur légitimité future et celle-ci est garante du soutien continu de la société et du gouvernement.

Michel Morisset
Professeur titulaire au Département d'agroéconomie, Université Laval

12e COLLOQUE ANNUEL D'AGRICARRIÈRES
COMMENT GARDER VOS BONS EMPLOYÉS ?
2
LE RENDEZ-VOUS PAR EXCELLENCE des productrices et des producteurs agricoles ainsi que de tous les intervenants concernés par les questions de l'emploi, de la formation et de la gestion des ressources humaines en agriculture.

15 MARS 2012 Hôtel Clarion QUÉBEC

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Animation : M. DENIS ROY, trésorier et directeur finances et technologies, Union des producteurs agricoles et administrateur, AGRIcarrières

- **Ensemble pour une gestion efficace des RH en agriculture en Chaudière-Appalaches : un projet de concertation régionale gagnant ! –** Mme JOHANNE GAGNON, responsable, Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de la Beauce et Mme DORIS BERNIER, copropriétaire, Ferme Jeanmiber inc., Sainte-Hénédine
- **Les conditions de travail des employés dans les productions laitière, porcine et serricole : les résultats de la dernière étude réalisée par le groupe Agéco pour le compte d'AGRIcarrières –** Mme DIANE GILBERT, vice-présidente et directrice des Enquêtes et recensement, groupe Agéco
- **Au-delà du salaire : les aspects fiscaux des différents modes de rémunération –** M. MARC ST-ROCH, CA, M. Fisc., fiscaliste, Union des producteurs agricoles (UPA)
- **Six stratégies gagnantes pour bien gérer vos employés –** M. FLORENT FRANCŒUR, CRHA, président-directeur général, Ordre des conseillers en ressources humaines agréés
- **Assurez-vous une main-d'œuvre ! Un programme d'assurance pour les travailleurs agricoles ? –** M. PAUL ROY, directeur principal Marketing, Réseau individuel de Desjardins Sécurité financière
- **Les lois du travail : semez les bonnes pratiques et évitez de récolter des problèmes ! –** M. ÉRIC LATULIPPE et M. FRANÇOIS BOUCHARD, associés, Langlois Kronström Desjardins s.e.n.c.r.l.

AUTRES ACTIVITÉS

- Dévoilement des lauréats de la 5e édition du concours *Ma ferme, mon monde*
- Reconnaissance des efforts déployés par les entreprises agricoles et leurs employés certifiés dans le cadre du *Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)*
- Salon des partenaires de l'emploi et de la formation en agriculture

FRAIS DE PARTICIPATION
(inclut le dîner et les taxes)
60$ par personne (d'ici le 2 mars 2012)
70$ par personne (à partir du 3 mars 2012)
50$ par étudiant ou membre de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)

Avec l'aide financière de :
Commission des partenaires du marché du travail
Québec

Pour obtenir plus d'**INFORMATION** ou pour vous **INSCRIRE**, visitez le **www.agricarrieres.qc.ca** ou contactez AGRIcarrières au **450 679-0540** poste **8630**

AGRIcarrières
Comité sectoriel de main-d'oeuvre de la production agricole

155960

ACTUALITÉ

Doit-on grossir pour réussir?

JULIE MERCIER
jumercier@laterre.ca

SAINT-HYACINTHE – La rentabilité des entreprises laitières ne tient pas au nombre de silos ou à la grosseur du tracteur. En fait, la personne assise derrière le volant a beaucoup plus d'importance que la taille de l'entreprise.

Sur invitation de l'Association québécoise des agronomes en zootechnie (AQAZ), le professeur d'économie rurale à l'Université Laval, Raymond Levallois, a déboulonné quelques mythes bien ancrés dans le milieu des affaires, dont celui qu'il faut grossir pour mieux réussir. Le chercheur a vérifié si cela s'appliquait en agriculture, avec des chiffres de la banque Agritel, de la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec et l'aide de l'agronome Dominik Desrosiers.

L'argument de masse des apôtres de l'expansion veut que les grandes entreprises réalisent des économies d'échelle, c'est-à-dire une réduction des charges par unité de production. Les économies d'échelle ne touchent cependant que les charges fixes et la plupart de celles-ci sont proportionnelles au nombre de vaches et non pas au nombre d'hectolitres, nuance M. Levallois. « Qu'une vache produise 7500 ou 9000 kilogrammes, le coût des bâtiments est le même », illustre le professeur-chercheur. En fait, les grosses entreprises n'enregistrent d'économies d'échelle que sur le travail et seulement lorsque le coût du travail est uniformisé. En comparant les groupes de tête et de queue des petits et grands troupeaux, M. Levallois a découvert « une variété incroyable. Il y a de petites et de grosses entreprises très efficaces », résume-t-il. Du côté de la valeur des bâtiments, on peut plutôt parler de « déséconomie d'échelle » pour les plus gros puisque « les grandes fermes ont investi récemment et donc la valeur est moins amortie ». Cette absence d'économie d'échelle s'applique également à la valeur de la machinerie. « Les histoires d'économie d'échelle, c'est vrai dans une usine, mais pas en agriculture. Si on veut une vache de plus, ça prend une place de plus », dépeint Raymond Levallois.

Une question d'efficacité

En ce qui concerne le pourcentage de charges, les chiffres révèlent que les plus gros gagnent en efficacité. « Mais est-ce qu'une vache produit plus parce qu'elle est dans un grand troupeau ou parce que l'agriculteur gère mieux son troupeau? » soulève le chercheur. Dans les faits, l'efficacité s'améliore grandement en passant de 35 à 45 vaches, faiblement entre 45 et 120 têtes, puis se stabilise au-delà de ce nombre. En termes de rentabilité économique, le groupe de tête des plus de 100 vaches ne s'avère qu'un peu meilleur que le groupe de tête des 40 à 55 vaches, à la surprise avouée du professeur. Par contre, le nombre de vaches par unité travail-personne (UTP) demeure « la faiblesse permanente des petits troupeaux ». « Si elles sont bien gérées, les petites entreprises peuvent se rapprocher des grandes les mieux gérées malgré une efficacité du travail plus faible », résume M. Levallois. Alors, pourquoi vouloir toujours grossir ? « À rentabilité égale, les grosses entreprises accumulent plus de capital. Mais il faut être prêt et compétent pour gérer du personnel, un gros troupeau et des risques avec de gros chiffres. Gérer 200 vaches, ce n'est pas pareil », avertit le docteur en économie. Sur le plancher des vaches, « il y a peu d'arguments économiques pour justifier les grosses entreprises agricoles. C'est plus un choix personnel », estime-t-il. Un point de vue partagé par l'auteur et homme d'affaires, Jason Fried, pour qui « les entreprises croissent pour satisfaire l'ego de leurs dirigeants ».

> Dans les faits, l'efficacité s'améliore grandement en passant de 35 à 45 vaches, faiblement entre 45 et 120 têtes, puis se stabilise.

Faire mieux avant de faire plus

Pour réussir en affaires, il faut davantage une « grosse tête » qu'une grosse entreprise, constate le professeur Raymond Levallois. Une étude de Statistique Canada révèle ainsi que « l'investissement dans l'éducation et la formation axée sur la compétence contribue trois fois plus à la croissance économique que l'investissement dans le capital physique ». Une étude québécoise démontre aussi que le pourcentage de charges diminue lorsque le pourcentage d'agriculteurs ayant une formation collégiale ou universitaire augmente.

« L'avenir d'une entreprise agricole est plus lié à la compétence en gestion de l'agriculteur qu'à sa dimension. C'est sur les personnes qu'il faut investir. Il faut faire une « révolution » en ce qui a trait à la mentalité des agriculteurs. Il faut les conscientiser à l'importance d'investir dans la formation pour leurs jeunes et pour eux-mêmes. Cent mille dollars dans un tracteur, il n'y a rien là, et 2000 $ en conseils, c'est l'enfer. Si les agriculteurs investissaient autant en formation que dans leurs tracteurs, vous imaginez la performance que nous aurions! » blague M. Levallois. **J.M.**

Pour le professeur Raymond Levallois, les agriculteurs doivent augmenter leurs compétences avant d'augmenter la dimension de leur entreprise. De plus, il ne fait aucun doute que les petites entreprises peuvent tirer leur épingle du jeu.

ARCHIVES/TCN

Temps durs pour le Domaine de l'Île Ronde

JULIE ROY
Collaboration spéciale

SAINT-SULPICE — Le Domaine de l'Île Ronde, véritable fleuron de l'industrie vinicole au Québec, vit des moments sombres. Aux prises avec de sérieux problèmes financiers, son propriétaire, Jocelyn Lafortune, n'a eu d'autre choix que d'envoyer un avis d'intention à l'endroit de ses créanciers.

« Je ne suis pas en faillite, mais c'est vrai que depuis un an et demi ça va mal. L'entreprise est trop endettée », mentionne le principal intéressé. Pour l'aider à trouver une solution, M. Lafortune a requis les services du syndic Raymond Chabot pour faire parvenir d'ici 45 jours une proposition de règlement qui pourrait convenir aux créanciers. Parallèlement, la firme est mandatée pour trouver un acheteur au domaine. Prix demandé : six millions de dollars comprenant l'inventaire de vin. M. Lafortune souligne qu'une proposition serait déjà sur la table. Toutefois, dans le but d'être le plus transparent possible en raison de la présence d'organismes publics dans le dossier, dont La Financière agricole, il a décidé de faire une demande de soumissions publiques. « Le 6 février prochain, nous allons ouvrir les enveloppes cachetées et prendre une décision, mais j'avoue que je suis plus à la recherche d'un partenaire financier. J'ai tout mis ce que j'avais dans cette entreprise. Je ne lâche pas. »

Le mauvais sort s'acharne

Le Domaine de l'Île Ronde est constitué d'un immense manoir de 11 000 pieds carrés et d'une terre de 33 hectares comprenant 50 000 vignes. Dans une entrevue publiée dans nos pages l'été dernier, M. Lafortune avouait faire les choses en grand. Il rejette toutefois l'idée que ses problèmes financiers actuels soient dus à cette propension. Il explique plutôt sa situation par plusieurs mauvais coups du sort comme l'eau basse du fleuve en 2010 qui aurait fait fuir les plaisanciers, son entreprise n'étant accessible que par bateau. Aussi, l'incendie à la Seigneurie de l'Île Ronde en août aurait induit les clients en erreur. « Les gens croient que nous sommes passés au feu, ce qui n'est pas le cas. Il s'agit du complexe voisin sans aucun lien avec le vignoble. »

En attendant de savoir ce qu'il adviendra de son entreprise, M. Lafortune compte reprendre de façon plus dynamique la vente de son vin et poursuit également l'entretien hivernal de ses vignes. Il assure que les activités du vignoble redémarreront au printemps prochain comme prévu.

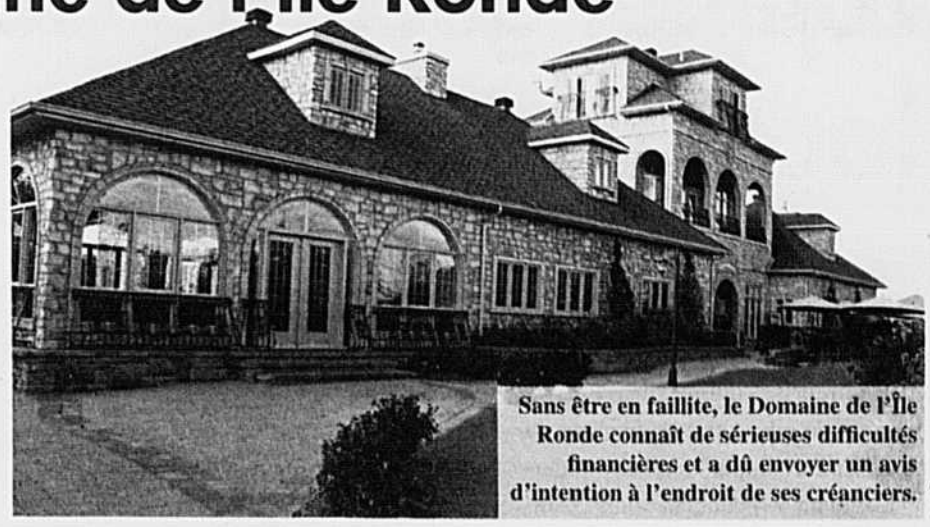

Sans être en faillite, le Domaine de l'Île Ronde connaît de sérieuses difficultés financières et a dû envoyer un avis d'intention à l'endroit de ses créanciers.

JULIE ROY

Une percée pour une performance exceptionnelle

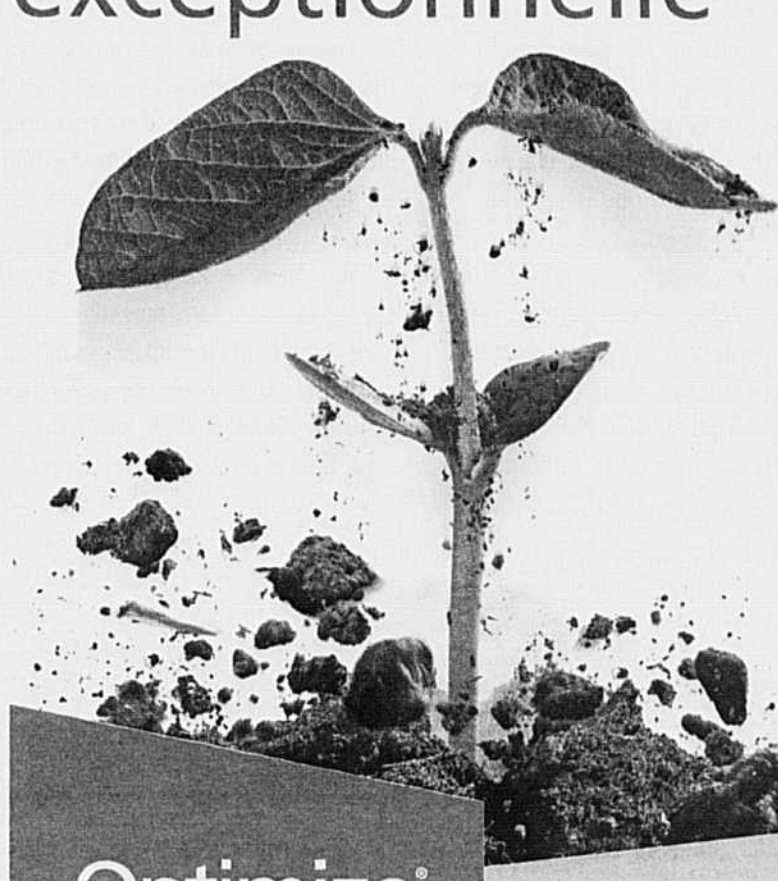

Nodulation améliorée, excellente croissance de la plante, sans compter un RCI extraordinaire.

Optimize® combine un inoculant de qualité pour l'azote à la LCO Promoter Technology® de Novozymes. Indépendamment des conditions du sol, cette molécule LCO unique entraîne la communication entre le plant de soya et l'inoculant pour azote. Quel résultat obtient-on? Des capacités nutritionnelles améliorées qui produisent une meilleure nodulation, plus hâtive, et en fin de compte des rendements accrus, accompagnés d'un RCI plus élevé.

Optimize®

LCO Promoter Technology®

Novozymes est un meneur mondial dans le domaine de la bio-innovation. Ensemble, avec nos clients issus d'une grande plage d'industries, nous créons les biosolutions industrielles de demain. Ce faisant, nous améliorons les affaires de nos clients et l'utilisation des ressources de notre planète. Pour obtenir davantage d'information, veuillez visiter www.novozymes.com

www.useOptimize.ca | 1-888-744-5662

® Optimize et la Technologie LCO Promoter sont des marques déposées de Novozymes A/S. Tous droits réservés. 11034 10.11

novozymes®
Rethink Tomorrow

© 2011 Novozymes 2011-26973-01

154141

ACTUALITÉ

Équité, sécurité du revenu et achat local préoccupent les pomiculteurs

Concurrence accrue

Le Canada n'est pas autosuffisant en pommes. Les producteurs font face à une concurrence de plus en plus féroce des autres régions du globe et la force du dollar est loin d'aider. Les importations ont progressé de 72 % en dix ans et elles vont se maintenir à un niveau historique en 2011-2012, à 190 000 tonnes métriques. De plus, le Canada exporte seulement la moitié des volumes de pommes qu'il vendait à l'étranger il y a dix ans.

Malgré cela, les pomiculteurs ont bénéficié de prix raffermis en 2010 par rapport à l'année précédente pour les pommes vendues à l'état frais (+2,9 %) et pour celles destinées à la transformation (+13 %). Selon la Fédération, la vente à l'état frais a rapporté 13,15 $ du minot en 2010 et 3,21 $ pour la pomme de transformation. L'absence de surplus de pommes en provenance de l'État de Washington et la hausse du prix mondial du concentré de pomme ont été des facteurs décisifs. En moyenne, le prix de marché est demeuré « assez stable », à environ 7 $/minot entre 2006 et 2010. **J-C.G.**

Archives/TCN

Les pomiculteurs ont bénéficié de prix raffermis en 2010 par rapport à l'année précédente pour les pommes vendues à l'état frais (+2,9 %) et pour celles destinées à la transformation (+13 %).

JEAN-CHARLES GAGNÉ
jcgagne@laterre.ca

LA PRAIRIE — Réunis en assemblée générale annuelle le 19 janvier dernier, les producteurs de pommes du Québec ont discuté de prix, d'équité dans la mise en marché et d'achat local, mais aussi de sécurité du revenu et de la baisse des ventes de pommes à l'état frais, un phénomène qui inquiète. Copropriétaire d'Au cœur de la pomme, Steve Levasseur a été réélu à la présidence.

Les producteurs de pommes du Québec ont fait preuve de solidarité et d'équité en acceptant à l'unanimité d'indemniser leurs collègues dont les coûts de production sont plus élevés parce qu'ils entreposent leurs pommes sous atmosphère contrôlée (AC). L'entreposage sous AC évite la création de surplus sur les marchés et contribue à maintenir les prix pour l'ensemble des producteurs. En atelier, ils ont opté pour une hausse des frais de mise en marché, qui reste à déterminer. En 2010, ces frais additionnels s'élevaient à près d'un dollar le minot.

Les délégués ont dénoncé le fait que le gouvernement du Québec ne prêche pas par l'exemple et n'applique pas le principe de l'achat local dans ses institutions. Ils ont voté en faveur d'une campagne de sensibilisation menée par l'UPA et ses groupes affiliés auprès des décideurs publics à cet égard.

Inquiétudes

Le président Levasseur n'a pas caché ses préoccupations face à la diminution de la part des pommes destinées au marché du frais depuis dix ans, qui se situe maintenant à 38 % du volume total au Québec par rapport à 75 % dans le reste du Canada. Cette baisse s'expliquerait par des normes commerciales pour le marché frais de plus en plus élevées sur le plan de la fermeté et du calibre ainsi que par de nouveaux procédés de traitement obligatoires à l'entreposage sous AC. La large part de la production occupée par la pomme McIntosh (53 %) au Québec, une pomme moins ferme, jouerait aussi un rôle. Chose certaine, M. Levasseur est déterminé à mieux cerner le phénomène.

M. Levasseur estime qu'il est fondamental, dans le contexte d'une concurrence accrue sur nos marchés, de conserver les outils collectifs de mise en marché développés au fil des ans au Québec. Il a dénoncé les coupures en assurance stabilisation, qui ont entraîné une baisse du revenu stabilisé de 1,19 $/minot pour 2010-2011. Il a revendiqué l'abolition de la mesure du 25 %, « injuste, arbitraire et sans base scientifique », une requête ➡

Avis aux producteurs agricoles

Cotisation à l'UPA

L'Union entreprend ses activités de perception de la cotisation annuelle des producteurs agricoles.

En fonction du plan de financement de l'Union des producteurs agricoles la cotisation individuelle est fixée à 282 $ pour l'année 2012. Cette cotisation finance une partie des activités syndicales de la structure et elle se répartit comme suit :

Syndicat de base :	9,01 %
Fédération régionale :	41,46 %
Confédération :	49,53 %
	100,00 %

À ce montant, il faut ajouter la TPS de 5 % et la TVQ de 9,5 %. **Ces taxes peuvent être réclamées auprès du ministère du Revenu par les producteurs admissibles.**

Pour les producteurs de lait, la perception de la cotisation débute sur la paie de la mi-février et seront informés par l'entremise de la revue « Le producteur de lait québécois ». Les autres producteurs recevront sous peu, un avis de cotisation par la poste.

Le directeur des services administratifs,
Jean Blache

UPA L'Union des producteurs agricoles

155805

La Coop fédérée **Convocation**

Par décision du conseil d'administration de La Coop fédérée, avis est par les présentes donné que la 90e assemblée générale annuelle des sociétaires de La Coop fédérée aura lieu au **Centre des congrès de Québec** sis au 900, boulevard René-Lévesque Est, Québec, province de Québec, le **1er mars 2012**, à 9 heures.

Prenez également avis qu'une proposition de modification au règlement numéro 4, concernant l'élection des membres du conseil d'administration de La Coop fédérée sera soumise à l'assemblée, et ce, afin de mettre à jour la composition des territoires.

Le secrétaire du conseil d'administration,

Me Jean-François Harel

Donné à Montréal, le 23 novembre 2011
Copie certifiée conforme

156018

ACTUALITÉ

« Mon combat de cette année, c'est l'accréditation unique »

– Marcel Groleau, président de l'UPA

JEAN-CHARLES GAGNÉ

LA PRAIRIE – « Mon combat de cette année, c'est de traverser la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) sur la politique bioalimentaire du Québec tout en conservant notre accréditation unique. Il faut que nous arrivions au prochain congrès provincial en nous disant qu'on a sauvé l'Union », a déclaré le président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, aux producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle, le 19 janvier dernier, à La Prairie. « Ce n'est pas un combat gagné d'avance, a-t-il poursuivi. Malgré une adhésion de 95 % des agriculteurs à l'UPA, il y a plus de questionnements qu'avant au sujet de l'accréditation unique. J'interpelle l'UPA, mais aussi toutes les fédérations affiliées, à relever le défi d'expliquer à l'ensemble de la société le bien-fondé de nos outils collectifs de mise en marché et de l'accréditation unique en syndicalisme agricole. Sans l'accréditation unique, il sera difficile de conserver nos outils de mise en marché collective. »

M. Groleau est aussi revenu sur la mesure du 25 % appliquée par La Financière agricole du Québec (FADQ). Selon son évaluation, « le ministre québécois de l'Agriculture, Pierre Corbeil, - qu'il a rencontré à quelques reprises - commence à considérer que cette mesure est inéquitable et insoutenable. Il y a aussi du cheminement en cours au MAPAQ ».

Questions

Robert Babeu a attiré son attention sur le « très grand inconfort » causé par *L'UPA du futur*, qui ferait en sorte qu'en Montérégie une seule personne représenterait quelque 75 % de la production provinciale de pommes. François Rochon a insisté sur l'importance pour l'UPA de faire pression sur le MAPAQ pour qu'il priorise les produits québécois dans ses institutions publiques et parapubliques. M. Groleau n'avait pas de chiffres à donner à Jude Lavigne, qui l'a interrogé sur les éventuels surplus de la FADQ et leur redistribution aux agriculteurs.

➠ appuyée de façon unanime par l'assemblée.

Salubrité et replantation

L'assemblée a aussi résolu de retarder la mise en place de la certification en production fruitière intégrée afin de donner aux producteurs le temps nécessaire pour implanter la norme de salubrité à la ferme CanadaGap. On sait que Loblaws a exigé que tous ses fournisseurs de produits vendus sous sa marque privée détiennent une certification en salubrité pour décembre 2011. Leurs autres fournisseurs de fruits et légumes doivent l'avoir pour le 31 décembre 2012. Au Québec, 51 entreprises pomicoles détiennent la certification CanadaGap. Les délégués ont par ailleurs donné leur aval à l'idée d'améliorer les techniques de gestion des entrepôts de pommes, mais sans rendre obligatoire le cahier des charges avec un suivi par une tierce partie. L'assemblée a demandé au MAPAQ de prolonger le programme de *Modernisation des vergers d'arbres fruitiers au Québec* jusqu'au 31 décembre 2016 et de permettre le dépôt de projets en vertu du volet *Appui à la replantation* jusqu'au 1er janvier 2015. Un blitz, le printemps dernier, a permis d'utiliser les 2,1 M$ restants dévolus au volet *Arrachage*.

ACTUALITÉ

Accusations criminelles contre Maple Lodge Farms

JEAN-CHARLES GAGNÉ

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a logé 60 chefs d'accusation criminels contre l'ontarienne Maple Lodge Farms pour avoir violé plusieurs lois canadiennes sur les animaux, dont celle sur le transport. L'ACIA allègue entre autres que Maple Lodge Farms a fait preuve de négligence ayant causé des souffrances indues et entraîné la mort de milliers de poulets en les exposant indûment aux intempéries lors de leur transport à l'abattoir durant les hivers 2008-09 et 2009-2010. À cela s'ajoutent des sanctions administratives pécuniaires au chapitre du transport totalisant 120 600 $ durant la première moitié de 2011. Sa filiale, Nadeau Ferme Avicole, a aussi été prise en défaut sur le même motif et a écopé de pénalités s'élevant à 45 000 $.

Dans un communiqué émis le 9 janvier 2012, Maple Lodge Farms parle de deux chargements, l'un transporté les 30 et 31 décembre 2008 et l'autre le 23 février 2009. « Nous sommes peinés et préoccupés que ces incidents soient survenus. Il est très regrettable de savoir que des oiseaux ont péri pendant le transport », a précisé la plus grande entreprise de transformation au Canada. Maple Lodge Farms affirme aussi « avoir à cœur de traiter les poulets avec respect, de manière sécuritaire et sans cruauté ». L'entreprise ajoute « avoir investi plus de 35 M$ au cours des trois dernières années » dans l'amélioration de son équipement de transport afin de réduire le stress des poulets. Selon ses dires, cela en fera le premier transformateur en Amérique du Nord à implanter un système de transport modulaire pour la volaille, qui améliorera grandement les conditions de manutention.

Maple Lodge conteste ces allégations devant les tribunaux. Seulement deux des chefs d'accusation ont été entendus en cour, à Brampton, en Ontario. Les audiences, qui avaient débuté en septembre 2011, se sont poursuivies devant l'Ontario Court of Justice, le 9 janvier dernier.

Maple Lodge Farms n'est pas la seule entreprise à faire l'objet d'accusations reliées au transport des animaux. L'ACIA a par exemple décerné des sanctions administratives pécuniaires pour contravention aux exigences liées au transport sans cruauté des animaux à 74 entreprises établies dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest, de janvier à mars 2011. Maple Lodge Farms, en Ontario, et sa filiale Nadeau Ferme Avicole, au Nouveau-Brunswick, font toutefois partie des récidivistes dans le domaine du transport des animaux, indique l'ACIA. Les récidivistes sont des entreprises qui ont commis plusieurs infractions aux termes de la Loi sur la santé des animaux ou de son règlement d'application au cours des cinq années précédentes.

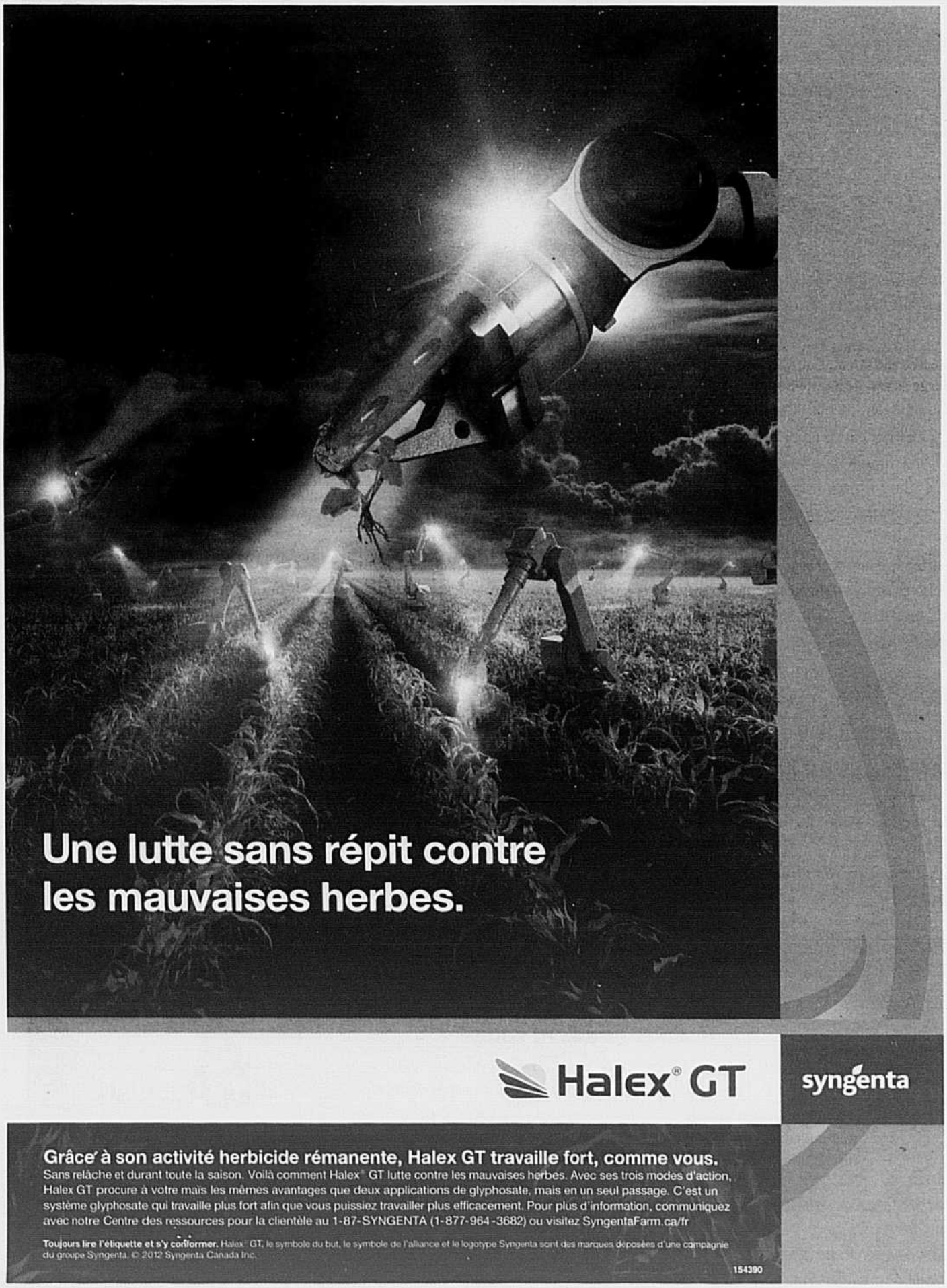

ACTUALITÉ

Relance du lait bio en vue

ANDRÉ DUFOUR
Collaboration spéciale

ANDRÉ DUFOUR

Le nouveau conseil du Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec (SPLBQ) : Laval Lapointe, d'Adstock, Michaël Létourneau, secrétaire, Daniel Taillon, de Saint-Prime, Christian Joncas, de Saint-Roch-des-Aulnaies, 1er vice-président, Gilbert Halde, de Mont-Saint-Hilaire, président, Luc Malenfant, de Saint-Hubert, Richard Poulin, de Saint-Édouard, 2e vice-président, et Luc Désilets, de Saint-Wenceslas. Serge Alary, de Sainte-Sophie, n'était pas disponible pour la photo.

LÉVIS — C'est dans une ambiance d'optimisme relatif que le Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec (SPLBQ) tenait son assemblée générale annuelle, le 20 janvier dernier, à Lévis.

Après avoir plafonné au cours des trois dernières années, le marché du lait biologique connaît une relance depuis trois mois, tant au Québec qu'en Ontario. La production, de son côté, ne cesse de croître.

Le président Gilbert Halde envisage donc l'avenir avec sérénité. M. Halde contribue très activement au développement du secteur du lait biologique québécois depuis plus d'une décennie. En 2001, à titre de 1er vice-président, il participait à la fondation du SPLBQ. En 2002, il s'en voyait confier la présidence. Depuis lors, il a été reconduit chaque année dans cette fonction.

Les progrès accomplis

Le chemin parcouru ces dix dernières années est digne de mention. En 2001, les 12 producteurs que regroupait le Syndicat fournissaient annuellement quatre millions de litres de lait. On parle aujourd'hui d'une capacité de production annuelle de 38 millions de litres chez 112 producteurs membres. De ce nombre, dix sollicitent l'accès au marché bio avec une capacité de quatre millions de litres. Si la demande actuelle se maintient, ils y arriveront au cours de l'année 2012. Producteurs et transformateurs s'appliquent à satisfaire un consommateur de plus en plus soucieux d'écologie et de bonne santé, et prêt à y mettre le prix.

L'année 2011 aura quand même permis d'intégrer six nouveaux producteurs, portant le total de fournisseurs de lait biologique à 102. Ils ont livré 34 millions de litres, tandis que la demande totale a atteint 29 millions de litres. La prime versée varie de 16 à 18 $ l'hectolitre.

L'avenir

Si les membres du SPLBQ se satisfont de cette prime pour l'instant, ils réclament cependant un meilleur prix pour la viande de leurs bovins réformés.

Pour répondre à ce désir, le Syndicat établira une chaîne de valeur. Il orchestrera avec précision, aux fins de la mise en marché du produit, les efforts des partenaires concernés.

Ce procédé aura notamment comme avantages de régulariser les approvisionnements, de garantir la traçabilité du produit et de stabiliser les revenus des intervenants.

Des experts mettront ce projet en place au cours de l'année. Au mois d'août, ils consulteront les producteurs sur leurs attentes. Vers la fin de l'année, ils dévoileront les résultats de leurs travaux.

De son côté, le centre d'expertise en production laitière Valacta lancera son site Internet dans les prochaines semaines. Les intéressés y trouveront les résultats des diverses recherches réalisées dans le monde sur la production de lait biologique. Valacta met aussi au point un guide, sous forme de brochure, qui aidera les producteurs à donner à leurs animaux de l'exercice et de la liberté de mouvement.

Le Syndicat portera également son action sur le plan politique. En vue d'une pression à exercer sur Ottawa et Québec, Gérard Bouchard, président de la Fédération de l'agriculture biologique du Québec (à laquelle est affilié le SPLBQ), en appelle à la solidarité des membres.

L'État, selon lui, doit continuer d'assumer le coût de la gestion des normes de production biologiques. « Imposer ce fardeau aux producteurs et transformateurs, comme il se propose de le faire, entraverait le développement du bio », croit le président.

> L'année 2011 aura permis d'intégrer six nouveaux producteurs, portant le total de fournisseurs de lait biologique à 102.

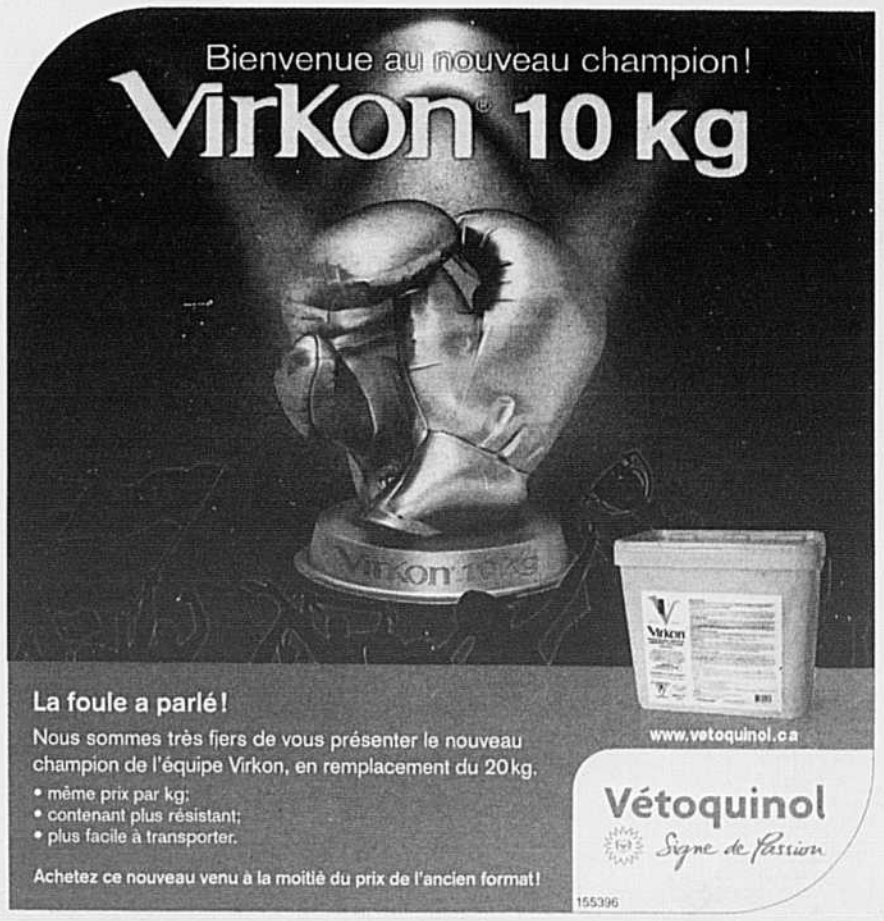

ACTUALITÉ

Poulets élevés sans antibiotiques :

MARC-ALAIN SOUCY
masoucy@laterre.ca

LAVAL — Le président des Rôtisseries St-Hubert, Jean-Pierre Léger, n'a pas l'intention d'acheter de poulets élevés sans antibiotiques. Il ne veut pas revivre l'échec qu'il a connu avec le poulet d'appellation végétale, nourri sans farines animales. C'est en tout cas ce qu'il a déclaré à la *Terre*, dans ses bureaux de Laval, le vendredi 13 janvier dernier. M. Léger a dit craindre de se faire répondre par les abattoirs qu'il est le seul à demander ce type de poulets. Ç'a été le cas avec le « poulet entièrement végétal » qu'il a dû cesser d'offrir à sa clientèle parce que ses fournisseurs, les abattoirs, n'y trouvaient pas leur compte. Ces derniers devaient verser une prime pour tous les poulets produits ainsi, même ceux qui ne répondaient pas aux standards de poids du restaurateur. C'est ce qui a tué le projet et c'est ce qui a laissé un goût amer dans la bouche du président Jean-Pierre Léger.

Duquette Construction

St-Hubert achète 125 000 poulets par semaine qui doivent peser 1,6 kg chacun pour standardiser la cuisson et la portion dans l'assiette.

Selon lui, le même problème se présenterait avec du poulet élevé sans antibiotiques. En plus des 125 000 poulets de St-Hubert, les spécialistes du marché du détail estiment à 75 000 par semaine les ventes éventuelles de poulets sans antibiotiques dans les marchés d'alimentation québécois. « Il resterait donc 350 000 poulets pour qui la prime serait problématique », a-t-il déclaré à la *Terre*.

Le président croit toujours que la vente de poulets élevés sans antibiotiques serait une autre belle innovation pour son entreprise et un « plus » pour sa clientèle. Mais selon lui, la structure actuelle de l'industrie lui barre la route. Il invite donc les intervenants qui mènent le projet de recherche sur la production de poulets sans antibiotiques à ouvrir le dialogue avec Olymel et Exceldor pour voir si cette bonne idée a de l'avenir.

Opinion tranchée

En entrevue avec la *Terre*, Jean-Pierre Léger a livré son opinion sur l'usage des antibiotiques dans l'élevage. « Les antibiotiques apportent la paresse dans l'élevage du poulet. Pas besoin de travailler fort, la vie est belle avec les antibiotiques, dit-il avec ironie. Je crois que c'est possible de faire sans, mais ça demande plus d'efforts et d'attention. » Selon le président, il n'y a pas de quoi se vanter de produire des

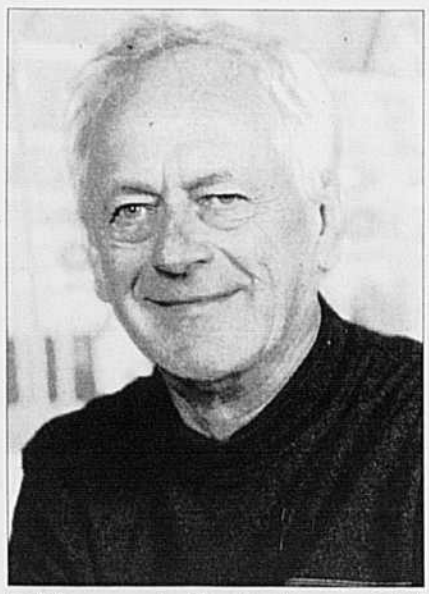

Félicitations à Monsieur Jacques Janelle pour ses 35 ans de service à l'UPA

Tous s'entendent sur un point, Jacques est un homme sur qui on peut toujours compter. Depuis 35 ans, il organise les activités syndicales de l'Union et s'assure que les messages, autant que les images, qui sont diffusés, rendent justice à la réalité des productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec. Et pour cause, il les connaît bien. D'abord, il est lui-même issu d'une grande famille agricole du Centre-du-Québec et en côtoie de nombreuses autres à travers toute la province en tant que secrétaire de la Fondation de la famille terrienne. Fidèle au poste, il est toujours prêt à fournir son aide et ses précieux conseils à tous dans l'organisation. Bref, un grand travaillant, un employé compétent et... un homme charmant!

Tes collègues de travail unissent leur voix à l'Union des producteurs agricoles pour te remercier de ton appui et de ton engagement pendant toutes ces années.

UPA L'Union des producteurs agricoles

156104

ACTUALITÉ

St-Hubert fait volte-face

poulets en 40 et même 35 jours avec des antibiotiques. « Ce qu'on gagne en temps, on le perd en goût de la viande, mais ça n'a pas l'air d'être une préoccupation pour l'industrie », déplore-t-il. Jean-Pierre Léger considère qu'il faut avoir une conscience sociale quand on dirige une entreprise, il essaie donc d'être à l'écoute des phénomènes de société. « Le monde change, il faut être proactif », a-t-il conclu.

Les Éleveurs surpris des propos de St-Hubert

Le test à grande échelle en cours est une initiative de la filière avicole.

Marc-Alain Soucy

La déclaration de M. Léger a paru plutôt surprenante à Christian Dauth, directeur du marketing et des communications aux Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ). « C'est une nouvelle pour moi, a déclaré M. Dauth à la *Terre*, le 17 janvier. C'est la première fois que j'entends cette affirmation de la part de M. Léger, qui a fréquemment énoncé son intérêt d'offrir à ses clients du poulet élevé sans antibiotiques. Cela va à l'encontre de ses propos jusqu'à maintenant. »

Quant au prétendu blocage de cette innovation par l'industrie, M. Dauth a souligné que « le test à grande échelle en cours sur la production de poulets élevés sans antibiotiques est une initiative de la filière avicole, qui sait qu'il y a un marché de masse pour ce produit, à prix abordable, et ce, notamment en raison des requêtes formulées par des clients importants, dont Les Rôtisseries St-Hubert ». M. Dauth a poursuivi en précisant que « ce projet, une première au Canada, démontre la souplesse de la filière avicole québécoise qui se veut axée sur l'avenir grâce à la recherche et à l'innovation. La filière anticipe les besoins du marché avec un test de cette envergure ». Bref, c'est grâce au système actuel que cette expérience a pu voir le jour. M. Dauth ne semblait pas comprendre pourquoi M. Léger a fait cette déclaration à la *Terre* à ce moment-ci, car le projet n'a pas complété sa première phase, celle de savoir s'il est possible de produire ce type de poulets à prix abordable, de façon continue et sécuritaire. Quant aux antibiotiques, M. Dauth rappelle que les éleveurs du Québec respectent les directives de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ainsi que les normes de biosécurité et de salubrité. De plus, les antibiotiques doivent être prescrits par un vétérinaire au Québec.

« Exceldor coopérative avicole ne commentera pas la sortie de M. Léger », a signalé Marie-Ève Plamondon, le 20 janvier dernier. La *Terre* n'a pu parler à Yvan Brodeur, vice-président aux Approvisionnements en volailles chez Olymel, qui fait aussi partie du comité qui chapeaute cette expérience inédite. **J.C.-G.**

VOTRE ENTREPRISE A TRAVERSÉ LES GÉNÉRATIONS. LA NÔTRE AUSSI.

OK Pneus fait partie de la communauté agricole depuis 1953. En plus d'offrir une vaste gamme de pneus pour les machines agricoles, nous assurons l'entretien et la réparation de tous les pneus que nous vendons. Avec plus de 280 détaillants à travers le pays, nos experts et notre service rapide sont toujours à votre portée.

Pour les plus récentes aubaines sur les pneus agricoles, passez nous voir chez OK Pneus ou visitez okpneus.com.

OK PNEUS MC

Toujours la bonne conduite.

aeroplan

Firestone
PNEUS AGRICOLES
CHEF DE FILE DANS LE DOMAINE

MC Aéroplan est une marque de commerce déposée de Aéroplan Canada Inc.
MC La marque OK Pneus est une marque de commerce de O.K. Tire Stores Inc.
® Firestone est une marque de commerce de Bridgestone Licensing Services Inc., utilisée sous licence.

155825

RÉGIONS

Le grand virage de la production bovine en Abitibi-Témiscamingue

CAMILLE BEAULIEU
Collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA — Les consultations vont bon train ces jours-ci en Abitibi-Témiscamingue sur le projet de promotion et de mise en marché du bœuf régional de commodité concocté par un comité de l'UPA régionale.

Le projet d'identification du bœuf Alléchamps permettra au consommateur de mieux faire son choix. Il est assorti d'un plan de commercialisation peaufiné ces trois dernières années. « On a un excellent produit et je trouve anormal que notre bœuf ne soit pas vendu et identifié comme tel dans la région », explique Luc Robitaille, un responsable du projet de mise en marché. L'Abitibi-Témiscamingue compte le tiers des fermes bovines de plus de 200 têtes au Québec. La qualité du bœuf de commodité produit actuellement dans la région est mal connue des consommateurs.

Si le projet est accepté, il s'agira d'un énorme changement pour les producteurs. Appuyé d'expertises dans les domaines de l'abattage et de la transformation, le plan mise sur la vente directe aux consommateurs de veaux de 1400 à 1500 livres, plutôt que sur le transfert de vaches-veaux de 750 à 800 livres aux parquets d'engraissement du sud du Québec, modèle adopté actuellement par la très grande majorité des producteurs.

Les producteurs bovins endosseront une responsabilité et des charges accrues en conservant la propriété de leur viande jusqu'à la vente aux consommateurs. C'est le moyen privilégié par le comité de travail de l'UPA pour améliorer la rentabilité et couper court à la dépendance à l'endroit de marchés éloignés. « Les démarches se déroulent bien avec les chaînes de détaillants alimentaires », assure Luc Robitaille. Le plan de promotion et la vente en épicerie du bœuf régional avec étiquettes particulières feront l'objet d'un lancement au printemps prochain.

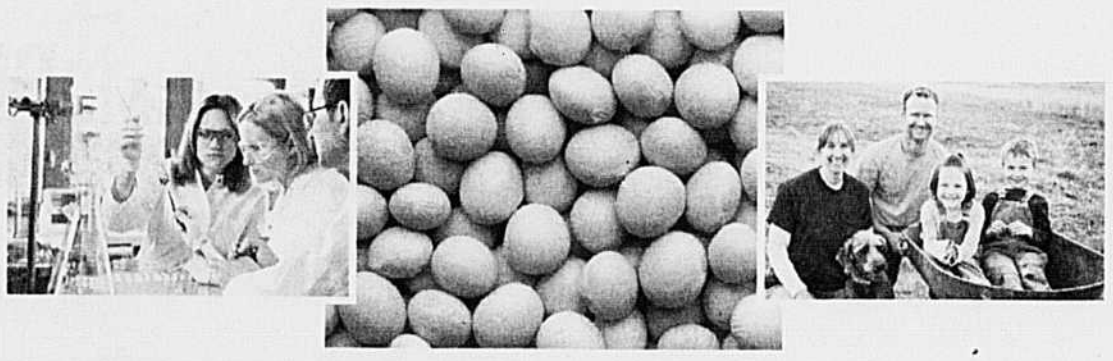

Des soyas construits pour votre ferme.

La meilleur génétique qui soit, jumelée aux caractères innovateurs de l'industrie, apporte la performance en rendement sur votre ferme.

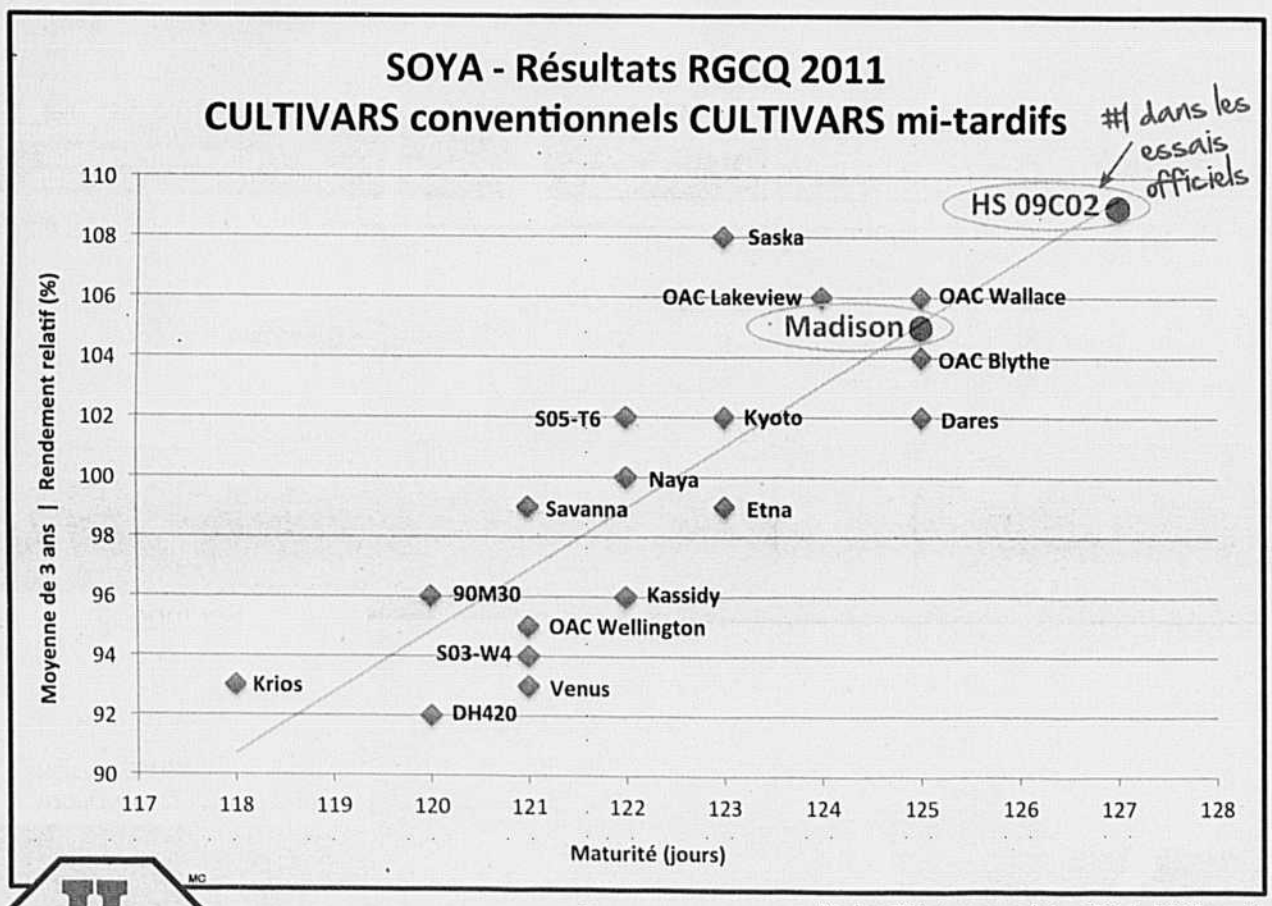

Résultats 2011 et recommendations 2012 des RGCQ, page31.
Soya-Cultivars conventionnels mi-tardifs-(entre 2550 et 2750 UTM) ou (00 à 0)-Rendement relatif (%)-Moyenne de 3 ans (2009-2011)

Semences Hyland

Pour des variétés performantes, communiquez avec votre détaillant local Semences Hyland.

1-866-211-2434

Hyland[MC], le logo Semences Hyland est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC. Dow AgroSciences

158049

AFFAIRE SWENNEN

La CPTAQ en appelle à la Cour du Québec

Les frères Joseph et Urbain Swennen, agriculteurs à Saint-Armand, en Montérégie, n'en ont pas encore fini avec les démêlés judiciaires pour avoir rasé 33 hectares de boisés, dont des érables, situés en zone agricole. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a en effet demandé à la Cour du Québec la permission d'en appeler de la décision rendue par le Tribunal administratif du Québec (TAQ), le 21 novembre dernier. Selon le TAQ, les peuplements en cause « ne forment pas une érablière au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ». Les frères Swennen n'avaient donc pas à demander d'autorisation à la CPTAQ et la pénalité de 155 000 $ prévue à l'article 90 de la LPTAA n'a pas de fondement. **J.-C.G.**

RÉGIONS

Des éleveurs de porcs poursuivent La Financière

S'estimant floués par le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), plus de 300 producteurs de porcs des quatre coins de la province intentent une poursuite contre La Financière agricole du Québec. Leur cause sera entendue le 6 février devant la Cour supérieure du Québec. Six jours d'audiences sont prévus.

JULIE MERCIER

Ces éleveurs en veulent particulièrement à la méthodologie du coût de production utilisée par l'ASRA en 2006, 2007 et 2008. La poursuite a été amorcée par le Syndicat des producteurs de porcs de Lanaudière, bien connu pour sa défense des producteurs de porcs « à bretelles », c'est-à-dire les producteurs indépendants et les producteurs à forfait. L'organisation dénonce depuis longtemps la formule actuelle de l'ASRA dont le « coût de production est établi sans distinction de la structure de production de l'entreprise porcine, ce qui occasionne une situation à l'avantage des intégrateurs ». La semaine dernière, lors des audiences sur le livre vert pour une politique bioalimentaire, l'organisation, en compagnie du Syndicat des producteurs de porcs de l'Outaouais-Laurentides, demandait au gouvernement de verser aux éleveurs indépendants un manque à gagner de 24 $/porc, « représentant la surcompensation ASRA dont bénéficient les industriels de la production porcine ».

Dans leur mémoire, les deux groupes réclament aussi des modèles de coût de production différenciés pour les producteurs indépendants et les intégrateurs. Ils proposent du même coup de mettre en place une double structure au sein de leur organisation chef, la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ). « L'une pour les producteurs indépendants où des instances [...] auront comme objectif de négocier avec les abattoirs les différentes modalités liées à la commercialisation des porcs et en parallèle une deuxième structure composée des représentants des producteurs forfaitaires qui aura [...] comme objectif de négocier avec les intégrateurs les conditions des contrats de production ».

Les deux groupes réclament au gouvernement la réouverture de l'actuelle convention de mise en marché des porcs dans le but d'établir un prix minimum représentant le coût de production majoré d'un bénéfice raisonnable. « Si ce prix constitue un frein pour les abattoirs, la preuve sera donc faite que la viabilité et l'efficacité de l'industrie porcine québécoise en aval de la production ne sont pas au rendez-vous et il y aura donc lieu de mettre une croix sur cette industrie ou la soutenir différemment en transférant aux abattoirs le soutien gouvernemental actuellement destiné aux producteurs ou encore de remettre un véritable programme d'ASRA, tel qu'il était conçu originalement et qui visait essentiellement le soutien du revenu des exploitations porcines de type familial », tranchent les deux syndicats régionaux.

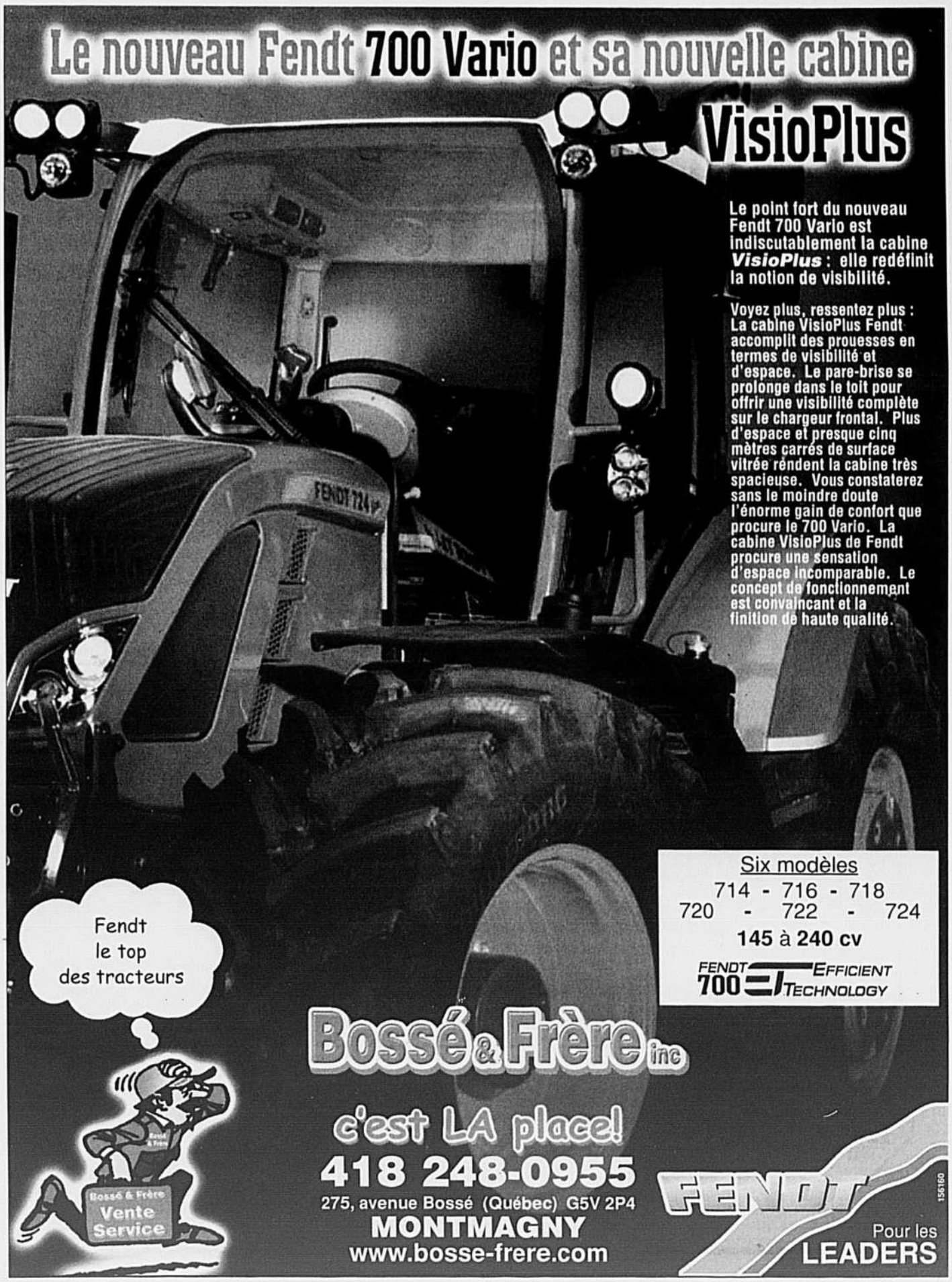

ÉCONOMIE

Agneaux : tous les détails comptent!

JULIE MERCIER

Dans leur objectif de battre le modèle de coût de production de l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et mettre en marché plus de 55 kilogrammes d'agneaux par brebis, les éleveurs ovins ne peuvent peut-être pas compter sur une recette miracle, mais en revanche ils ont à leur portée quelques bons ingrédients.

En fait, la recette de la productivité s'avère simple. Il suffit de mélanger un système d'élevage basé sur la prolificité, un rythme d'agnelage accéléré, l'achat de béliers terminaux améliorateurs et la vente des agneaux selon leur potentiel de croissance, ont expliqué les agronomes Stéphanie Landry et Denis Boies, à la première édition du Colloque ovin *Comment faire plu$*. Pour faire rouler leur entreprise, les producteurs doivent tout d'abord miser sur des brebis prolifiques et appliquer une régie qui optimise le rythme d'agnelage tout en minimisant la mortalité des agneaux. Cependant, la dernière étude de coût de production (2006) a mis en lumière la grande variabilité entre les entreprises de tête et de queue de l'enquête de coût de production sur le rythme d'agnelage et la mortalité des agneaux, et incidemment sur le nombre de kilogrammes d'agneaux vendus par brebis.

Des choix à faire

Cette grande variabilité entre les élevages ovins peut s'expliquer en partie par la diversité importante de leurs schémas génétiques. D'ailleurs, les deux conférenciers ont ressorti les recommandations du Dr Jacques P. Chesnais du Centre canadien pour l'amélioration des porcs. Publié en 2002, son rapport concluait que « l'utilisation anarchique du croisement dans de nombreux troupeaux commerciaux du Québec conduit à un manque d'homogénéité dans la productivité des brebis et la performance des agneaux, qui rend difficiles la régie de ces troupeaux et la commercialisation de leurs produits. Si l'on veut améliorer la rentabilité de ces troupeaux, et assurer un produit consistant et de qualité sur le marché, il est donc essentiel de promouvoir auprès des producteurs commerciaux le choix de systèmes bien déterminés d'utilisation de la génétique ». Trois systèmes s'offrent aux éleveurs : les brebis hybrides prolifiques, les brebis pures avec races traditionnelles ou composites et finalement, le croisement rotatif. Les éleveurs doivent prendre le temps de choisir le schéma le mieux adapté à leur modèle de production et à leurs objectifs en termes de prolificité, d'approvisionnement, d'aménagement de leurs bâtiments et de leur intérêt à produire leurs femelles de remplacement, ont indiqué les deux spécialistes. « Encore là c'est un choix de gestion, mais la clé quand vous achetez des agnelles, c'est d'acheter mieux ou égal à ce que vous faites chez vous », a précisé Mme Landry. Les producteurs doivent également faire des choix en ce qui a trait au type d'agneaux à mettre en marché. À ce sujet, l'enquête de coût de production a clairement démontré que les entreprises de tête commercialisent une majorité d'agneaux lourds (56,6 %), tandis que celles qui ferment la marche vendent la même proportion d'agneaux de lait et lourds. Les éleveurs ne doivent toutefois pas vendre du lourd à tout prix, mais plutôt se baser sur le potentiel de croissance de leurs animaux. Pour mettre toutes les chances de leur côté, ils doivent utiliser des béliers terminaux de génétique supérieure, peser et trier leurs agneaux en fonction de leur gain moyen quotidien, évaluer leurs coûts d'alimentation et évidemment suivre les marchés, ont résumé les deux agronomes.

DuPont™ Gardien® herbicide et Gardien® Plus herbicide de prélevée

Pour la défense de vos champs, de vos rendements et de votre entreprise.

Les herbicides de marque **Gardien® de DuPont™** maîtrisent les pires mauvaises herbes dans le soya, celles pour lesquelles le glyphosate seul est impuissant.

Gardien® permet à vos soyas IP et TG de partir du bon pied, en l'absence de mauvaises herbes. Il offre un effet-choc maximum et une activité résiduelle sur les mauvaises herbes coriaces comme le pissenlit et le laiteron. **Gardien® Plus** fait tout cela lui aussi, en plus, il maîtrise la morelle noire, de même que l'amarante à racine rouge et le chénopode blanc qui résistent aux autres herbicides. Il s'agit du genre de protection et de sécurité que chaque ferme devrait avoir cette saison.

Des questions? Veuillez consulter votre détaillant, appeler au 1-800-667-3925 ou visiter croppprotection.dupont.ca.

Comme avec tout produit de protection des cultures, lire et suivre soigneusement les directives de l'étiquette. L'ovale de DuPont, DuPont™, Les miracles de la science™ et Gardien® sont des marques déposées ou de commerce de E. I. du Pont de Nemours and Company. La compagnie E. I. du Pont Canada est un usager licencié. Membre de CropLife Canada.
© Droits d'auteur 2012, La compagnie E. I. du Pont Canada.

DUPONT

Les miracles de la science™

156009

LIVRE VERT POUR UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

Le Plan Nord et les mines avant le livre vert

YVON LAPRADE

Ce n'est pas avant la mi-février, et sans doute bien au-delà de cette date, que reprendra la consultation sur le livre vert en vue de l'adoption d'une « véritable politique bioalimentaire au Québec », pour reprendre l'expression chère au ministre de l'Agriculture, Pierre Corbeil.

« Honnêtement, on ignore à quel moment on se penchera de nouveau sur l'avenir de l'agriculture dans le cadre de nos travaux », a confié mardi à la *Terre* le président de la CAPERN (Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles), Pierre Paradis.

Au cours des prochaines semaines, toute l'attention des commissaires de la CAPERN sera plutôt dirigée sur les deux gros dossiers économiques de l'heure au sein du gouvernement de Jean Charest : le Plan Nord et les mines.

L'étude du projet de loi 27 sur le Plan Nord et celle de la loi 14 visant la modernisation de la vieille Loi sur les mines accapareront chacune trois journées de discussions.

Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, ce sera jour de retrouvailles pour les parlementaires, alors que reprendront les travaux à l'Assemblée nationale. Il faudra voir, par la suite, si le leader du gouvernement est prêt à fixer des dates pour la reprise des consultations sur le livre vert.

De son côté, le ministre Corbeil répète à qui veut l'entendre qu'il fera adopter la première politique bioalimentaire au Québec au cours de la prochaine session parlementaire. Ce qui pourrait se faire au printemps. Il faudra, pour cela, qu'on permette à la CAPERN de faire son travail et de faire défiler les artisans d'une industrie qui a besoin qu'on s'intéresse à son sort.

Or, dans un contexte plus qu'incertain, avec le spectre du déclenchement d'élections au printemps 2012, il est facile de comprendre que l'exercice de consultation du livre vert risque d'échouer, faute de temps à y consacrer. Il faut comprendre que le gouvernement en place en est à sa quatrième année de mandat et, de toute évidence, il y a des ministres qui sont impatients de faire passer leur projet de loi avant que les Québécois aillent aux urnes. Ce n'est un secret pour personne : le premier ministre Jean Charest tient mordicus à son Plan Nord et il multiplie les tournées pour convaincre les sceptiques… On voit également s'activer le ministre des Ressources naturelles, Clément Gignac, pour les mêmes motifs. On imagine que le ministre Pierre Corbeil devra se démarquer, et s'élever au-dessus de la mêlée, pour vendre sa « salade » et faire passer l'agriculture au niveau des priorités de son gouvernement, plutôt porté sur les mines et les investissements étrangers…

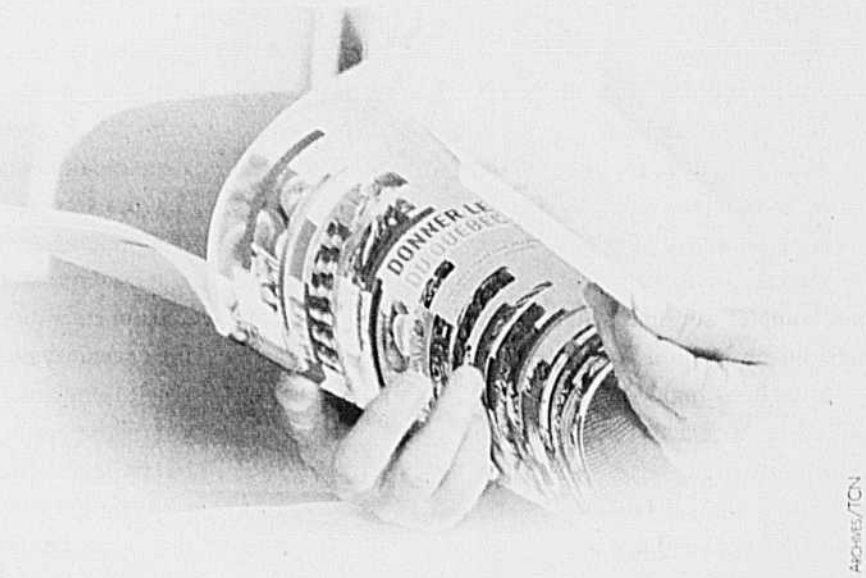

ARCHIVES/TCN

Avec le spectre du déclenchement d'élections au printemps 2012, il est facile de comprendre que l'exercice de consultation du livre vert risque d'échouer, faute de temps à y consacrer.

Trois jours d'audiences

Quoi qu'il en soit, la CAPERN a consacré trois journées, la semaine dernière, au livre vert. Des journées au cours desquelles la Commission a pu entendre des acteurs plus ou moins déterminants, et parfois plus ou moins convaincants, au dire de Pierre Paradis.

« Mais on a réalisé que dès qu'on permet à ceux qui viennent nous parler de raconter leur histoire, celle qu'ils vivent sur le terrain, la démarche de consultation est beaucoup plus enrichissante. On en apprend davantage à laisser parler le monde. C'est aussi plus dynamique qu'un mémoire qu'on a rédigé et qu'on tente de défendre », précise le député libéral de Brome-Missisquoi.

LIVRE VERT POUR UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

La Coop fédérée invite Québec à favoriser les chaînes de valeur

ARCHIVES TCN

Pour La Coop fédérée, la démarche du gouvernement en vue d'une politique bioalimentaire constitue « un pivot important de l'histoire de l'agroalimentaire québécois ». Dans son mémoire, elle propose 21 recommandations dont plusieurs « cristallisent » les idées défendues lors de la commission Pronovost, il y a quatre ans.

JULIE MERCIER

En pleine consultation sur le livre vert pour un politique bioalimentaire, La Coop fédérée estime qu'il ne faut pas s'opposer aux changements et qu'il est temps d'apprendre à penser autrement pour assurer la pérennité de l'agroalimentaire québécois.

L'organisation, qui regroupe plus de 95 000 membres, sollicite un cadre réglementaire et financier favorisant l'implantation de chaînes de valeur, un concept qui repose sur le travail concerté et le partage équitable de la richesse entre les maillons de la filière. De plus, La Coop fédérée estime que le déplacement du pouvoir des transformateurs vers les distributeurs provoqué par la mondialisation ne remet pas en question la pertinence des plans conjoints, ni leur gouvernance, mais plutôt leur utilisation « afin de passer d'une logique plutôt passéiste d'établissement d'un rapport de force à une utilisation cohérente avec le concept de chaîne de valeur ».

Dans la même veine, le mémoire d'une quarantaine de pages recommande une série de modifications au travail de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et à certains de ses pouvoirs. Il suggère entre autres de reconnaître le statut de producteur transformateur aux membres de coopératives. La Coop souhaite également se prévaloir d'un appel devant le Tribunal administratif du Québec pour les décisions de nature quasi judiciaire de la Régie, et ce, en reprenant la présentation de la preuve à zéro.

Financement et encadrement

Au chapitre de la sécurité du revenu, La Coop met en garde le gouvernement face aux changements trop brutaux à l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). « L'actuelle période de redéfinition de notre modèle exige une stabilité dans les budgets consacrés à la sécurité du revenu ainsi que de nouveaux efforts dans l'amélioration de notre compétitivité », plaide-t-elle. L'organisation conseille la mise en place d'un programme temporaire de sortie honorable pour les entreprises agricoles « qui n'ont plus les moyens de suivre le contexte d'affaires changeant ». L'État devrait également réinvestir les économies réalisées par le resserrement actuel de l'ASRA dans des programmes d'encadrement technique et de gestion offerts. L'organisation souhaite d'ailleurs que le gouvernement revoie son mode de financement des services-conseils afin d'inclure ceux dits « liés », offerts par ses coopératives et d'autres entreprises privées.

D'autre part, La Coop fédérée interpelle le gouvernement et tous les acteurs de la filière afin qu'ils effectuent un changement de discours. « L'agroalimentaire est un secteur d'activité stimulant, débordant d'opportunités et de défis. Il faut les mettre au premier plan et cesser de colporter le discours misérabiliste trop souvent entendu qui […] ternit l'image du secteur », juge-t-elle. Pour y arriver, elle propose un projet mobilisateur : « Une véritable démarche stratégique de redéfinition d'un modèle agroalimentaire qui s'est essoufflé au fil du temps et qui doit maintenant se renouveler. » Et elle exhorte l'État d'en prendre la gouvernance. « Qui défendra l'industrie lorsqu'elle sera taxée d'être polluante, de coûter cher à l'État, d'être paresseuse? De telles accusations, devenues tout aussi courantes que gratuites, doivent cesser. » Pour La Coop fédérée, nul doute que ce rôle revient au gouvernement.

L'organisation, qui chapeaute 85 coopératives, prêche aussi pour la réciprocité des normes, une réglementation environnementale basée sur une approche incitative ainsi qu'une protection du territoire agricole mieux adaptée aux réalités régionales.

En résumé, pour La Coop fédérée, « l'heure est maintenant au courage, aux moyens concrets, aux sentiers non balisés […]. En priorisant une approche basée sur la chaîne de valeur, en consacrant les efforts nécessaires à l'amélioration de la compétitivité du secteur et en recréant un environnement d'affaires propice à l'investissement et au recrutement, l'agroalimentaire se donnera toutes les chances de relever le défi de la pérennité ».

Le défi de la pérennité

Le mémoire de La Coop fédérée intitulé *Le défi de la pérennité* aborde la situation de quelques secteurs de production comme le porc, qui « traverse une phase de profonde mutation » et dont la « remise sur pied doit demeurer en trame de fond dans le processus d'élaboration de la politique bioalimentaire ». La Coop réitère son appui à la gestion de l'offre, « joyau de notre politique agricole », mais s'inquiète des effets de la volatilité croissante des prix mondiaux et de la force de la devise canadienne sur l'efficacité des tarifs douaniers du Canada. Le document traite également des grands enjeux auxquels fait face l'agroalimentaire, tels que la croissance démographique et la mondialisation, les exigences des consommateurs de même que la concentration et la consolidation des entreprises. À ce sujet, elle soumet l'idée qu'« accepter cette réalité et l'encourager ne signifient pas renier notre modèle d'agriculture. C'est plutôt accepter qu'il évolue, à la lumière des grandes tendances mondiales ». **J.M.**

LIVRE VERT POUR UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

Québec doit promouvoir la souveraineté alimentaire

JEAN-CHARLES GAGNÉ

La future politique bioalimentaire du Québec doit « encadrer le marché, pas le couronner », a fait valoir la Coalition pour la souveraineté alimentaire devant la CAPERN, le 19 janvier dernier, à Québec. La Coalition y a soutenu que « mettre toute l'emphase sur la quête de distinction des produits, tel que proposé dans le livre vert, ne fera qu'exacerber l'alimentation et l'agriculture à deux ou trois vitesses déjà observables ». À ses yeux, c'est « un traitement marchand qui n'est pas à la hauteur des enjeux fondamentaux posés par l'alimentation et le développement régional ». La Coalition propose plutôt à l'État d'être au cœur d'un contrat national alimentaire entre les consommateurs et les agriculteurs qui produisent les aliments (viande, fruits, légumes, œufs, produits laitiers, etc.) garantissant une alimentation de base, saine et universelle. La création d'un secrétariat à la singularité et à la souveraineté alimentaires va aussi de soi.

L'alimentation est un besoin fondamental, rappelle la Coalition. Or, les désordres alimentaires observés, dont la coexistence d'un milliard d'affamés sur la planète avec un gaspillage éhonté de denrées et la surcharge pondérale, appellent à un contrôle du capitalisme alimentaire et à une plus grande implication de l'État pour assurer ce service public qu'est l'alimentation. Autres désordres : les économies d'échelle réalisées par des exploitations agricoles de plus en plus multinationales ne se répercutent pas jusqu'aux consommateurs et la logique marchande fait d'énormes dommages à l'économie régionale. Sans l'autorégulation mise en place par les producteurs de lait, le Québec n'aurait besoin que de 350 fermes de la taille de celles de l'Ouest américain, au lieu des 6400 actuelles réparties sur tout le territoire, a illustré la Coalition.

Politique-cadre

Le Québec et le Canada doivent donc promouvoir ensemble une conception plus humaine du commerce alimentaire au lieu de s'adapter au marché, a avancé l'organisme. La Coalition recommande la mise en place d'une politique-cadre sur la souveraineté alimentaire. Cette politique implique une loi sur la sécurité alimentaire qui garantit une alimentation saine pour tous les citoyens, fondée sur les ressources agricoles et humaines du territoire du Québec. La Coalition rappelle que le degré d'autonomie alimentaire du Québec a régressé de 80 %, qu'il était au milieu des années 1980, à 33 % en 2009. Une telle politique comporte des programmes ou réglementations favorables à la stabilité et à l'équité des prix payés à la ferme. Et la possibilité de protéger cet approvisionnement alimentaire national de l'offre alimentaire internationale. Cela passe aussi par une entrée ambitieuse des aliments du Québec dans les supermarchés et dans les établissements publics ainsi que par la protection de la gestion de l'offre et du territoire agricole.

La Coalition soulève que « Donner le goût du Québec » va à l'encontre de la vision de l'Organisation mondiale de la santé, qui estime que l'offre alimentaire, et non le choix individuel, est déterminante dans l'atteinte d'une saine alimentation. « Le MAPAQ table au contraire sur le choix individuel comme principal moteur de sa vision de politique bioalimentaire du Québec », avec le produit alimentaire comme pierre angulaire.

Créée en 2008, la Coalition regroupe plus de 80 organisations du Québec et du Canada ainsi que des experts. Elle a profité de sa comparution pour déposer la « Lettre alimentaire citoyenne » envoyée par plus de 12 000 citoyens aux parlementaires.

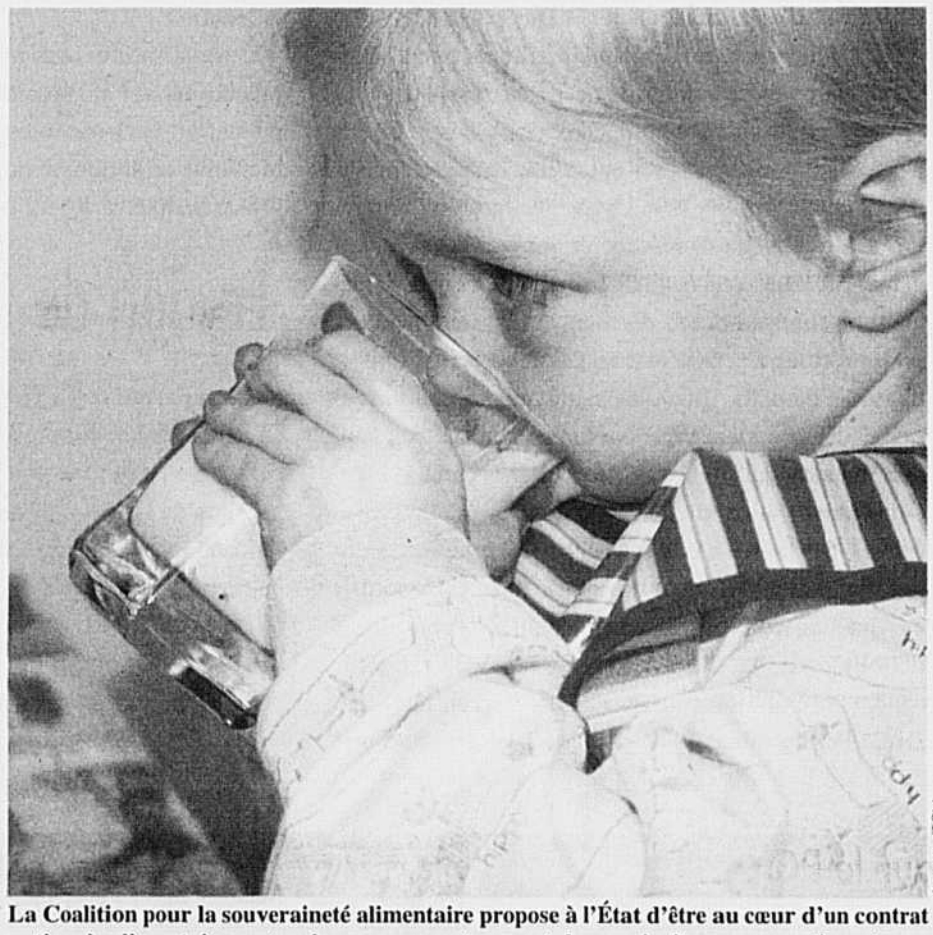

ARCHIVES/TCN

La Coalition pour la souveraineté alimentaire propose à l'État d'être au cœur d'un contrat national alimentaire entre les consommateurs et les agriculteurs garantissant une alimentation de base, saine et universelle.

Le choix en finition

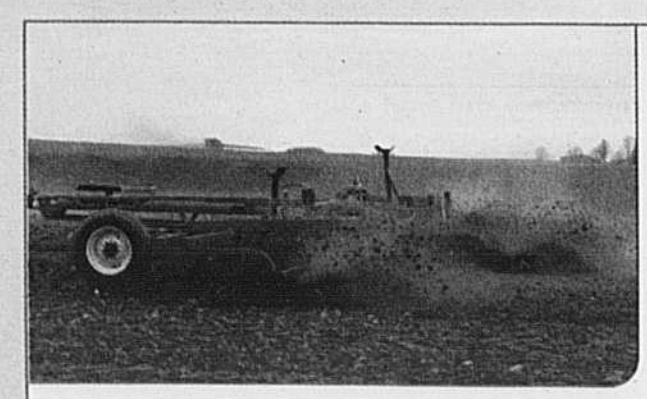

Le Rolling Harrow de Unverferth: Celui qui vous offre le plus grand choix depuis plus de 25 ans

Avec plus de 25 ans dans le domaine, le conditionneur de sol Rolling Harrow est devenu l'outil ultime en préparation de lit de semence.

Les rouleaux éprouvés, d'un diamètre de 12 po et soudés à l'aide d'un robot, sont pourvus de huit lames en acier, dentelées et inclinées, à haute teneur en carbone pour une durabilité exceptionnelle.

- Largeur de travail de 12 pi à 63 pi
- Repliage à plat, vertical, superposé ou croisé
- Flottant ou pressurisé avec des ressorts
- Modèle 225 avec roulements protégés pour les champs chargés de résidusou modèle 1225 avec roulements scellés résistants aux pressions dans tous les sens
- Dents droites en pointe, dents arrondies en diagonale, barre de nivellement avec dents vrillées ou aucune dent
- Offert en rouge ou en vert

Pour determiner quel modèle de conditionneur de sol Rolling Harrow de Unverferth vous convient le mieux, vous devrez prendre en consideration la superficie à travailler, le volume de résidus et de vos préférences. Pour plus d'information, passez chez votre concessionnaire le plus près, consultez notre site au www.unverferth.com ou communiquez avec notre représentant au Québec: Nicholas Magash au 514-588-5836.

Unverferth

unverferth.com

P.O. Box 357 • Kalida, Ohio 45853
(419) 532-3121 • FAX (419) 532-2468
unverferth.com
1-800-322-6301

* Conception ingénieuse • Qualité de fabrication

158341

Que des cages enrichies aux États-Unis en 2030

JEAN-CHARLES GAGNÉ

L'amélioration du bien-être des 280 millions de poules pondeuses aux États-Unis a franchi une nouvelle étape avec le dépôt d'un projet de loi (bill 3798) par trois membres de la Chambre des représentants, le 23 janvier 2012. Cette loi, si elle est adoptée, accorderait jusqu'en 2030 aux producteurs d'œufs de consommation pour remplacer, par phases, leurs cages conventionnelles par des cages enrichies donnant plus d'espace aux oiseaux et leur permettant d'exprimer leurs comportements naturels. Cette loi fédérale aurait préséance sur la mosaïque de règlements en vigueur dans les États.

Cette loi s'inscrit dans la foulée de l'entente historique survenue en juillet 2011 entre l'association des producteurs d'œufs de consommation (United Egg Producers), qui regroupe 88 % des éleveurs, et le groupe activiste Humane Society. Pour l'heure, 90 % des poules pondeuses vivent dans des cages conventionnelles où elles disposent de 432 centimètres carrés (67 po²). Environ 50 millions n'ont que 309 centimètres carrés.

À terme, les pondeuses blanches bénéficieront de 800 centimètres carrés (124 po²) par rapport à 929 (144 po²) pour les pondeuses brunes. Les cages enrichies seront aussi équipées de perchoirs, de nids et d'aires de grattage. Le projet de loi touche aussi l'étiquetage des boîtes d'œufs, l'euthanasie des pondeuses, les taux d'ammoniaque dans les poulaillers. Cette vaste opération va coûter plus de quatre milliards de dollars aux éleveurs.

Le projet de loi a été soumis par Kurt Schrader, agriculteur et vétérinaire, membre du Parti démocrate. Il a été appuyé par un démocrate, Sam Farr, et par deux républicains, Jeff Dunham et Elton Gallegly.

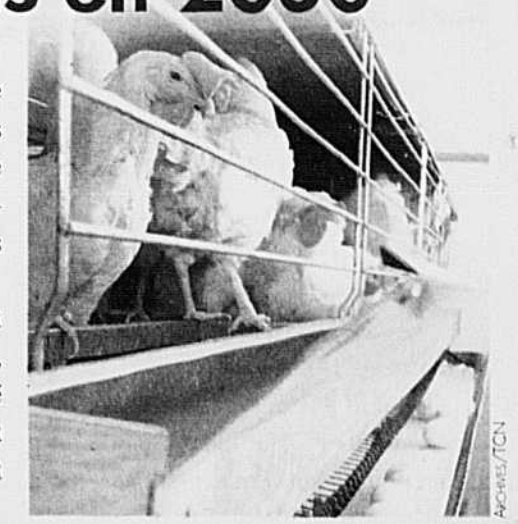

Archives/TCN

André D. Beaudoin sera candidat pour le PQ

Le secrétaire général d'UPA DI, André D. Beaudoin, a annoncé sa candidature pour le Parti québécois lors des prochaines élections.

« Ses connaissances du monde agricole et son expérience seront un atout incroyable pour les Québécois. Avec André Simard et Marie Bouillé, il complétera une équipe agricole déjà très solide », a déclaré Pauline Marois.

M. Beaudoin sera candidat dans Laviolette, en Mauricie. Le comté est actuellement occupé par la libérale Julie Boulet, qui est maintenant ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle a aussi été ministre des Transports. Cette dernière est fort connue dans la région comme ancienne présidente du Festival western de Saint-Tite.

M. Beaudoin est l'un des pionniers de l'organisme de développement international UPA DI fondé en 1993. Il est aussi producteur de veaux de grain et de céréales depuis plus de 30 ans. « Je fais le saut en politique notamment parce que les Québécois ont besoin plus que jamais de reprendre confiance en leurs élus et en leurs institutions. Je veux contribuer à combattre le cynisme », a affirmé André D. Beaudoin. **T.L.**

Vous connaissez l'importance de
PARTENARIAT.

Farmers of North America est un alliance de commerce qui veut s'unir avec VOUS pour Améliorer la rentabilité de votre ferme.

FNA a été créé par des fermiers pour des fermiers et est consacré à abaisser le coût de vos intrants tout en augmentant la valeur de vente d'une plus grande part de votre production.

Partant des épargnes sur l'approvisionnement des intrants, aux rabais que nos distributeurs préférés locaux ou nationaux nous offrent, continuant avec notre logiciel de planification des productions et analyse financière, FNA est déterminé a garder plus d'argent dans vos poches.

Nous travaillons fort a chaque jour, pour continuer d'augmenter la valeur de votre adhésion. Vous permettant ainsi d'améliorer la rentabilité de votre opération.

Joignez FNA des aujourd'hui,
et laissez nous devenir votre
Partenaire en Rentabilité.

FARMERS OF NORTH AMERICA FNA *Améliorer la rentabilité des fermes*

1-877-362-3276 | fna.ca

156159

CHRONIQUE

Lettres à C@therine

Il y a très peu de mots à ajouter au magnifique texte que j'ai reçu d'une femme qui, malgré son jeune âge, a trouvé la voie du bonheur. Ce sont des petites choses qui, mises à bout à bout, créent un immense sentiment heureux bien installé au fond de soi. Puisque je crois profondément que le bonheur vient de soi et non pas des autres, ce texte m'a énormément plu, et j'espère qu'il en sera de même pour vous. ***C@therine***

Le chemin du bonheur

Je vous écris au sujet de votre question dans la *Terre* du 11 janvier 2012 sur le bonheur. Je suis une femme de 24 ans, mais qui en aura sûrement 25 lorsque ma lettre paraîtra… si elle est retenue, bien sûr. Alors, voici ma petite histoire…

Réussir à voir différemment ces petites choses que plusieurs considèrent comme banales remplit ma vie de bonheur. Voici quelques anecdotes.

Le doux chant de l'orange gorge (merle), qui siffle à mes oreilles un matin d'été, après s'être férocement battu avec un lombric, qui lui aura servi de collation.

Cette brise de vent chaud relevant ma lourde chevelure, qui continue son chemin au travers les andains de foin, pour laisser s'échapper une odeur propre à chaque brindille d'herbe.

Comme une brebis qui, après de grands efforts, se relèvera instinctivement pour aller lécher ses agneaux avec un coup de langue rempli d'attention maternelle.

Un éclatant soleil reflétant tous ses rayons sur un couvert de neige qui laissera apparaître une richesse inestimable de diamants.

Une journée automnale remplie de toutes ses couleurs, vêtue d'un habit adéquat par ce jour de pluie. Humer toutes les odeurs que ce magnifique tapis de feuilles laisse flâner.

La grande force de ce crocus qui a su se faire une place sous son abri de neige. Puisant ainsi toutes les ressources nécessaires pour offrir aux yeux des passants un petit clin d'œil.

S'asseoir devant un monument de granit, laissant s'échapper quelques larmes en se remémorant de bons souvenirs passés en la compagnie de gens qu'on a aimés, tout en sachant qu'ils veilleront à jamais sur les êtres qui leur succèdent.

Les yeux rivés sur cet infini bleu rempli de formes à l'allure laineuse. L'instant de quelques inspirations profondes et des paupières qui s'alourdissent, tout en prenant le temps d'écouter la nature pousser.

Le délicat goût des minéraux d'une eau de source fraîche durant cette chaude matinée de travail estival.

Emmitouflée sous les draps un soir de tempête de neige, s'endormir sur la berceuse du frottement des patins du chasse-neige.

Ces quotidiens levers de soleil infinis, tous plus différents les uns des autres, laissant derrière eux leurs ombrages, quand tout est si calme et où le temps semble passer si vite.

Tête contre tête, sans dire un mot, laisser circuler cette vibrante énergie que dégage la complicité du cheval et son cavalier.

À cause de notre rythme effréné, l'accoutumance de la routine et l'ignorance de tous, nous n'arrivons plus à voir toutes ces petites choses si précieuses que la vie nous offre. Chaque instant est unique en soi et il mérite d'être vécu sous toutes ses formes. ***Une amante de la vie***

LA PHOTO DE LA SEMAINE

Anne-Renée s'amuse dans la neige avec son cheval Chopin

Julie Dagenais

Pour soumettre votre photo, voir plus bas.

Estelle, notre gagnante

À la suite de notre demande, dans notre édition du 1er décembre dernier, de nous faire parvenir vos trucs, recettes ou histoires de Noël, nous avons procédé au tirage au sort parmi tout le courrier reçu.

La gagnante a signé « Estelle »; sa lettre intitulée « Mon histoire de Noël » a été publiée dans notre édition du 8 décembre 2011. Elle remporte un exemplaire du livre « Dans les cuisines de la Matawinie ».

Cette personne aurait-elle l'amabilité de nous faire parvenir ses coordonnées?

Merci à tous nos lecteurs et lectrices qui ont participé à ce concours. ***C@therine***

Février, mois de l'amour

J'ai envie de publier de belles histoires d'amour et, à l'occasion du mois de février, je vous invite à m'envoyer vos plus belles histoires d'amour... pour ainsi créer un tourbillon d'énergie amoureuse qui, je l'espère, permettra à d'autres romans de naître. ***C@therine***

Recette pour Jeannine

En réponse à « Jeannine », voici la recette de pain d'Indien de Mme Larochelle Roy.

Pain d'Indien

Mélanger:

6 c. à thé de poudre à pâte

2 tasses de farine tout usage

1/4 de tasse de sucre

1 c. à thé de sel

Couper 1 tasse de graisse dans ce mélange.

Ajouter 1½ tasse de lait.

Ajouter les raisins (environ 1/4 de tasse ou plus, au goût)

Étendre à une épaisseur de 2 pouces.

Cuire au four à 450 °F, environ 15 minutes

Hélène de Bellechasse

CONDITIONS DU COURRIER ET DE LA PHOTO DE LA SEMAINE

- Se présenter – âge, sexe, situation – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de deux pages. Pseudonyme court et original. Si l'on réécrit, mentionner son pseudonyme et la date de publication de la réponse précédente, en mentionnant le sujet qui avait été abordé. Adressez vos lettres à :
  Lettres à Catherine, *La Terre de chez nous*, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9. Courriel : *catherine@laterre.ca*.
- Pour voir votre photographie publiée, envoyez votre fichier (4x6, format.jpg, 200 dpi) par courriel à notre photographe Beatriz Salas (*bsalas@laterre.ca*). Prière d'indiquer votre nom, celui des personnes photographiées, le lieu où la photographie a été prise ainsi qu'une très brève description du sujet. Nous publierons chaque semaine la meilleure photographie reçue correspondant à la saison actuelle.

CHRONIQUE

du Fond du Rang

GERMAINE DURAND
tcn@laterre.ca

Un hiver de glace

Je sais pas si vous vous en souvenez, mais entre une ondée et un verglas il est tombé un peu de neige en janvier. Et la fois qu'il a neigé, mon conjoint et moi sommes allés dépoussiérer nos skis de fond. La couche de neige était pas épaisse : on a réussi à nettoyer le dessous, mais pour le dessus faudra attendre une prochaine bordée.

Après avoir filé au travers le pacage des vaches, on a atteint le boisé où court un petit sentier forestier moyennement entretenu. Nous venions à peine d'entrer en forêt que le chien qui nous accompagnait s'est mis à suivre des traces pour finalement disparaître. Une disparition assez appréciée considérant qu'il n'arrêtait pas de me barrer le chemin ou encore de marcher sur mes skis.

Après une heure de glisse et de contorsions entre les branches qui passaient de part en part du sentier, on est rentré à la maison. Le chien n'était toujours pas réapparu. On s'est inquiété puisque pendant notre petite virée, on a aperçu un piège posé par un trappeur. Un piège à appât, ouvert sur une cage où se trouvaient des restes de viande et de poisson. Je me suis demandé si c'était un piège pour les ratons ou pour les coyotes. Il n'y avait pas d'écriteau à l'entrée de la trappe. Et même s'il avait été écrit : *Pour coyotes seulement!*, mon chien ne se serait pas tenu à l'écart pour autant. Il sait pas lire.

Inquiets que le chien se soit fait prendre dans un piège, nous sommes repartis à sa recherche, mais cette fois au volant du VTT. Mon conjoint avait apporté une grosse paire de pinces, celle qu'on utilise pour couper des mailles de la chaîne qui sert à attacher les vaches. Au cas où. Et puisque nous sommes des gens très méthodiques, on a aussi enlevé nos skis avant de monter sur le VTT.

Il a suffi de cinq minutes pour repérer notre toutou, assis bien sagement, immobile et muet, la tête enfilée dans un collet. J'imagine que son nez a dû flairer un appât et quand le fil de fer lui a serré l'encolure, il a dû penser qu'il venait de se faire attacher par une main invisible. Alors, il a attendu sagement qu'on vienne le chercher. Il en est ressorti sans une égratignure, seulement joyeux de retrouver sa liberté.

Savoir que ce serait pas si dangereux, j'aurais bien le goût de mettre la main au collet de ce trappeur. Mais le problème, c'est que je faisais du ski, non pas sur ma terre, mais chez le voisin. Je lui avais demandé la permission d'aller me balader dans son boisé et il avait accepté sans hésiter. Sauf qu'il avait omis de me dire que son boisé était parsemé de trappes et collets.

Quoi qu'il en soit, je vais désormais rester chez moi. C'est pas nécessaire d'aller chez le voisin pour pratiquer un sport de glisse. Comme la cour de ferme est glacée à la grandeur depuis des semaines, il suffit de chausser une paire de bottes de caoutchouc aux semelles trempées et d'essayer de se rendre à l'étable. Ça relève du sport extrême.

Puisque le tracteur est inutile cet hiver pour entretenir la cour de ferme, faudrait sérieusement songer à l'achat d'une Zamboni. Ça devrait être déductible d'impôt. Faut que j'en parle au comptable.

Fleurs & potagers

FRANÇOISE CHARETTE

Les *Crassulaceae*, une famille succulente

Aeonium undulatum

FRANÇOISE CHARETTE

On qualifie de succulentes les plantes dont les feuilles ou les tiges contiennent des réserves d'eau, une particularité permettant à ces végétaux provenant de milieu aride de survivre à la sécheresse et à la chaleur. Les succulentes représentent un nombre impressionnant de plantes sur la planète et elles ont été classées par familles botaniques, lesquelles regroupent des genres ayant des similitudes entre eux. On y retrouve, entre autres, la famille des *Crassulaceae* comprenant plusieurs genres dont Crassula, Echeveria, Aeonium, Kalanchoe, la famille des *Cactacaea* incluant moult genres, dont Opuntia, Mammillaria, la famille des *Liliacées* et son genre Aloès, etc.

Les Crassulacées

Les plantes de cette grande famille exigent peu de leur culture, mais l'arrosage est leur tendon d'Achille. Les Crassulacées se cultivent à l'intérieur, dans une pièce ensoleillée; si les feuilles rougissent pendant l'été, c'est que le soleil est trop fort et il vaut mieux éloigner la plante de la fenêtre. On utilise un terreau sableux, léger en général, parfois un peu plus lourd pour certaines espèces, des pots en terre cuite de préférence, et surtout solides pour les grosses plantes comme les *crassulas ovata*. Pendant la période de croissance, au printemps et à l'été, l'arrosage se fait en profondeur et on attend que le sol soit complètement sec avant de recommencer. Si on sort les plantes à l'extérieur, on enlève les soucoupes. La fertilisation est minimale, soit ¼ à ½ de la dose recommandée de 20-20-20 ou 15-30-15 ou un engrais à base d'algues, et ce, à intervalles de trois semaines, d'avril à septembre. Puis, on arrête la fertilisation et on diminue les arrosages jusqu'au début de l'hiver, quand la période de dormance débute. On installe alors la plante dans un endroit frais et sec, environ 12 à 16 °C, et on arrose très peu. Le pire ennemi des Crassulacées est une combinaison de froid et de surplus d'humidité provoquant la pourriture ou un gros manque d'eau.

Petits et grands joyaux

Le genre *Aeonium* : ces plantes aiment la chaleur et on les surnomme roses vertes parce qu'elles forment des rosettes symétriques au bout des branches. Afin de mieux les connaître, visitez le site *www.cactuspro.com/encyclo/Aeonium* et cliquez à droite de la page sur « Plus de photos avec Google ». Un ravissement! Comment résister aux petits A.'Garnet' aux feuilles rouges et vertes, A.'Kiwi',10-13 cm, aux feuilles vertes bordées de rouge, A.'Sunburst' aux feuilles vert foncé entourées d'une marge blanche ainsi que A.'Glutinosum' et ses magnifiques inflorescences jaunes?

Le genre *Kalanchoe*: K. Blossfeldiana, originaire du Madagascar, d'une hauteur de 30-40 cm et au port buissonnant, est une des plantes intérieures les plus cultivées, à cause de ses magnifiques floraisons et de ses nombreux cultivars exhibant des fleurs aux teintes brillantes de saumon, rose pourpre, rouge vif. On retrouve aussi depuis une dizaine d'années des hybrides tout à fait remarquables de la lignée *Calandiva*; ils produisent des petites fleurs aux innombrables pétales et aux couleurs saisissantes de saumon orangé, blanc, et au cœur rose pastel, rose foncé, etc. Ils fleurissent au début de l'hiver pendant 5 à 6 semaines et parfois plus.

SUR LA TABLE

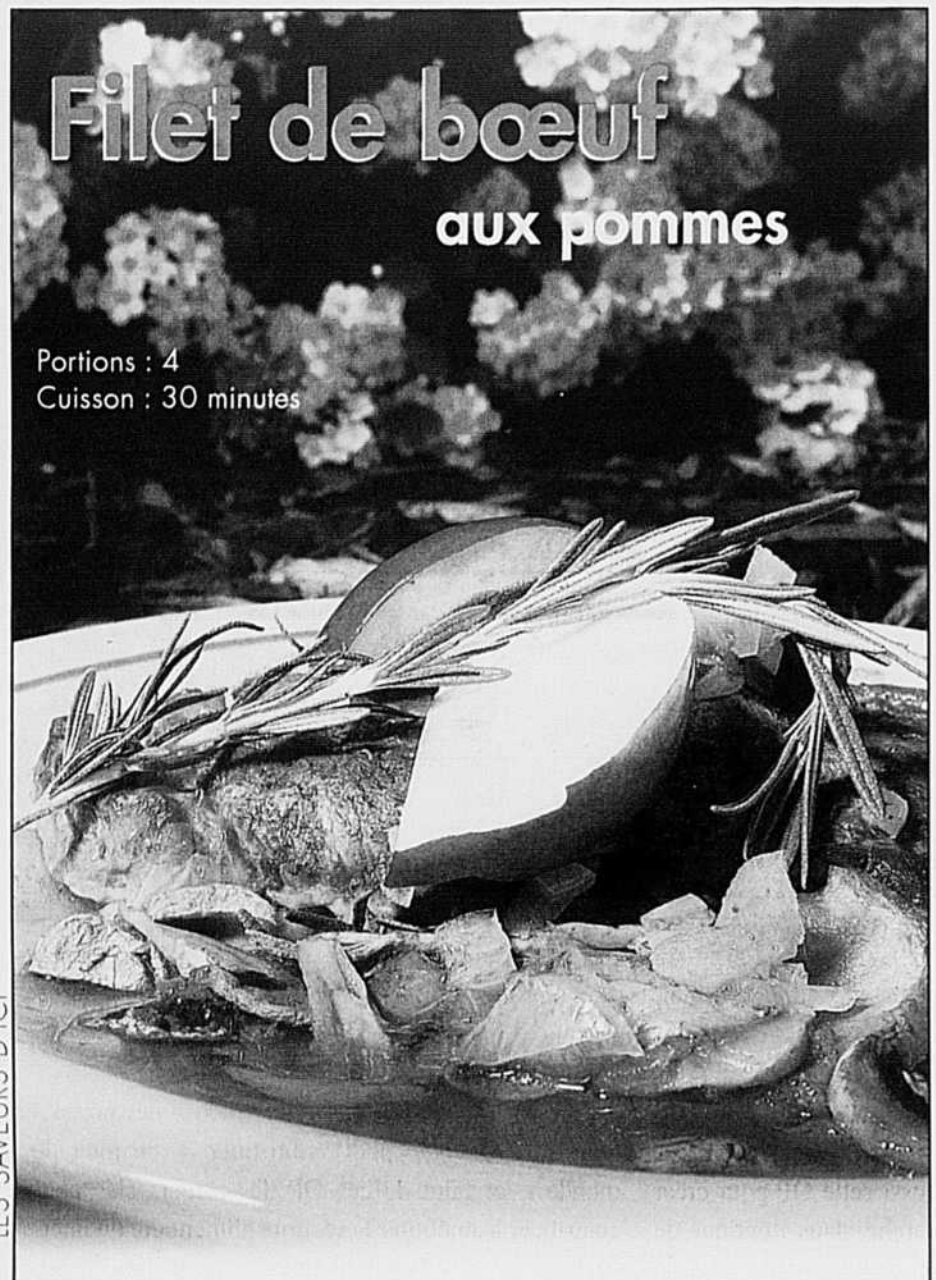

LES SAVEURS D'ICI

INGRÉDIENTS

Au goût	poivre et sel
¼ tasse (60 ml)	gras de canard ou huile ou beurre
1	oignon émincé
2 branches	romarin
4 (1 lb - 454 g)	filets de bœuf
4	pommes, taillées en quartiers
2 c. à table (30 ml)	miel
1 c. à thé (5 ml)	cannelle moulue
½ tasse (125 ml)	champignons, tranchés
1 c. à table (15 ml)	gras de canard ou huile ou beurre
3 c. à table (45 ml)	vinaigre de cidre
1 tasse (250 ml)	crème 10%
½ tasse (125 ml)	ciboulette, hachée

Mélanger les 4 premiers ingrédients. Déposer sur les filets de bœuf. Mettre le tout dans un plat allant au four. Cuire à découvert à 400 °F (200 °C), 30 minutes.

Environ 10 minutes avant la fin de la cuisson, arroser la viande de jus et l'entourer de quartiers de pomme. Arroser du mélange de miel et cannelle.

Pendant ce temps, poêler les champignons avec un peu de gras.

Retirer le plat du four. Déposer la viande dans une assiette et couvrir d'un papier d'aluminium. Pour la sauce, déglacer les sucs de cuisson avec le vinaigre. Laisser bouillir une minute. Verser la crème et réduire un peu. Ajouter la ciboulette.

Déposer la viande dans des assiettes et l'entourer avec les pommes et les oignons mélangés aux champignons. Napper de sauce.

MOTS CROISÉS

MAURICE SAINDON

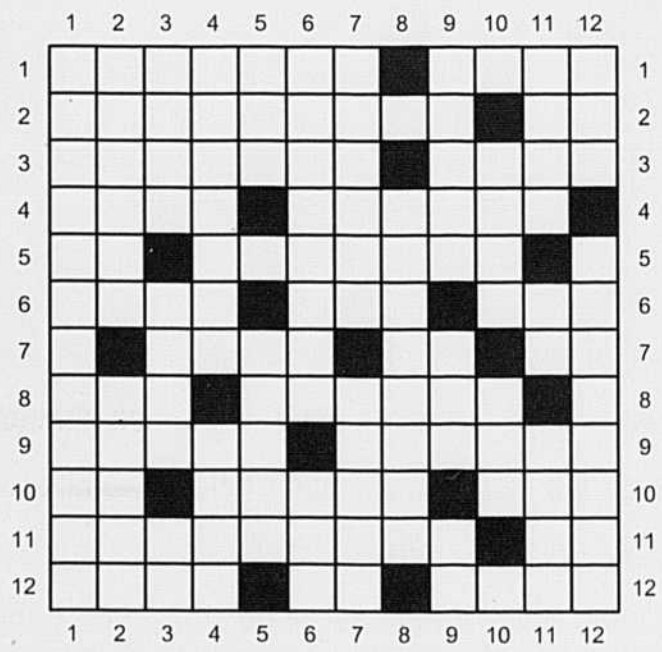

HORIZONTALEMENT

1 - Belle-de-jour. - Ses fruits sont des gousses.

2 - Arbre d'Amérique centrale, cultivé pour son fruit. - À l'endroit en question.

3 - Férocité. - Liquide amniotique.

4 - Monnaie chinoise. - Agrume.

5 - Animal édenté. - Micocoulier.

6 - À eux. - Cri de douleur. - Inflorescence.

7 - Ouvrier agricole. - Abréviation de route rurale. - Mégaoctet.

8 - Fit usage. - Repousse après la fauche.

9 - Pariât. - Sans tige apparente.

10 - Terminaison des verbes du 2e groupe. - Plante d'Afrique voisine du haricot. - Pucier.

11 - Coudrier. - Exprime un rapprochement.

12 - Guette. - À l'intérieur. - Instrument de labour.

VERTICALEMENT

1 - Protéine du lait.

2 - Graminée à graines toxiques. - Produit de l'érable.

3 - Étable à porcs. - Arbre malais de la famille des moracées. - Deux.

4 - Pellicule dure qui enveloppe certaines graines. - Partie d'un panier.

5 - Président de l'Allemagne 1999-2004. - Lamier blanc.

6 - Canapé. - Période de chaleur.

7 - Contesterai. - Acteur français 1904-1976.

8 - L'érable en est une.

9 - Oléacée au bois clair, souple et résistant. - Partie d'une vallée. - Rhésus.

10 - Vieille. - Sans aucune valeur.

11 - Consacré (à). - Après midi. - Partie d'une région.

12 - Ils. - Plante de la famille des violacées.

SUDOKU

LES ÉDITIONS GOÉLETTE

		7				5		
		6		1	7	8		
8					9		2	
	9	5	1					
1	7			5		3		9
	5		8					
						6	7	3
7		3					8	

Niveau de difficulté : très difficile

Règlements du Sudoku

Le but du jeu est de remplir les cases vides de la grille en respectant toujours les 3 règles principales :

- Chaque case doit contenir un chiffre de 1 à 9.
- Tous les chiffres de 1 à 9 doivent se retrouver dans chaque colonne, chaque rangée et chaque région de 3 x 3.
- Aucun chiffre ne doit se répéter dans une même colonne, ligne ou région.

Les solutions de la semaine dernière à la fin des petites annonces

CHRONIQUE

Terres à Terres

Des céréales… qui changent le monde

HÉLÈNE JOLETTE, UPA DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Il y a cinq ans à peine, qui aurait cru que le Programme alimentaire mondial (PAM) ferait appel à des organisations paysannes (OP) de l'Afrique de l'Ouest pour lutter contre la faim. Selon Normand Jacob, chargé de programmes à UPA Développement international (UPA DI), « cela nécessite un niveau de professionnalisation élevé des OP, car celles-ci doivent être en mesure de regrouper au fil des campagnes l'excédent céréalier de leurs membres et d'assurer un bon suivi de qualité. Pour y arriver, il a fallu de notre part un accompagnement structuré, au fil des années, afin que les paysans comprennent les avantages de la mise en marché collective et s'en approprient le fonctionnement. L'autre défi a été de fidéliser leurs membres ». Ce long chemin pour mettre en place des services collectifs ressemble étrangement à celui emprunté par les producteurs du Québec.

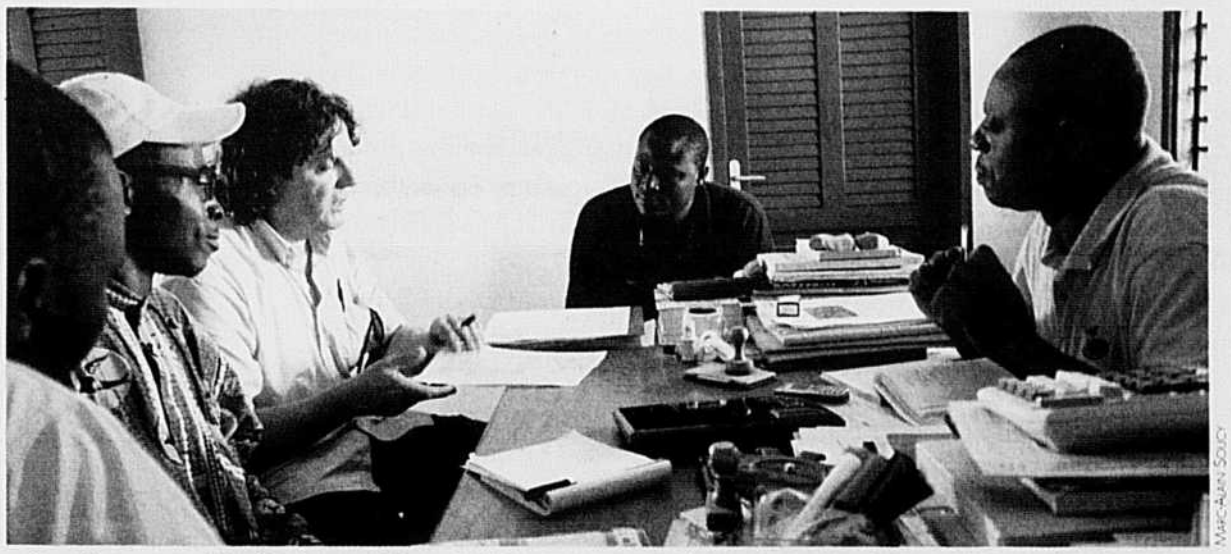

MARC-ADJAN SOUCY

« La mise en marché collective en Afrique de l'Ouest permet de réduire le nombre d'intermédiaires et ainsi offrir un prix plus élevé aux paysans », affirme Normand Jacob, chargé de programmes, UPA DI.

Normand, qui accompagne des OP de pays d'Afrique de l'Ouest depuis 1995, nous confiait un fait éloquent relatif à l'une d'entre elles. « Entre 2008 et 2011, Faso Jigi, de la région de Ségou au Mali, a vendu 6365 tonnes de céréales au PAM pour répondre à la crise alimentaire de pays dans la sous-région. Ceci représentait la plus grande partie de son stock de céréales. »

Dans le pays voisin, au Burkina Faso, le PAM sollicite aussi depuis quelques années une autre OP partenaire d'UPA DI, l'Union des groupements pour la commercialisation de produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM). Le but est de constituer un stock de sécurité de céréales afin de faire face à d'éventuelles crises alimentaires. Fait intéressant, l'État de ce pays implique aussi cette OP pour créer un stock de régulation de marché, dans l'optique de stabiliser les prix aux consommateurs. Selon Normand, « l'avantage pour l'État de faire appel à cette OP est qu'elle peut répondre rapidement à une demande, car on sait où se trouve le stock et de combien de tonnes elle dispose. L'autre avantage est qu'elle peut stocker les céréales dans ses propres entrepôts, donc pas besoin de les déplacer ».

Comme quoi le partage de l'expertise des producteurs du Québec peut contribuer à changer le monde… et faire de ces OP des acteurs clés pour contribuer à améliorer la sécurité alimentaire ou intervenir en cas de crise alimentaire.

Cette chronique est réalisée grâce à la contribution financière de

Agence canadienne de développement international — Canadian International Development Agency

ÉCONOMIE

Un iPhone pour tenir ses résolutions alimentaires

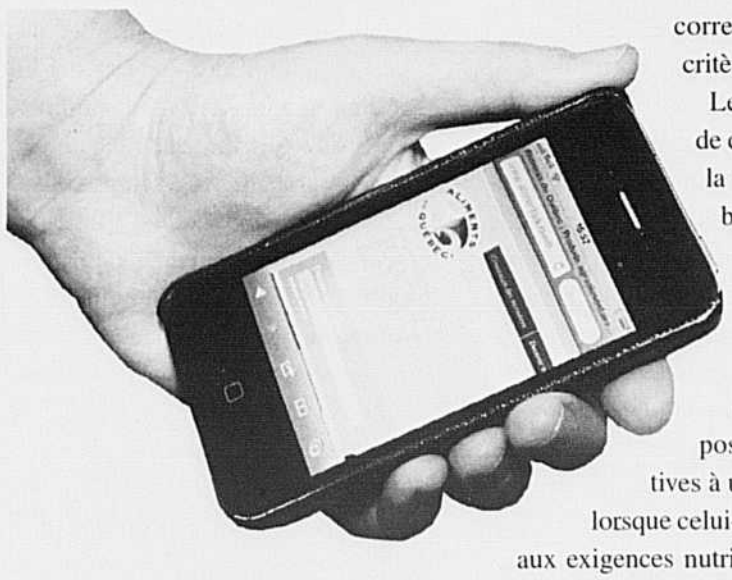

BEARLY SAIAS/TCN

THIERRY LARIVIÈRE

Les détenteurs de téléphones intelligents, comme le iPhone, peuvent maintenant lire le code barres des produits en épicerie et déterminer si l'aliment correspond à leurs critères de sélection.

Les applications de ce type sont pour la plupart disponibles en anglais seulement, pour l'instant. L'une d'entre elles, le *fooducate.com*, propose des alternatives à un produit donné lorsque celui-ci ne répond pas aux exigences nutritionnelles fixées par le blogue américain *Fooducate*. Quelque 200 000 code barres y sont répertoriés. La langue et la différence des inventaires entre le Québec et les États-Unis limitent toutefois la portée des notes attribuées aux aliments par cet outil.

Une autre application permet aussi de savoir si les différents additifs alimentaires représentent certains risques en fonction des dernières études sur le sujet. Le *Chemical Cuisine* répertorie 130 additifs tels que le palmitate d'ascorbyle ou l'alpha tocophérol. Le programme *SeaChoice* permet quant à lui de faire des choix avisés afin de préserver les espèces de poissons en danger.

Les consommateurs peuvent s'informer sur la quantité de sodium contenue dans près de 2000 aliments des chaînes de restauration grâce à *Sodium 101*. Environmental Working Group a produit de son côté une application qui affiche la liste des fruits et légumes en fonction de l'utilisation plus ou moins grande de pesticides qu'ils nécessitent pour leur production. Le groupe environnemental suggère d'ailleurs l'achat de produits biologiques.

Bref, les possibilités semblent infinies et on peut imaginer qu'un jour les consommateurs pourront déterminer leurs propres critères d'achat et faire leur épicerie d'une façon plus précise que jamais.

Projet pour les Aliments du Québec?

Bien que rien de tel n'existe pour le moment dans le marché québécois, Aliments du Québec s'intéresse de près au développement d'une application pour les téléphones intelligents. « On a eu des discussions là-dessus », indique Marie Beaudry, directrice générale d'Aliments du Québec, qui pense que ce projet pourrait faire partie des orientations de 2012 qui seront bientôt déterminées. Un tel outil pourrait suggérer des alternatives québécoises à un produit ou encore préciser son lieu de fabrication.

RÉGIONS

Le pouvoir d'agir pour éviter le pire

YVON LAPRADE

QUÉBEC - Les accidents de travail sur la ferme continuent de tuer du monde. Trop de monde, en fait, aux yeux de ceux qui font de la prévention et qui souhaitent sensibiliser les agriculteurs face aux risques qu'ils courent en ne prenant pas le temps de sécuriser leurs lieux de travail.

> Comment faire prendre conscience à un jeune travailleur – ou encore à un travailleur expérimenté – qu'il met sa vie en danger s'il ne prend pas le temps de planifier la tâche à accomplir?

Les statistiques parlent pourtant d'elles-mêmes : bon an, mal an, au Québec, une vingtaine de décès surviennent sur les fermes et au moins un millier d'accidents nécessitent des soins médicaux. Faut-il voir cela comme une fatalité? Les agriculteurs ont-ils le pouvoir d'agir pour éviter le pire, et en sont-ils conscients?

« On constate que les producteurs agricoles ne mesurent pas tous les dangers, non pas par inconscience, mais plutôt parce qu'ils sont souvent trop pris par les tâches qu'ils doivent accomplir quotidiennement. Ils nous disent qu'ils font attention, mais ils oublient parfois de se protéger », constate Benoit Parent, conseiller en concertation à la direction du partenariat à la CSST. Il ajoute : « Il y a encore beaucoup de travail à faire en prévention, sur le terrain. On voit encore des tracteurs sans cadres métalliques, par exemple. »

François Granger, ingénieur agronome et conseiller-expert en prévention-inspection à la CSST, opine dans le même sens. « Certaines pratiques mettent en danger la santé et la sécurité des travailleurs agricoles. Les habitudes de travail sont en cause. On finit par ne plus voir les risques associés à des comportements non sécuritaires. On oublie trop souvent de cadenasser des pièces de machinerie. » C'est ainsi que les accidents surviennent : un tracteur se renverse sur son conducteur; un travailleur agricole fait une chute dans un silo à grains; un autre s'intoxique au monoxyde de carbone en effectuant des travaux de nettoyage dans une porcherie.

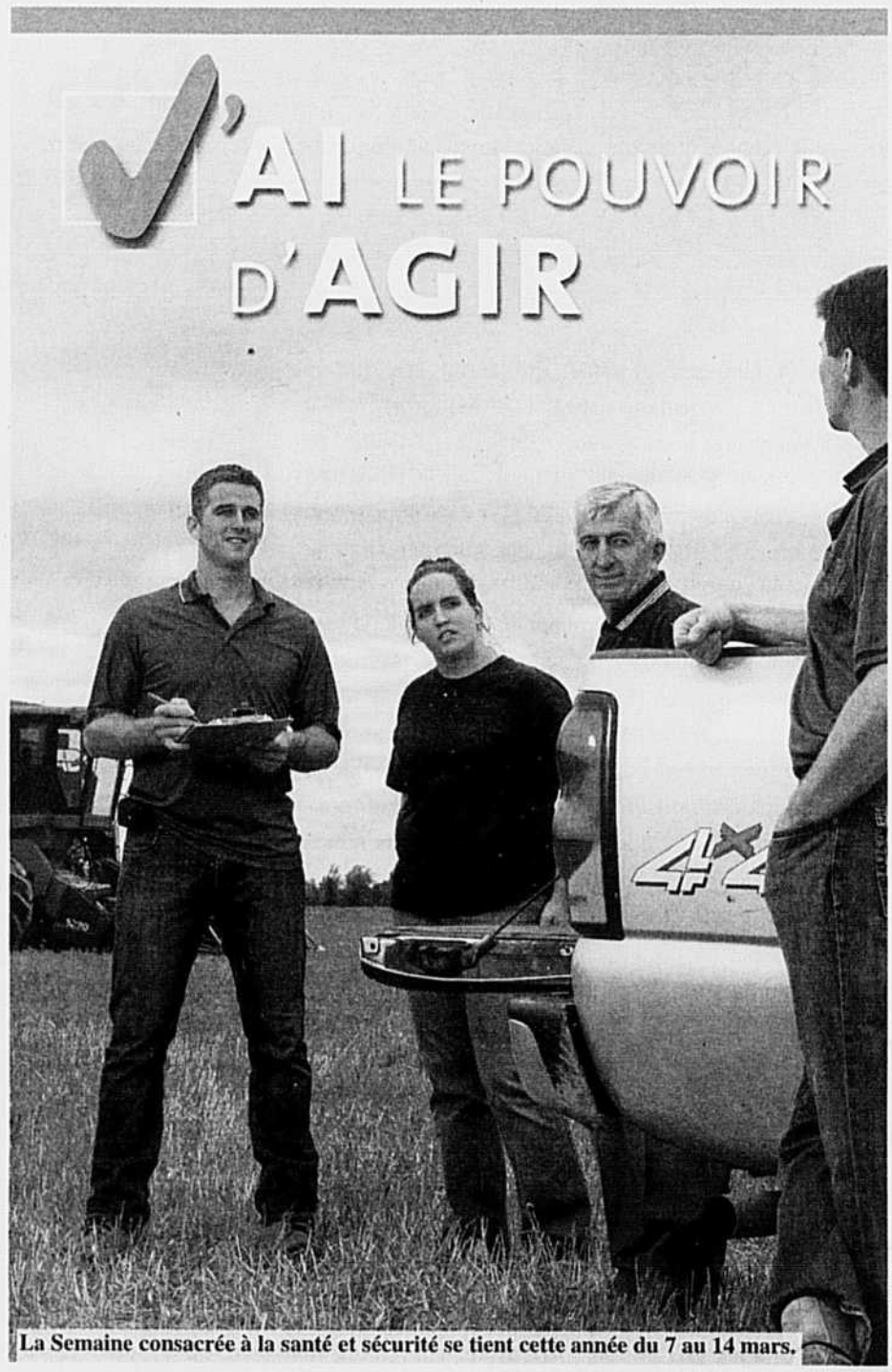

La Semaine consacrée à la santé et sécurité se tient cette année du 7 au 14 mars.

GRACIEUSETÉ UPA

Les campagnes de prévention permettent tout de même de faire des avancées. Les agriculteurs seraient plus sensibilisés, mieux outillés, pour prévenir plutôt que guérir. Les stratégies se sont raffinées, les interventions sont mieux ciblées.

Un cinq minutes rentable

Mais comment éviter des accidents « prévisibles »? Comment faire prendre conscience à un jeune travailleur – ou encore à un travailleur expérimenté – qu'il met sa vie en danger s'il ne prend pas le temps de planifier la tâche à accomplir?

« La santé et sécurité doivent faire partie intégrante de la planification du travail. Il ne faut pas voir cet aspect comme un ajout mais comme un élément faisant partie d'un tout. Ça s'appelle faire le choix de la prévention », insiste Benoit Parent.

Parce qu'il y a un prix à payer – un prix fort, à vrai dire – pour réparer les pots cassés résultant d'erreurs humaines. La CSST calcule que 12 000 entreprises agricoles, au Québec, déboursent en moyenne 4,5 M$ par année pour couvrir les indemnités versées à leurs travailleurs victimes d'accidents et de maladies professionnelles. C'est ce que coûtent les accidents sur nos fermes.

Les entreprises sont néanmoins de plus en plus nombreuses à aller au-devant des coups et à consacrer « un petit cinq minutes de la prévention », chaque matin, avant de débuter la journée de travail. « Ce temps consacré à la prévention s'avère l'investissement le plus rentable pour une entreprise qui se donne la peine d'intervenir à la base », reconnaît Michel Pérusse, vice-doyen à la formation continue et aux relations extérieures à l'Université de Sherbrooke.

Il était un des conférenciers au colloque des partenaires de la santé et de la sécurité en agriculture, à Québec, la semaine dernière. Le colloque, un événement très couru, est une occasion de mettre la table en vue de la tenue de la Semaine consacrée à la santé et sécurité qui se tient cette année du 7 au 14 mars, et dont le thème est : accueillir, former, superviser.

L'UTILI-TERRE
www.utiliterre.ca
www.facebook.com/utiliterreca
www.twitter.com/utiliterre
Le VRAI complément à *La Terre de chez nous*
ABONNEZ-VOUS AU 1 877 679-7809

FAITS DIVERS

Poursuite de 4,7 millions

AXA Assurance, assureur du Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert-de-Lauzon, au sud de Québec, vient d'intenter une poursuite contre Alarmes VEC et Granipro, à Saint-Henri. En décembre 2010, une alarme d'incendie s'est déclenchée dans cette centrale d'alarme, signalant un début d'incendie à la ferme. La femme de ménage du Centre a communiqué avec la centrale d'alarme l'informant qu'il y avait une « odeur de chauffé ». On lui aurait répondu de ne pas s'en faire, car il s'agissait probablement d'une fausse alarme. Finalement, la femme de ménage a vu de la fumée blanche et a composé le 911. À l'arrivée des pompiers, le feu courait à la grandeur du bâtiment et 361 verrats de grande valeur ont péri. AXA Assurance mentionne dans sa requête à la Cour supérieure que le sinistre aurait pu être amoindri, voire même évité. **Y.C.**

Feu en Abitibi

Le feu a complètement détruit un garage contenant trois tracteurs et de la machinerie le lundi 23 janvier, à Val-d'Or, vers 22 h 15. Le feu est survenu au 106 de la montée Béland, à la ferme bovine de Louis Tenhave, qui était absent lors du sinistre. Les pompiers ont dû faire appel aux travaux publics de la Ville, car un des camions à incendie est resté pris sur une route. Le garage est une perte totale. Une défectuosité électrique serait à l'origine du feu. **Y.C.**

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Fédération des groupes conseils agricoles du Québec

Les Groupes conseils agricoles (GCA) d'Abitibi-Ouest et du Témiscamingue sont des OSBL qui offrent des services-conseils en gestion agricole et en agroenvironnement. Ces GCA sont à la recherche d'une personne autonome, dynamique et soucieuse du service à la clientèle pour occuper le poste de

Coordonnateur ou Coordonnatrice régional(e)

(Poste à temps partiel, avec possibilité de temps plein)

FONCTIONS : Sous la responsabilité du comité régional de l'Abitibi-Témiscamingue, la personne titulaire de ce poste a pour principales fonctions de :

- revoir la structure organisationnelle et le mode de fonctionnement des deux GCA et mettre sur pied une organisation régionale de soutien et de coordination en vue d'accentuer leur efficacité;
- procéder à la révision et au développement uniforme de l'offre de services-conseils, des deux GCA en fonction des besoins de la clientèle et des enjeux du secteur agricole;
- assurer le positionnement stratégique des deux GCA au sein de la région;
- s'assurer d'une communication efficace auprès de la clientèle et des partenaires;
- voir à la promotion des deux GCA en vue de recruter de nouveaux membres et clients ponctuels.

QUALIFICATION ET HABILETÉS REQUISES

- Formation en agriculture ou en administration; membre de l'Ordre des agronomes du Québec, un atout;
- Minimum de 5 ans d'expérience pertinente dont une expérience concrète dans la gestion d'une organisation et des ressources humaines;
- Bonne connaissance du secteur agricole et idéalement des services-conseils en gestion agricole ou en agroenvironnement;
- Excellentes aptitudes en planification et organisation du travail et fortes habiletés pour les communications;
- Grande facilité à travailler en équipe, être autonome, dynamique et soucieux du service à la clientèle;
- Maîtrise de l'environnement Windows et des logiciels de la série Office;
- Disponibilité pour des déplacements sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et occasionnellement à l'extérieur de la région (accès à un véhicule et permis de conduire valide);
- Expérience de travail dans un milieu associatif, un atout;
- Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit, un atout.

CONDITIONS D'EMPLOI : Ce poste pourrait devenir à temps plein, notamment si la personne retenue peut aussi travailler en tant qu'agronome-conseil en gestion agricole ou en agroenvironnement. Le lieu de travail est à un endroit à déterminer dans la région. Les conditions salariales seront établies selon la Politique de gestion des ressources humaines de la FGCAQ. La date d'entrée en fonction est prévue en mars 2012.

Les curriculum vitae doivent être acheminés par courriel AVANT LE 16 février 2012
à Claudine Lussier, agr., directrice générale FGCAQ, claudine.lussier@fgcaq.com.

Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

156036

Fédération des groupes conseils agricoles du Québec

La FGCAQ est à mettre sur pied une nouvelle organisation, en collaboration avec le REGA, qui aura pour mandat le regroupement, la coordination et le soutien des livreurs de services-conseils en agriculture et à cette fin, est à la recherche d'une personne autonome, dynamique et soucieuse du service à la clientèle pour occuper le poste de

Agent(e) de projets et de communication

FONCTIONS

Relevant de la direction générale, la personne titulaire de ce poste a pour principales fonctions de :

- assurer le soutien nécessaire à la tenue de réunions au Forum des conseillers et voir à l'organisation d'activité de formation continue;
- rédiger des demandes d'aide financière, assurer la gestion de projets inhérents au développement de la pratique professionnelle des conseillers et voir à leurs réalisations;
- collaborer à la réalisation d'analyses technico-économiques et d'études;
- rédiger le bulletin d'information ainsi que des articles et contribuer à la mise à jour et au développement du site Web de l'organisation;
- représenter l'organisation lors de salons et d'expositions ainsi qu'auprès d'étudiants;
- participer à l'organisation de divers événements provinciaux.

QUALIFICATION ET HABILETÉS REQUISES

- être membre de l'Ordre des agronomes du Québec et de préférence, détenir un baccalauréat en agroéconomie;
- avoir un minimum de 5 années d'expérience pertinente, notamment en gestion agricole, en gestion de projets et en communication;
- posséder de fortes habilités en communication et plus spécifiquement en rédaction;
- avoir de bonnes aptitudes en planification et organisation du travail;
- avoir une grande facilité à travailler en équipe et être soucieux du service à la clientèle;
- maîtriser l'environnement Windows et les logiciels de la série Office ainsi que l'environnement Web;
- avoir accès à un véhicule et être disponible pour des déplacements occasionnels à l'extérieur;
- expérience de travail dans un milieu associatif, un atout;
- Posséder une bonne connaissance de la langue anglaise, parlée et écrite, un atout.

CONDITIONS D'EMPLOI

Il s'agit d'un poste permanent à temps complet. Le lieu de travail est à Longueuil. Les conditions salariales seront établies selon la Politique de gestion des ressources humaines. La date d'entrée en fonction est prévue en mars 2012.

Les curriculum vitae doivent être acheminés par courriel AVANT LE 24 février 2012
à Claudine Lussier, agr., directrice générale FGCAQ, claudine.lussier@fgcaq.com.

Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

156113

UN EMPLOI À COMBLER?

Réservez votre espace

1 800 528-3773

MTI Canada inc., entreprise située à St-Romuald près de Québec, se spécialise dans la distribution de machinerie agricole et d'équipements motorisés pour l'extérieur. L'entreprise désire combler les postes suivants :

DIRECTEUR DES VENTES
SECTEUR ÉQUIPEMENTS ET PIÈCES AGRICOLES

Le candidat doit avoir une excellente connaissance du secteur d'activités et doit avoir de l'expérience en gestion de personnel. Formation de base en mécanique est un atout. Déplacements fréquents. Expérience minimale de 5 ans dans la vente, bon communicateur, autonome, bon jugement et enthousiasme. La connaissance de l'anglais est essentielle.

RESPONSABLE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Répondre aux appels téléphoniques de nos clients avec professionnalisme pour leur donner le soutien technique requis, assister les représentants du secteur agricole pour les démonstrations de produits, analyser et compléter les réclamations de garantie. La connaissance du secteur d'activités et le bilinguisme sont essentiels.

Salaire et avantages sociaux très concurrentiels.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae **avant vendredi le 10 février 2012** par télécopieur au **418 839-3923** ou par courriel à **info@mticanada.ca**

MTI CANADA

155955

La Coop fédérée

Fondée en 1922, LA COOP FÉDÉRÉE représente près de 90 000 membres regroupés dans 105 coopératives dont les installations sont réparties au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan. La Coop fédérée fournit aux producteurs agricoles des biens et des services nécessaires à l'exploitation de leur entreprise.

Le Service de la formulation et de l'assurance qualité est à la recherche d'un/d'une :

Technicien-ne en assurance qualité

Effectuer les tâches de contrôle de qualité quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles pour assurer la conformité de la production selon les normes établies; gérer les analyses internes et externes relatives aux aliments; signaler les non-conformités et enregistrer les données. Produire des rapports et analyser les tendances; assurer le support à la production en traitant les non-conformités, le maintien et l'amélioration du système qualité et le suivi des inspections et audits externes des certifications en place (BPM, ACIA, HACCP ou autres). Assurer le suivi et le respect du cahier de charge qualité (exigences et normes) ainsi que le lien entre l'usine et les différents intervenants externes impliqués dans les dossiers associés à l'assurance qualité. Gérer les plaintes et le service à la clientèle en matière de qualité des produits.

Vous détenez une formation en technique agricole, en sciences et technologie des aliments ou en agronomie et possédez au moins 1 à 3 années d'expérience pertinente idéalement en alimentation animale. Vous connaissez les normes BPM/HACCP et vous vous démarquez par votre capacité à influencer, votre nature méthodique et votre facilité à travailler en équipe. Capable de prendre des décisions efficacement et rapidement, d'organiser et de travailler de façon autonome. Vous possédez une bonne maîtrise des logiciels MS Office et un anglais fonctionnel. Finalement, vous avez accès à un véhicule automobile pour les besoins de votre travail.

Si vous désirez joindre les rangs d'une organisation d'avenir offrant des défis intéressants, un milieu de travail stimulant, une rémunération concurrentielle ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux incluant un régime de retraite, **joignez-vous à notre équipe**. Faites-nous parvenir votre *curriculum vitae* en mentionnant le numéro de concours 12-01-052 **au plus tard le 17 février 2012** à l'adresse suivante :

Secteur des ressources humaines
La Coop fédérée, 9001, boulevard de l'Acadie, bureau 200, Montréal (Québec) H4N 3H7
Par télécopieur : 514 850-2579 | Courriel : **emploi@lacoop.coop**

WWW.LACOOP.COOP

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue. La Coop fédérée préconise l'égalité des chances en matière d'emploi.

156155

Les petites annonces de La Terre de chez nous (Fondée en 1929) ... ça vend

NOUVEAU pour une petite annonce avec texte seulement, photo ou logo

MAINTENANT UN SEUL NUMÉRO

Sans frais : 1 877 679-7809 Local 450 679-7809

www.laterre.ca/annonces annoncesclassees@laterre.ca télécopieur : 450 670-4788

20 À louer divers	140 Emplois demandés	240 Pensions	341 Érablières	351 Vergers	507 Abitibi-Témiscamingue
30 Animaux demandés	150 Équipements d'érablière	250 Plants - Plantation d'arbres	342 Fermes avicoles	360 Appels d'offres	508 Lévis-Bellechasse
40 Animaux à vendre	170 Foin-Grain-Paille	260 Poussins-Poulettes	343 Fermes bovines	370 Encans	509 Québec-Rive-Nord
70 À vendre divers	180 Génératrices	280 Semences	344 Fermes caprines	380 Encanteurs	510 Lotbinière-Mégantic
80 Bâtiments	190 Machines-Outillages	290 Services	345 Fermes céréalières	501 Côte-du-Sud	511 Beauce
90 Bois-Matériaux	194 Tracteurs	300 Silos	346 Fermes laitières	502 Gaspésie-Les-Îles	512 Bas-Saint-Laurent
100 Camions	200 Maisons	310 Terres à louer	347 Fermes maraîchères	503 Lanaudière	513 Saguenay—Lac-Saint-Jean
110 Commerces	210 Occasions d'affaires	320 Terres à louer demandées	348 Fermes ovines	504 Outaouais-Laurentides	514 Saint-Hyacinthe
120 Correspondance	220 Offres d'emplois	330 Terres demandées	349 Fermes porcines	505 Mauricie	515 Saint-Jean-Valleyfield
130 Divers	230 On demande	340 Terres à vendre	350 Terres à bois	506 Centre-du-Québec	516 Estrie

Prix et modalités

PETITES ANNONCES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 18,60 $ la parution (internet inclus)
- 0,83 $ le mot additionnel
- Option : cadre, couleur, gras, capitale, prix sur demande

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE

RABAIS DE 20 %

ANNONCES COMMERCIALES

MAINTENANT UN SEUL NUMÉRO

1 877 679-7809

Prix avec photo et logo sur demande

INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **mardi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES PETITES ANNONCES de
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Indiquer CLAIREMENT vos instructions : nom, adresse, téléphone avec le code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

VISA MasterCard ACCEPTÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 5 % (TPS) ET UNE AUTRE DE 9,5 % (TVQ) sont applicables à **tous** les prix ci-dessus mentionnés.

20 À LOUER DIVERS

TRACTEURS à louer pour la saison d'été, NH 4 et 6 cylindres 20$/h, 150 heures minimum, machine ultra-propre; LOADER 3 verges W-130B 26,000 lb. Christian Lafontaine paysagiste (514)893-4990.

30 ANIMAUX DEMANDÉS

ACHAT ET VENTE de sangliers. Pour information, contactez Benoit au (450)360-9012.

ACHAT et VENTE de vaches à lait et vaches à boeuf; ACHAT de troupeau. Jean-René Marcoux, tél.: (819)369-9653, (819)352-1150.

ATTENTION PRODUCTEURS
Service de récupération de vaches boiteuses ou faibles, paierais jusqu'à 100$ selon condition des animaux, service offert dans l'Est et Centre-du-Québec. Cell.: (418)670-1930, rép. (418)836-1119.

RECHERCHE taures Holstein de 10 mois et plus, pur sang ou pourcentage; CHERCHONS aussi vaches fraîches vêlées. (819)352-4394.

40 ANIMAUX À VENDRE

10 TAURES Blonde d'Aquitaine à vendre. Téléphone: (418)885-4396.

12 VACHES à boeuf blonde d'Aquitaine, pur sang, garantie gestante, dues en mai 2012. (819)371-9605.

19 CHEVRETTES prêtes à saillir, plus 7 chevrettes nées avril et mai, plus bouc alepin pur sang. (819)289-2602, courriel: patpowers2011@hotmail.com

4 TAURES Angus et 3 vaches Angus vêlant mai; 50 BALLES de foin 1re coupe, 5 pieds, enrobées. (819)396-1044.

50 VACHES à boeuf Charolais, Simmental et Angus, à choisir; 300 BALLES rondes de deuxième coupe, 52", coeur dur. Inverness. Tél.: (418)453-2204.

80 TAURES fraîches vêlées, 20 attachées, 100 en stabulation libre avec salle de traite. Moy. 35 litres, 20-50 jours en lait. CCS 80,000, vaccinées et vermifugées. Katrina, téléphone: (819)212-2127.

40 ANIMAUX À VENDRE

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819)877-5603, fax: (819)877-3845. www.quebecangus.ca

ASSOCIATION Blonde d'Aquitaine du Québec, 1395 route 122, Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0. Clémence Landry, présidente: (819)336-5503, Maureen Landry, secrétaire: (819)336-3966. Courriel: blondaquitaineqc@hotmail.com Site Internet: http://cf.geocities.com/blondaquitaineqc/

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
www.charolaisquebec.qc.ca
info@charolaisquebec.qc.ca
Info: Laurent Jourdain
Tél./ Fax: (450)799-2433
Fieldman: André Pérusse
Tél.: (418)423-4681
Cell.: (418)814-8899

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Serge Dethier. Téléphone: (450)454-6456. www.limousinquebec.com

ASSOCIATION SALERS du Québec. Info: Kacie Mason, 100 chemin St-Félix, Danville J0A 1A0. (819)674-3907, fax.: (819)848-2659. Président: Gérald Mcgee (819)826-2918

À VENDRE: TAURES fraîches vêlées et taures vêlant en tout temps. Contactez Dave. Téléphone: (418)935-3476, cell.: (418)455-0182.

BÉLIER Dorset, génotypé RR, de lignée championne, date de naissance 18 mai 2010, 750$; AGNELLES F1 Romanov-Dorset, 275$/ chaque. (418)443-1136.

BELLES VACHES stabilisation libre et entravée, choix sur 110 vaches, pur sang et croisées, élevées en logettes. (819)795-8258, contactez Patrick.

CHÈVRES ANGORA, pur sang enregistrées. 30 ans d'amélioration génétique, plusieurs sujets primés. 22 femelles, 3 boucs. Bécancour. Téléphone: (819)696-7015, Donald.

GÉNISSES Holstein pur sang, 12 mois et plus. Tél.: (819)821-8304 jour, (819)843-2689 soir.

40 ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS BORDER COLLIE, assistance conseil dressage inclus, troupeau, compagnie. Démonstration: travail, obéissance des parents. Réservez d'avance. (418)737-4227. www.lemoutonnoir.qc.ca

HAFLINGER enregistré, 1 jument de 11 ans, 1 étalon de 5 ans, 3 pouliches, 9, 12 et 19 mois. (450)587-2516.

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563.

JUMENT Appaloosa 11 ans, 15 mains, domptée à l'attelage double et simple et selle. Téléphone: (450)539-2990 ou (450)522-3046.

LONDON Dairy Farms. Superbe sélection de vaches fraîches! Plus de 250 vêlages par mois! Vaccinées, vermifugées, sabots taillés. Pesée de lait et CCS disponible. Pur sang et croisées. Pour de belles vaches travaillantes en stabulation libre sans problèmes, contactez-nous: (819)212-2127

SIMMENTAL beau choix taureaux sans cornes Fleckvieh, prix raisonnable, possibilité livraison. Tél.: (418)428-3851, (418)428-9457.

TAUREAU pur sang 1 an 1/2, père Salomon, mère Lindor. Prix 1500$. (418)428-3584, sur l'heure des repas.

TAUREAUX et VACHES Holstein pur sang, excellent choix, haut potentiel génétique, taureaux prêts pour le service. Possibilité de livraison. (418)259-7459.

TAURES Holstein fraîches vêlées, bonne qualité, pour salon de traite ou étable, attachées, pur sang ou croisées, vaccinées, disponibles en tout temps, grande quantité. Alexandria, Ontario, Téléphone: Jérome: (613)525-3020, (613)678-0141.

VACHES et taures Holstein pur sang, fraîches vêlées, à vendre. Contrôle officiel, troupeau exempt de leucose. Tél.: (450)472-1524, (514)260-1524.

40 ANIMAUX À VENDRE

VACHES fraîches à vendre au choix. Holstein pur sang, contrôle officiel, stabulation libre sur lattes. tél. (450)293-5418, cell. (450)522-5418.

VACHES fraîches vêlées, beaucoup de choix, pur sang et croisées, attachées et stabilisation libre, aussi taures et taureaux(418) 234-3407.

VACHES Holstein 1er ou 2e veau, fraîches vêlées ou dues sous peu. (819)352-4394.

VACHES laitières Holstein, 1er et 2e veau, habituées au salon de traite et en stabulation libre. (418)599-2795, Cell: (418)559-6149.

VACHES laitières vêlant en tout temps au choix, 1er, 2e veau ou plus. Pour information, téléphone: (418)737-4274.

VACHES Simmental avec veaux, taures vêlant janvier, 7 taureaux Simmental rouge et noir 1 an, et un adulte. Réduction de troupeau. (418)498-2712, (418)866-2700.

70 À VENDRE DIVERS

2 BULK TANK 250 gallons zéro et 400 gallons avec unité; BALLES rondes coeur dur, 5', foin sec; MACHINERIE agricole, tracteurs, etc. Luc: (819)382-2013.

70 À VENDRE DIVERS

4 ALIMENTEURS robotisés Rovibec, trois compartiments avec track. (819)858-2784, (819)858-2634.

50 CAGES de mises bas, en parfaite condition, toutes démontées; 50 CAGES de gestation; 200' D'AUGE en stainless. (418)387-3752.

À VENDRE CONTENEURS marins pour l'entreposage: neufs ou usagés 20', 40' 40' x 9'6" haut, 45' et 40' isolés. Contactez Katherine au (514)754-7817

BARRIÈRES pour corral, "Rond Pen", enclos, de légères à extra fortes. Fabriquons sur mesure, bon prix. Téléphone: (450)539-1443. facebook: y.gsoudure

CAGE contention bovin, servi deux fois, 1100$, discutable; TRACTEUR Same 80, 4x4, 80 forces, moteur reconditionné, 10 heures, 10,500$, discutable. (418)326-0088.

CAGES à lapins, 300 mères, 22 en engraissement, suces, mangeoires, nids, doseurs, ect... (819)398-7891

CITERNE en stainless pour petit lait; CAGE + balance électronique; MÉDICAMENTEUR; 4 TRÉMIS humides Laliberté; 2 SOIGNEURS automatiques Cumberland; 5 BOÎTES électroniques pour trappe automatique; GÉNÉRATRICE Drummond 62 watts, comme neuve. Tél.: (819)353-1236.

SERVICE / RÉPARATION / ENTRETIEN

BASSINS NEUFS MUELLER
BASSINS USAGÉS 200 À 6000 GAL.
CHILLER REFROIDISSANT INSTAN.
ÉCHANGEUR À PLAQUES (subvention 1500 $)
PRODUITS SANITAIRES ECOLAB
APPELEZ LEBLANC 450 792-6291

70 À VENDRE DIVERS

HEATMOR approuvé
Soudure
Bernard Bisson inc.
Fournaise au bois extérieure, en acier inoxydable.
Tél. : 819 845-7537
1 866 845-7537

Sequoia
Manufacturier Québécois de générateur d'énergie (fournaise extérieure)
3 modèles

Pour connaître votre distributeur le plus près
Tél.: 819 846-4480
Fax : 819 846-0380
www.sequoiaindustries.ca

CHAÎNES d'écureur d'étable
s'adaptent à tout écureur existant, modèle Idéale-Bodco, aussi chaînes à raclettes modèle Bodco. Neuves (testées par des ingénieurs), faites d'acier gradé 1re qualité, directement de l'usine, 11,75$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Information: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

CHAMBRES FROIDES et congélateurs, équipements de resto divers, etc. (514)820-1137.

CONTENANTS DE PLASTIQUE
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique, toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. (450)792-3386.

CONTENEURS marins à toit ouvert permettant le chargement de marchandise par le haut avec toile pour étanchéité. Contacter Katherine (514)754-7817.

ÉQUIPEMENTS de gavage de canard, gaveuse HCI, 325 cages individuelles, rotophase, moulange, cages de transport. Téléphone: (418)953-3538

ÉVAPORATEUR Dominion Grimm, 3'x10'; 1050 vaisseaux; 500 chalumeaux Gloire; PERCEUSE à gaz; RÉSERVE d'eau 400 gallons; RÉSERVOIR 150 gallons; SIROTIÈRE. L'ensemble 5000$. (514)237-1299.

FEUILLES de plastique recyclé POLYBOARD, plusieurs épaisseurs. Aussi feuilles de résine très rigides, durables et ne réagissant pas aux changements de température, disponibles en largeur de 4' et 5' et jusqu'à 12' de longueur, à partir de 1,90$/ pi.ca. Plastique en rouleau de 3' et 4' de large aussi disponible.
Entrepôt au 777, route 139, St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411
www.clementlariviere.com

FUMIER de poulets à vendre, St-Hyacinthe, Louiseville transport, disponible (450)253-0333, poste 222, contact Jocelyn Leblanc.
jocelyn.leblanc@groupeaquino.com

PETITES BALLES de foin (mil); BATTEUSE New Holland TR70, fonctionnelle; CLIPPER à mouton neuf, 250$. (450)788-2582.

70 À VENDRE DIVERS

REMORQUES L. BROUILLETTE
Des remorques en aluminium sur mesure qui combleront vos besoins. **SERVICE, QUALITÉ ET EXPERTISE** font notre réputation. **(450)539-1499**, fax: **(450)539-0899**
Dépositaire **EBY** et **MORITZ.**

SALLE de traite BouMatic double 4 auto-tandem. coridom@videotron.ca (450)258 2952, (514)919 2123.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Ciment diamètre et longueur variés, ponceaux de ferme, plastique, galvanisés, prix très compétitifs. Mirabel: Téléphone: (450)258-3984. 1-877-258-3984.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Plastique, métal, ciment.
Réservoirs d'acier et fibre de verre.
SPÉCIALISTES du PONCEAU ENR
Information: (819)394-2490.

VIDEUR à silos à deux vis, Magnum 2, Moteur 5 forces électriques, 1 an d'utilisation, prix à discuter. (418)564-8067.

VOICI une nouvelle liste de petits fruits qui sauront vous plaire. Nous produisons au-delà de 120 variétés de qualité supérieure. Pour connaître les prix, contactez nous au (450)379-5000. Maintenant nous prenons vos commandes pour le printemps 2012. Contactez Clément Paquette.
Bleuets: 18 variétés (en corymbe)
Vignes à raisin: 21 variétés
Framboisiers: 11 variétés
Kiwi (vigne grimpante): 14 variétés
Argousiers: 10 variétés
Camérisiers: 6 variétés
Gadeliers: 9 variétés
Gadeliers (cassis): 5 variétés
Groseillier: 9 variétés
Aronia Viking: 1 variété
Muriers avec ou sans épines zone 4: 8 variétés
Cerisiers Nain: 6 variétés
Amélanchiers: 7 variétés

80 BÂTIMENTS

Tôle Liquidation
Couleurs et longueurs variées
819-358-5540

REDRESSEMENT bâtisses agricoles, spécialité poulaillers. Les Entreprises N. Bonenfant: (450)436-5205, (450)530-5024.
bonenfantno@hotmail.com

ST-BASILE-LE-GRAND, domaine13 arpents avec résidence, écurie, chenil et centre de recherche haute technologie 1,588,000$. Nathalie Martel. (514)712-3608. mls 8436302

90 BOIS-MATÉRIAUX

PLANCHER DE BOIS FRANC
Brut ou prévernis
Livraison disponible
450 230-3639

110 COMMERCES

BON emplacement au marché Jean-Talon à l'extérieur à vendre, deux places, bon revenu d'affaires. Information: (450)230-3303

80 BÂTIMENTS

Achetez directement du manufacturier

TÔLE Vigneault inc.

Nous fabriquons votre revêtement métallique sur mesure, dans un délai de 36 heures.
Tôle galvanisée ou prépeinte
Grand choix de couleurs

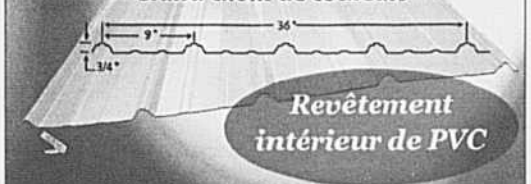

Revêtement intérieur de PVC

Sans frais : 1 888 428-9921
Télécopieur : (418) 428-4545
2470, route 165, Saint-Ferdinand (Québec)
Courriel : info@tolevigneault.com • Site web : www.tolevigneault.com

130 DIVERS

MONSIEUR GILLES GAUVREAU

Un sincère remerciement à toutes les personnes ayant témoigné leurs sympathies, pour les hommages ainsi que les fleurs, lors du décès de M. Gilles Gauvreau survenu le 24 octobre 2011 à l'âge de 74 ans.

Son épouse, Mme Annette St-Pierre et ses enfants

RÉSERVOIRS (2) à carburant, 1000 litres; MOTEUR Caterpillar 210 HP, 8 cylindres; POMPE Hale + succion fusionnées 40'; PULVÉRISATEUR canon pneumatique, 1500 litres, marque K-W-H, 14 buses. Réjean (819)362-5263.

140 EMPLOIS DEMANDÉS

RECHERCHE homme de confiance, ferme laitière l'Assomption, étable stabulation libre, robot de traite, équipement récent, horaire selon vos disponibilités, pour détails: (514)349-3757: bruno.papin@hotmail.com.

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

2 PANS, 2X5, finisseur, Dominion, stainless; 3 PRÉSENTOIRS, style cabane à sucre pour produits d'érable; EMBALLEUSE multi-pack, plastique thermo-rétractable. Téléphone: (450)826-3409.

2 SÉPARATEURS Lapierre, un de 1200 gallons, l'autre de 500 gallons; LAVEUSE Airablo 5 force. Téléphone: (418)453-2025, (418)333-4302, message si absent.

400 CHAUDIÈRES, 2 gallons, aluminium, chalumeaux et couvercles. 3,50$/ l'unité. 50 et plus pour 3$/ l'unité. Région de Portneuf. (418)268-3218, le soir.

ACHÈTERAIS chalumeaux pour eau d'érable, petite ou grande quantité. Téléphone: (418)931-1764.

ATTENTION ACÉRICULTEURS
Fabriquons sur demande 2 chalumeaux en acier inoxydable: 1 de 5/16 pour chaudière ou 1 de 1/4 pour tubulure. Pour information: (819)362-2104, (819)362-0609.
www.chaluminox.com

ACÉRICULTEURS
MONTE-EAU

Mécanisme pour remplacer les «pieuvres»
- Pour augmenter la pente des maître-lignes;
- Pour passer par-dessus un chemin;
- Peut monter l'eau à plus de 20 pieds;
- Pas de perte de vacuum en amont.

www.haromecanique.com
135241
Information : 450-746-7934

L.S. Bilodeau INC.
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER
Acériculture – Chauffage et ventilation – Chauffe-piscine – Découpe laser

Chaudières au bois biénergie (fournaises)
bilovax

- Chauffe jusqu'à 10 000 pi²
- Appouvées selon la norme CSA/B415

Fabrication et vente
Équipements d'érablières
Neufs ou usagés

Contactez-nous maintenant!
1 888 557-4767 | **www.lsbilodeau.com**

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

BRASSEUR beurre d'érable, très bonne condition, moteur puissant, très bon état, 2 chaudrons acier inoxydable inclus. (450)244-8826

BRASSEUR Dandurand; REFACTOMÈTRE Atago; BRÛLEUR avec table; DEUX plats à tire; THERMOMÈTRE; GROSSE palette bois; BAROMÈTRE pour eau; ENTAILLEUSE Tanaka, presque neuve; PINCE à tube; CONTENANTS tire et beurre. AUSSI TREE FARMER 1983, C6D, A1, gros spécial. Tél.: (450)297-3831, (819)571-3958

CHAUDIÈRES d'aluminium 1,1/2 gallon avec couvercles et chalumeaux l'Hoir, 4,50$/l'unité. Téléphone: (450)787-2564.

CONCENTRATEUR 600 gallons turbo compact Airablo usagé; EVAPORATEUR 3',1/2 au bois C.D.L. air forcé, 2 ans d'usure; EVAPORATEUR 6'x15', huile, Dominion, argon + hotte; PRESSE 7" carrée, fonte; PRESSE 24" ronde Lapierre; POMPES vacuum 75 HP Westfalia et 2 DeLaval 78; RELÂCHEUR électrique Lapierre 30"x36" ou 20"x48"; PANNE rayons dans le feu 5'x10' argon Dominion, aussi une turbo Waterloo; PANNE à finir 3,1/2'x3' turbo; FINISSEUR, huile, 2,1/2'x8' C.D.L.; SPÉCIAL cannes de métal 540 ml couleurs, 82$/caisse; LAVEUSE à tubulures 3 HP ou 5 HP. (418)424-3507, télécopieur (418)424-3152

CONTRÔLEUR à sirop, nouveau modèle à débit variable. Vente et réparation de toute marque, détecteur de niveau d'eau. (819)364-2528.

ÉVAPORATEUR Dominion Grimm 3,1/2x12, soudé à l'argon, panne 7' à rayons 9"; 4 pannes plates, une cheminée stainless. (418)722- 4873, (418)750-2045.

ÉVAPORATEUR neuf au bois, pour 100 à 300 entailles. PANNE 16'x16' pour brûleur au propane.
Jours de semaine: (819)399-2220, (819)399-2960.

MOTEUR diesel Bellarus (très économique) monté sur un frame, prêt à fontionner, bon pour 6000 à 8000 entailles, 5000$. Téléphone: (819)822-5948.

PANNES neuves, pour évaporateur, soudées à l'argon, 2 sans plis 24"x12", une à plis 24"x48".
Jours de semaine: (819)399-2220, (819)399-2960.

SÉPARATEUR Airablo, 500 gallons à l'heure, moteur Honda 20 HP, bon état, prix 5000$, région Montérégie. Tél.: (450)502-2568

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

POMPE à vide vacuum marque De-Laval 78, avec moteur 20 HP diesel, toute équipée; RÉCUPÉRATEUR d'huile, trappe d'humidité avec pen et plus. Pour 7000 à 8000 entailles. Prix: 8000$; GÉNÉRATRICE 25 kw avec moteur diesel 4 cylindres, 150 ampères. Prix: 5000$ TÉL.: (450)601-3910.

SÉPARATEUR CDL 2400 gallons à vendre, a servi juste un an, comme neuf, 32,000$. (418)356-3071.

170 FOIN-GRAIN-PAILLE

01 PAILLE et foin, achat et vente. Info: Guy Boies (418)883-2307, (418)456-7658, Marco Larochelle (418)642-2226, (418)955-4438.
Livraison partout au Québec, Ontario et Maritimes

2000 BALLES de foin à vendre et 1000 balles de paille d'avoine. (819)336-3173.

2200 PETITES BALLES carrées, foin, trèfle, luzerne, 1re, 2e coupe pour vaches à lait. Possibilité livraison. Crédit 30 jours. Téléphone: (450)582-8262.

290 BALLES rondes de paille, 25$/ balle, à prendre sur place. (418)772-6768, (418)566-9908.

400 BALLES RONDES rotocut, ensilage, première et deuxième coupe, qualité laitière. (418)241-8677.

(514)609-FOIN (3646). Vente FOIN et PAILLE. Service de livraison. Pour information: (514)609-3646 ou après 18h au (450)472-3665.

550 BALLES RONDES enrobées tubulaire, 50% sec, de très bonne qualité. St-Elzéar, Beauce. Téléphone: (418)887-3055.

700 BALLES 1re coupe enrobées, 50" à 54", vaches à boeuf, 25$ à 30$/ balle; 250 BALLES, 1re coupe, 50", sec, à l'abri; 265 BALLES enrobées, 2e coupe, pour laitières, 50", 30$/ balle. (819)352-4570.

800 PETITES BALLES 2e coupe; GROSSES BALLES carrées de foin; FOIN pour litière, 300 balles; AVOINE criblée 40 kilos. Drummondville. (819)396-5700.

ACHAT DE MAÏS, Soya. Appelez Pascal, téléphone: (613)227-9003, (613)524-2500.

ACHAT DE PAILLE
BALLES carrées ou rondes. Téléphone: (418)661-0085.

ACHAT et VENTE de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour information: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566.
RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Bureau: (450)794-2863, cell.: (450)779-5553.

ACHAT foin à chevaux et paille; VENTE balles carrées, petites, grosses. Transport Québec, Ontario, Etats-Unis. (450)778-4080.
TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

ACHAT maïs, abîmé/chauffé ORGE déclassée avec toxines (450)357-5112, région St-Jean (450)779-8507, St-Hyacinthe.

ACHAT/ VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario. Mario: Téléphone: (450)826-0286.

ACHÈTE et VENDS
foin, paille et ripe.
RENÉ NORMANDIN
Téléphone: (450)347-7714
Fax: (450)347-5541

ACHÈTERAIS grosses balles carrées de paille "rotocut", "process", petites balles de paille et grosses balles de foin. G.W. Rainville. Téléphone: (802)849-6266.

À VENDRE
FOIN en balles carrées première et deuxième coupe; FOIN balles rondes sec, région du Bas St-Laurent.
Téléphone: (418)732-9735

À VENDRE foin sec, grosses balles carrées. Tél: (450)776-5697 ou (450)522-1049.

À VENDRE grosses balles carrées 32"x34"x7' de paille d'orge et blé, entreposées au sec, de bonne qualité, région de Kamouraska tél.: (418)492-2489

À VENDRE par le producteur: foin sec, première et deuxième coupe, en grosses balles carrées, 32"x34"x7'. (613)551-8347, (613)679-2346.

BALLES rondes de foin première coupe, saison 2011, enrobées individuelles, 4x4, coeur dur sec, semi sec ou humide, analyse sur demande. Yves (418)737-4274.

FOIN 1re et 2e coupe, grosses balles carrées 3x4x8, très belle qualité; PAILLE de soya, grosses balles carrées 3x4x61/2. (819)362-5409.

FOIN 2011, 1re et 2e coupe, en balles carrées 3'x3'x6', enrobées individuellement, analyses disponibles, possibilité de transport. Téléphone: (418)493-2697.

170 FOIN-GRAIN-PAILLE

FOIN balles rondes (ensilage et demi sec) riche en énergie, protéine, récolte faite jeune, deuxième et troisième coupe, enrobées individuellement. (418)415-4791.

FOIN et PAILLE à vendre, en balles rondes et grosses balles carrées sèches, enrobées. Possibilité transport. (418)860-8652.

FOIN et PAILLE, bonne qualité pour chevaux, bovins, balles carrées, grosses, petites, sec ou ensilage.
Directement du producteur.
(418)898-2273, (418)868-5760.

FOIN sec, mil, grosses balles carrées, 5'1/2, entreposé à l'intérieur, très bonne qualité/ première coupe. (418)389-6899

FOIN semi-sec à vendre, 350 balles, 6', 13% protéine, mil et trèfle, 2e coupe, 38$/ la balle, région Cap-Santé. (418)520-9858

GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostome, comté Lévis. Commerçant de FOIN et PAILLE. Achat et vente. Informations, tél.: (418) 839-1565.

GROSSES BALLES carrées à vendre, 7' de long, mil et brome, appelez Stéphane. (613)551-1354.

PETITES BALLES de foin sec de première coupe à vendre, environ 1200 balles. (450)549-4577.

PROBLÈMES de litière? Réglez le vôtre en semant du Panic érigé une fois dans votre vie. Rendement variant de 9 à 13 tonnes à l'hectare de paille de grande qualité. Contactez Normand Caron ou Louise Couture de Ferme Norac Inc, producteurs de semences de Panic érigé: (450)371-5971.

RECHERCHE petites balles de foin de première qualité 40 à 60 livres, 1re, 2e coupe, cordées, vertes, corde serrée, pas poussière ni pluie, pour chevaux, besoin 800 balles/ voyage. (819)876-5872.

VENTE DE FOIN ET PAILLE
Grosses balles carrées enrobées ou sèches, paille de très belle qualité, livraison partout. Ent. Cardin. (450)792-3334.

VENTE: de luzerne et paille de blé. Analyse disponible. Protéines variant entre 15% et 24%, 3'x3'x8'. Livraison incluse.
Raymond Curé: (204)433-7593, (204)712-5849.

VENTE GROSSES balles de paille de blé, dimension 32x34x78, 1re qualité, directement du producteur, possibilié de livraison. Pierrick (514)913-2863.

180 GÉNÉRATRICES

GÉNÉRATRICE Drummond, moteur Lyster, diesel, 2 cylindres, 15 KW, 58 heures, câble 25', remorque fermée, neuve, peu de circulation, 6500$, plus taxes, non négociable. (819)227-1359.

190 MACHINES-OUTILLAGES

BATTEUSES SPÉCIAL
Centaines de batteuses, nez, accessoires, Case Inter, JD, MF, NH, etc. Qualité prix défiant toute compétition. Téléphone: (450)836-4596, (450)836-6589.

BLOW DECK DM, comme neuf; VOITURE Dion 16'. (450)776-5697 ou (450)522-1049.

DÉCHIQUETEUSE à balles rondes PF600; CONVOYEUR Rovibec; SOIGNEUR Rovicar #5636, à l'état neuf. (418)736-5634.

ENROBEUSE Pronovost; FOURRAGÈRE; CHOPPERS (2); BOITES d'ensilage (2); SOUFFLEUR à ensilage; REMORQUES lance-balles (3) et autres articles; SILO 2008, 16x70; PISTON à fumier avec tuyaux extérieurs, 2000. (450)258-3049

ENSILEUSE NH FX 60, nez à foin 15', nez rotatif tirant, 1000 heures, très propre. Tél: (450)776-5697 ou (450)522-1049

HACHOIR PF600 Rovibec 5000$; PLAT-MÉLANGEUR Rovibec 225 minots, 4000$; CHARIOT D'ALIMENTATION, 52 minots, 2500$; 2 CONVOYEURS 18" et 24", 2500$; PANNEAU électrique, 500$ ou tout pour 12,000$. (418)720-0772.

!!PRIX IMBATTABLES!!
PIÈCES AGRICOLES
Neuves, reconditionnées et usagées, d'origine ou de remplacement, toutes marques et modèles, au meilleur prix. Informez-vous!!
LAVOIE ÉQUIP AGRICOLE INC.
(418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

190 MACHINES-OUTILLAGES

Le choix no 1 pour l'usagé au Québec
www.agritex.ca

HERSE À FINIR
À pointe rigide inclinée, s'attache au vibro ou cultivateur. L'outil idéal pour briser les mottes de terre, niveler et préparer le lit de semences. Remplace avantageusement les rouleaux et nécessite moins d'entretien, surtout en terrain rocheux.
Exemple: 20', 5 rangées, 2,900$
Directement du fabricant.
(450)372-6459, Soir: (450)372-8664.
LES PRODUITS R.F.C. INC.
600 Moëller, Granby

JD 980 cultivateur, 24' tandem tout le tour, trois rangées de peignes de finition. A1, demande 12,500$. (613)443-0232, (613)223-4191

LIGNE complète d'emballage patates-oignons: table de triage, crible Kirian, emballeuse RS 100 (2 à 50 lbs), emballeuse Weigth-O-Matic 16 têtes (5 à 25 lbs), banc couseur, attache AMER, table tournante, backer double. (450)454-6281

MÉLANGEUR-MIXEUR Patz #V950, 2008, bonne condition. Téléphone: (450)258-2171

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
NOTRE SPÉCIALITÉ
On offre beaucoup plus...Comparez!
- Entreprise d'envergure spécialisée
- Plus de 20 professionnels qualifiés
- Conseiller neutre (pas d'agence)
- Ajustement aux champs et garantie
- Nous répondons à tous vos besoins
- Impressionnant choix de qualité
- Toute marque, modèle disponible
- Options: 4x4, moniteur(s), roues doubles, faux de bout à canola, etc.

Nous sommes uniques au Québec
"Prenez rendez-vous! Venez voir!"
LAVOIE EQUIP AGRICOLE INC.
Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

PEIGNES
de désherbage mécaniques (biologiques), neufs. Fabriqués à Granby, prix 5': 1,590$, 23': 5,890$.
Produits R.F.C.
600 Moller, Parc Industriel, Granby
(450)372-6459, soir: (450)375-0843.

RÂTEAU soleil HS, largeur travail 18' à 24', super économique; CHARGEUSE à bois Nokia 16', avec remorque: Téléphone: Origène Gilbert: (418)459-3124.

ROBOT de traite Lely A2, tout équipé, bien entretenu, avec contrat service d'entretien super plus. Raison: abandon production laitière. Tél.: (418)365-5662.

ROBOT DE TRAITE VMS DeLaval, 2006, bien équipé, 75 médailles, compresseur à air, vacuum, pompe à l'huile. Téléphone: (819)358-5288, (819)795-8277.

SÉCHOIR à grains Super B-500 stainless, 500 volts, capacité 12 tonnes à l'heure, usagé, très propre; (450)478-0957, sans frais, 1-888-891-0957.

SEMOIR à légumes de précision Agricola, à l'air, haute densité, 16 rangs, largeur 72", pouvant semer des radis, des échalottes, des fines herbes, etc; SEMOIR à légumes Smotzer, 8 rangs, pour semer carottes, brocolis et une butteuse 6 rangs 30". (450)360-9460.

SOLE à vendre, 30', avec attache, 6500$. (819)345-8374

SYSTÈME d'irrigation: Detroit 353 diesel, tuyaux 3", 4", 5" et accessoires; HONDA 5,5 HP, goutte-à-goutte; TRACTEUR Inter 274, moteur déporté pour sarcler; SARCLEUR à fraises; PLANTEUR; ÉQUEUTEUSE mécanique de fraises; DAMJAR pour fabrication de vin, pompe filtre, bouchonneuse et autre; SERRE Tessier, structure 21'x80'. Téléphone: (450)347-2707, (514)434-0785, cell.
www.fraisieresaintalexandre.com

VIS à grain neuves et usagées, plusieurs en inventaire. (450)478-0957, sans frais: 1-888-891-0957.

WALINGNA 6614 Deluxe, plusieurs largeurs de pipes, flexible et rigide, très peu d'usure. Excellente condition, demande 19,500$. Tél.: (613)443-0232, (613)223-4191

191 ÉQUIPEMENTS FENAISON

PRESSE NH 575 sans lance-balle, très propre; VOITURE ramasse balle NH 1034 excellente condition, ramasse 105 balles/ voyage. Téléphone: (450)549-4577

192 ÉQUIPEMENTS RÉCOLTE

BATTEUSE White 9700, 1980, 248 HP, 4x4 et roues doubles, environ 5000 heures, toujours entreposée, vendue avec nez à maïs 8 rangs et table à soya 15', 15,000$. Sylvain (450)230-7771

194 TRACTEURS

F4 Dion, en très bonne condition, 7500$ négociable. (418)957-5307.

MASSEY FERGUSON 3690 avec roues doubles 20.842, machinerie très propre, 25,000$ négociables. Téléphone: (450)357-5112.

194 TRACTEURS

FORD VERSATILE 9880
Impeccable, un seul propriétaire, moteur Cummins 450 HP, neuf en 2009, 8 roues 710/38, pneus Firestone 80%, hydraulique arrière. (450)261-7665

JOHN Deere 1070, 1993, 4x4, diesel, 40 HP, avec chargeur, informations après 17h : (450)248-3575

MASSEY FERGUSON 2705, cabine, 8500$; MASSEY FERGUSON 275, 7500$. Tél.: (450)454-6281

MASSEY FERGUSON 3090 avec pelle, plus 4 attaches. Téléphone: (450)444-7627, cell: (514-821-4778)

220 OFFRES D'EMPLOIS

MACHINERIES NORDTRAC LTÉE
Machinerie Nordtrac Ltée recherche
COMMIS AUX PIÈCES
40 heures / semaine
Permanent
À St-André-Avellin
Contacter : Gilles Lorrain
Tél. : 819 983-2016
Fax : 819 983-6221

CHERCHE travailleur agricole porcin. (450)756-7188.

FERME laitière à St-Casimir recherche employé polyvalent pour travail à l'étable et aux champs. Ferme Mayrand. Tél.: (418)339-2838, (418)325-4121.

FERME laitière Montmagny recherche employé(e) pour traite, régie, alimentation, travaux journaliers (poste gérant aussi disponible), salaire horaire à discuter, logement disponible. Ferme Pierre Boulet (418)234-3407, cv:boulpier@globetrotter.net.

FERME laitière, région Drummondville, cherche gérant ou gérante de troupeau. Principales tâches: traite de régie et alimentation du troupeau, formation ou expérience requise. Info: Jean Daniel (819)472-9663, (450)784-2446.

RÉGION St-Hyacinthe. Ferme de grandes cultures et d'élevage, recherche candidat pour travaux divers, candidat jeune et dynamique un atout. Maxime_563@hotmail.com ou tél.: (514)838-8721

250 PLANTS - PLANTATION D'ARBRES

VÉGÉTOLAB INC
Expertise en optimisation du potentiel végétal
Multiplicateur autorisé. Plants produits sous licence.
Vente arbustes fruitiers : zone 2 et 2b
- Camerisiers HASKAP
- Cerisiers SK
- Argousiers
- Amélanchiers
- Bleuets corymbe
- Bleuets nains sélectionnés
- Vignes
- Sureau
- Aronia

Tél. : 418 347-1737 **Sans frais : 1 888 347-1738**
6502, av. du Pont Nord, Alma Qc G8E 1X7 www.vegetolab.com

220 OFFRES D'EMPLOIS

FERME LAITIÈRE St-Jean-sur-Richelieu cherche homme ou femme, temps plein, pour s'occuper de 220 vaches: régie, traite, contrôle laitier, disponible travailler une fin de semaine/ mois, salaire selon expérience, possibilité de logement. Tél.: Justin (514)718-5675, David (514)703-4321

RECHERCHE employé(e) agricole ferme laitière, 50 heures, horaire flexible, connaissances, formation production laitière, habileté machinerie agricole, expérience condisérée, ponctuel et responsable, aime travailler avec les animaux. Bonnes conditions. Ferme Saindon (418)495-3256. CV: sebassaindon@hotmail.com ou fax: (418)495-5446

RECHERCHE personne avec expérience dans le domaine laitier, Saint-François-de-Montmagny. Logement inclus. Salaire à discuter. Demandez Robert: (418)241-8192.

230 ON DEMANDE

ACHAT tracteurs défectueux ou pour pièces. PIÈCES DE TRACTEURS RÉGENT BERUBÉ. Vendons pièces neuves et usagées. Téléphone: (450)372-9527, sans frais: 1-866-372-9527.

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Vendons pièces tracteurs
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.,
Équipements St-Pierre Inc.
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363.
Sans frais: 1-888-699-0678.
eq.st-pierre@rocler.qc.ca

GARAGE D & C MESSIER INC.
59 Bullard, Stanbridge East, Qc
J0J 2H0 (450)248-4119
sans frais 1-877-448-4119
pieces@garagedcmessier.com
Pièces neuves et usagées pour tracteurs, batteuses et autres: Allis Chalmers, Case (IH, IND.), Challenger, Claas, Cockshutt, D.B., Deutz, Fendt, Fiat, Ford (N.H., IND.), Hesston, Inter, Izeki, J.D. (IND.), Kubota, Landini, M.F., Oliver-White, Reno, Same, Universel, Vermeer, Versatile, Vicon, Zetor. Nous achetons des tracteurs.

RECHERCHE tracteur John Deere 5420, 2000 heures ou moins, avec chargeur auto-nivelant et cabine. (819)623-2647, (819)623-2648.

250 PLANTS - PLANTATION D'ARBRES

EN MONTÉRÉGIE, pépinière en opération depuis 18 ans avec 37 arpents, 3 serres, une grange, l'inventaire, une maison 2006 et beaucoup d'équipement.
Info: Pierre Tanguay ctr Royal Lepage M.S. (450)230-1385.
www.ptanguay.com

FERME R. LABRECQUE INC.
Plants: fraisiers, framboisiers, bleuets, griffes d'asperges.
3480 rang Nord Est, St-Charles.
Téléphone: (418)887-6740.

LES PLANTATIONS IDÉALES enr. Transplants d'arbres de Noël à vendre, qualité supérieure. Planteuse disponible, incluant expertise et conseils pratiques. (819)344-2858.

POMMIERS et pommiers décoratifs, directement du producteur, plusieurs variétés disponibles, hauteur 175 cm, bien branchés, 12$/unité. Dunham (450)295-2063.

290 SERVICES

FONDATIONS PROVINCIALES
Fondations de tout genre
819-362-6939

COFFRAGES MB
• Fondations de tout genre
Tél. : 819-398-6365
R.B.Q. #3093003682

ENTREPRISE JLA
INSTALLATION et entretien d'équipement avicole et porcin. Rénovation et entretien de bâtiments. Jean-Louis Allard propriétaire, tél./fax: (819)477-6942, cell.: (514)941-8946
jeanlouisallard@msn.com

SERVICE DE DÉPANNAGE, ouvrier agricole avec expérience, DEP en production laitière, propriétaire d'une ferme, offre ses services pour remplacement, (traite, soin animaux). Fabrice, téléphone: (819)336-2375 cell.:(819)817-2777

300 SILOS

SILOS à grains neufs et usagés en inventaire 2010. (450)478-0957, sans frais: 1-888-891-0957.

DEPUIS 1980
CONSTRUCTION B.R.N. inc.
450 773-0064
1 800 265-0064
Fosse à fumier
Fondations de tout genre
Service d'excavation

300 SILOS

SILO EN DOUVES PRESSÉES
SILO COULÉ EN BÉTON
SILO HERMÉTIQUE
BÉTON PROJETÉ
SILOS USAGÉS ENTRETIEN
RÉPARATION DÉMÉNAGEMENT
UN SEUL NUMÉRO POUR VOS PROJETS DE SILO
1-800-565-8808
SILO SUPÉRIEUR
WWW.SILOSUPERIEUR.COM

NOUVEAUTÉ
HARVESTORE Conventionnel et hermetique
Que ce soit pour :
- L'ensilage de maïs
- Le foin sec et demi sec
- Le maïs humide
- Ou autres

Nous avons la solution qui vous convient!
Contactez-nous pour obtenir l'heure juste sur ces deux méthodes
Près de 25 ans d'expérience
Excellente garantie (jusqu'à 5 ans)
Service hors pair 7/7
(inventaire complet)
Pour ce qu'il y a de mieux :
SILOS BLEUS DU QUÉBEC INC.
418 325-2312

300 SILOS

SILO J.M. Lambert
- Silos hermétiques
- Silos en douves de béton neufs et usagés
- Vous pouvez convertir votre silo **HARVESTORE** en silo **CONVENTIONNEL** qui se vide par le haut
- Achat, vente
- Extension
- Déménagement
- Videurs neufs et usagés en stock
- Entretien silos, videurs

NOUVEAU SILO-FOSSE PRÉFABRIQUE
MÉLANGEURS RTM
Pour tous vos besoins
SELON VOS NUTRIMENTS
4250, rue Vachon
Drummondville J2B 6V4
819-474-6989

330 TERRES DEMANDÉES

1-877-424-3811 (sans frais)
Environs de Québec (2 heures), recherche pour acheteurs sérieux, fermes laitières taille moyenne, érablières différentes tailles, autres propriétés agricoles.
Paul Gagnon Courtier agréé.

340 TERRES À VENDRE

182 ACRES, dont 115 cultivés, biologique sans certification, drainage souterrain partiel, facile d'accès, possibilité de se construire à proximité. (819)797-5470.

À ST-CÉSAIRE, 70 arpents, dont la moitié est drainée, 8 arpents boisés, engraissement 1058 places, avec maison, agent s'abstenir. Téléphone: (450)469-5070.

CHAUDIÈRE-APPALACHES, CAPITALE NATIONALE, BAS-ST-LAURENT: fermes/ fermettes/ terres/ terres à bois.
Info: www.courtieragricole.com
Pour vendre ou acheter. Bertrand Côté Courtier RE/MAX Avantages (418)933-9209. Bonne et heureuse année 2012 à vous tous!

ENGRAISSEMENT 1200 places avec ferme laitière 12 kilo/jour, 60 arpents cultivables, 20 arpents boisés, 2 fosses fumier conforme, maison neuve. (450)880-1137.

LAURIERVILLE: CHAMP culture, boisé, 2 bâtiments: garage 44'x140', étable 44'x150', grand cottage; INVERNESS: TERRE 107 acres, 3 bâtiments, essences variées (meurisiers, cèdres, peupliers, érables 1200 entailles,...), vue panoramique, ruisseau. (819)365-4790.

LEFEBVRE, 311 acres, 6 lacs à truite, plantations matures 100 acres (mélèzes, pins), droit de construire, grange, infrastructures incluses. (819)345-2092.

SAINT-TITE: ferme, grange-étable, garage 40'x100', maison brique 4 c.c., 61 hectares drainés, terre argileuse, machinerie en excellent état, sans animaux. Opportunité d'affaires lors du Festival Western. (418)365-7239.

340 TERRES À VENDRE

TERRE à vendre pour grandes cultures, 153 acres, pas drainée. St-Thomas-de-Joliette (450)756-2027

ULVERTON, 101 acres, 30 acres prairie, 2 maisons, plusieurs bâtiments, érablière, 6 lacs, près de la 55, plusieurs inclus. (819)345-2092.

341 ÉRABLIÈRES

ESTRIE, Compton: 75 acres, 13,000 entailles, possibilité d'en ajouter 1500. Quota 22,363 livres. Cabane à sucre 48'x48', garage 60'x40' et cottage 4 c.c. Tublure neuve à 60%. Tanya Jacques, Courtier immo. Century21 Altitude DL, téléphone: (819)572-4132.

ÉRABLIÈRE située sur une terre de 61.83 arpents avec 2 salles à manger, hangar, bac à neige et plus. Inf. : Stéphane Arès, courtier immobilier agréé Via Capitale Affaires
Tél. : 450 250-0555

346 FERMES LAITIÈRES

PRÈS Rimouski, quota 35,5 kg. 85 têtes Holstein enregistrées et contrôlées, étable rénovée 2008, 46 places attachées et 35 stabulation libre. Fosse, 54 hectares dont 44 hectares en culture, possibilité location de terre tout près, aucune machinerie agricole, magnifique panorama, (418)736-4420

RELÈVE recherche ferme laitière de 35 à 80 kilos mg à vendre où à louer d'ici 1 an. Tél: (418)802-1237

Sutton
VOTRE FERME LAITIÈRE vaut peut-être plus que vous ne le croyez
ACHAT DE FERMES COMPLÈTES
FINANCEMENT
Pour une ESTIMATION GRATUITE appelez sans hésiter
Avons acheteur sérieux
Fermes laitières • Ovine • Boeuf
• Fermette • Terre à bois
Contactez :
L. Chantal Burchette
(AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ)
819 349-8216

347 FERMES MARAÎCHÈRES

MIRABEL, 65 arpents: maison, garage, bureau, atelier, chambre réfrigérée, etc. Terre plane drainée, entrepôt (35x 65x25). Sutton JPVaillancourt: (514)512-4003

350 TERRES À BOIS

RECHERCHE terre à louer ou acheter pour la chasse dans les cantons de l'est, minimum de 200 acres et plus. Payons bon prix. Téléphone: (514)249-5839.

RECHERCHE terre de plantation, 25 ans et plus ou acheter la coupe de bois, ou faire une coupe d'éclaircie. (819)364-7388.

RECHERCHONS coupe de bois, vous voulez des revenus supplémentaires? Entrepreneur expérimenté, 25 ans d'expérience, équipement complet. Contacter Roland: (450)263-4070.

ANNONCES CLASSÉES
450 679-7809 1 877 679-7809

346 FERMES LAITIÈRES

Pour ACHETER ou VENDRE votre FERME
ESTIMATION GRATUITE
Banque d'acheteurs - Financement
Achat Net 30 jours.
À votre service depuis 1988
www.Dyane Cotnoir.com
Courtier immobilier agréé
1 866 711-1122 DCEI courtier inc., agence immobilière
ACHAT – VENTE DE FERMES PARTOUT AU QUÉBEC
PLUSIEURS REPRISES À VOIR SUR NOTRE SITE WEB

Les petites annonces par région

Exclusif aux membres de l'UPA

Seulement 10,30$ pour 20 mots et moins, internet inclus

507 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

FERME au complet à vendre, vaches 1er et 2 veau, roulement machinerie et terre 500 acres drainés dont 300 acres cultivables avec possibilité 200 acres de terre en location. (819)787-6246.

FERME à vendre, 350 acres, dont 150 drainés (pas de roche), 3 granges, remise, silo 150 tonnes, tout équipé, excellent bâtiment 412'x45', deux puits, capacité 2000 gallons/heure chaque, très bonne maison. (819)748-3411.

512 BAS-SAINT-LAURENT

4 RETRAITS Dematron 50 Westfaliasurge, griffe classic 300, silicone (1200$/ch); CHARIOT ensilage motorisé Agrimetal 542, 9HP droit (3000$); 3 PESEURS à lait tru-test, tube double (150$/ch), A1, Rimouski (418)775-7669

511 BEAUCE

À VENDRE monte-balles et convoyeur; POMPE préfosse; MONTÉE écureur gauche Bodco; SÉCHOIR à foin. (418)397-5006.

RÂTEAU NH 256, 600$; RÂTEAU NH 258, 1200$; RÂTEAU double Fella TS 1500, année 2009, 15,000$. Contactez-nous au (418)226-7365.

511 BEAUCE

ÉPANDEUR à fumier GEHL 315, 6500$; PRESSE à balles carrées NH 575, 9500$; RÂTEAU Kuhn GA 4521 GM sur hydraulique 14' large, mécanique A1, 3500$. Contactez-nous (418)226-7365. Photos sur demande.

FOIN à vendre, balles rondes, de 1re et 2e coupe. (418)228-6512.

FOIN SEC 1re, 2e, 3e coupe, grosses balles carrées enrobées; GÉNISSES d'élevage, bon pedigree, 2 à 6 mois d'âge, (418)387-0692.

POUR NOUVELLE exploitation à louer, étable laitière avec fosse conforme, silo et 89 acres en culture, possibilité de 42 acres additionnels. Téléphone: (418)382-5824, (418)225-2318.

TAUREAU Angus noir ou rouge avec papier bleu, âgé de deux ans. Aussi taure d'un an, tempérament très docile. (418)387-4689

508 CENTRE-DU-QUÉBEC

À CHESTERVILLE, fermette à vendre de 70 acres avec grange-étable et silo Harvestore, garage et maison ancestrale. (819)382-2499.

508 CENTRE-DU-QUÉBEC

BON ROULANT: Case 5240, 4x4, cabine, loader; FORD 7710 série 2 4x4, cabine; MF 165; CAMION Ford F-350, 4x4, diesel; REMORQUE à bétail 7x20', neuve; PRESSE à grosses balles carrées Claas 2100; POMPE à fumier Houle 12'; PÉPINE 3 points; ÉPANDEUR NH 185; DICSBINE Case 3309; PRESSE ronde Class 260; ENROBEUSE Anderson 580D; PRESSE axiale Case 8530; 7 VOITURES lance-balle; RÂTEAU Claas 350T; FANEUR Jober 17'; GÉNÉRATRICES 25 et 50,000 watts; DOMPEUR; HERSE Harogator 20'; VIBRO JD 1010 15'; CHARGEUSE à bois; SOUFFLEUR Normand N86-286; CHARRUE 4 raies; SEMOIR MF 33; HERSE Oliver 40 disques; FENDEUSE; BANC de scie; ROULEAUX Desjardins 12'; FOURCHE à roche Cotech 6'; HERSE à pâturage 12'; VTT Yamaha 400, 4x4; TARRIÈRE 6'; 3 ATTACH-MATIC; MONTE-BALLE sur roues 45'; SILO à grain 50 tonnes; SILO moulée 6 tonnes; HACHE-PAILLE 9 HP; VIDEUR de silo Valmetal 16'; TREUIL de silo; ROUES doubles. Beaucoup d'autres machines! (819)795-5522.

ENSILAGE de maïs, récolte 2011, 500 tonnes en AgBag, Bécancour, Hugo, téléphone, (819)386-2220.

508 CENTRE-DU-QUÉBEC

RÉCUPÉRATEUR d'huile DeLaval, pour compresseur 5HP, avec huilier, 500$; RÂTEAU à foin, une toupie Claas Liner 740T, comme neuf, 6000$. Tél.: (418)453-2060 ou (418)332-7786

VTT HONDA 350, 4x4, 1987, treuil et chenille à neige, pneus neufs, très propre, excellente condition, 2700$; (819)364-7860 laisser message.

516 ESTRIE

FOIN, paille, première qualité, prix très compétitif, pour vaches laitières et chevaux, à vendre, grosses balles carrées sèches. (819)336-5447, (819)314-6223.

503 LANAUDIÈRE

À VENDRE, 2000 balles de foin de mil, 1re coupe, 2500 de 2e coupe, très bonne qualité, 45 livres. (450)889-2864.

SYSTÈME de traite complet Surge; FAUCHEUSE rotative; FANEUR; RÂTEAU; PRESSE à petites balles. (450)753-7037.

503 LANAUDIÈRE

BATTEUSE 1460 Inter, 1983 , 4x4, chopper, étandeur, air climatisé neuve, nez maïs 963, table à soya, 20' flexible; NEW HOLAND TS 100A, 2004, 2450 heures, 4 sorties d'huile, cabine de luxe, 4x4, pneus avant 24x14 arrière 36x18.9, en très bonne condition les deux; EPANDEUR à fumier Baizar 400 m, porte arrière hydraulique. Tél.: (514)865-0591 ou (450)474-1925

510 LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

250 balles rondes de foin, 1re et 2e coupe, 25$/ balle. (418)888-3114, (418)655-2114.

505 MAURICIE

RECHERCHE terre cultivable à vendre, près de Trois-Rivières; DODGE RAM 1997 à vendre, 2300$; CHARRUE JD, 5 versoirs, 2700$. (819)377-7126.

504 OUTAOUAIS-LAURENTIDES

JEUNES PRODUCTEURS laitiers actuellement en production désirent s'établir dans la région et cherchent ferme laitière pouvant accueillir 35 vaches adultes, 20 génisses et taures. Fosse à fumier serait un atout. jeunesproducteurs@hotmail.fr.

509 QUÉBEC-RIVE-NORD

FOIN 1re coupe balles rondes 4',1/2, PETITES balles sans pluie, cordées; FOIN 2e coupe, grosses balles carrées enrobées, belle qualité, Saint-Basile-de-Portneuf, (418)329-2603.

GÉNISSES canadienne à vendre; ENROBEUSE Anderson 680 automatique comme neuve. Téléphone: (418)457-4053, (418)436-0777.

513 SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

À VENDRE: plants fruitiers, cerisiers SK, camérisiers, sureaux, bleuetiers, argousiers, amélanchiers. Producteur de plants fruitiers. Téléphone: 1-888-347-1738, fax: (418)347-3150
vente@vegetolab.com
www.vegetolab.com

GRAND domaine 86 hectares dont 47 en bleuetière. Cuisine de transformation, gîte à la ferme. Boutique cadeau à l'intérieur. (418)276-8926.

514 SAINT-HYACINTHE

250 CHAUDIÈRES aluminium 2 gallons, très propres. Demandons 2,75 $ chaque. J.G. Loiselle. Téléphone: (450)709-0568

SOUFFLEUR à neige George-White 87", 2 vis, 4 palettes, cylindre chute, 1250$. (450)785-2884.

514 SAINT-HYACINTHE

FOIN 2011 de graminé, première coupe, en balles rondes, foin sec, 48"x54", prix 45$ la balle. (450)793-4879.

FOURRAGÈRE Case IH FHX300, 2010, nez à mais 3 rangs, nez à foin HD, 9', rouleaux processeurs, Excellent état. Prix 55,000$. Téléphone: (450)278,5571, (450)278-1277.

GRAIN Cart Brent 576, comme neuf, seulement 2 ans d'usure, capacité 14.5 tonnes; TÉTINES Ziggity à dindes (cups vertes), (450)796-5603.

515 SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

MAISON mobile à être déménagée 14'x70', 2 agrandissements, 2 cac, rénovée en 2007, prix: 33,000$. Martin (450)246-4024

RÉCOLTEUSE à fèves, 2 rangs auto-motrice, voiture, convoyeur, vibro, ventilateur, séparateur, convoyeur de triage et balance. Prix: 25,000$. Tél.:(450)454-9394.

VIDEUR silo Acton, 20', moteur Bandhall 10 HP; CONVOYEUR Valmetal, 24", 30', moteur entraînement direct; PANNEAU contrôle, 2 videurs. (450)451-0501.

RÉGIONS

Moratoire réclamé sur les éoliennes en Ontario

THIERRY LARIVIÈRE

Le plus grand groupe de défense des agriculteurs d'Ontario réclame un moratoire sur l'installation d'éoliennes industrielles sur les fermes.

L'Ontario Federation of Agriculture (OFA) estime que la situation est devenue « intenable » puisque la prolifération des éoliennes dans le monde rural ontarien polarise les communautés et pose de sérieuses questions relatives à la santé et à la qualité de vie. Plus spécifiquement, l'OFA reproche aux promoteurs éoliens de « polariser » les communautés et de représenter un risque en ce qui concerne le bruit et les courants parasites. L'OFA réclame par ailleurs que l'on redonne aux municipalités ontariennes le pouvoir de zoner et de réglementer l'installation des éoliennes.

L'organisation agricole réclame que les prix payés n'excèdent pas le prix prévisible pour les importations des six prochaines années dans les périodes de pointe. On souhaite ainsi s'assurer d'un prix de l'électricité compétitif pour les consommateurs et les agriculteurs. L'OFA remet par ailleurs en question la capacité des éoliennes de fournir assez de courant en période de pointe. Lors des canicules, par exemple, le vent souffle habituellement moins fort.

Le groupe ontarien demande aussi que les lignes de transport soient d'un calibre suffisamment élevé et que le bruit ne dépasse pas 40 dB à 550 mètres des turbines. Bref, l'OFA estime que la politique ontarienne de production d'énergie renouvelable est une bonne chose, en principe, mais que de nombreuses lacunes doivent être corrigées.

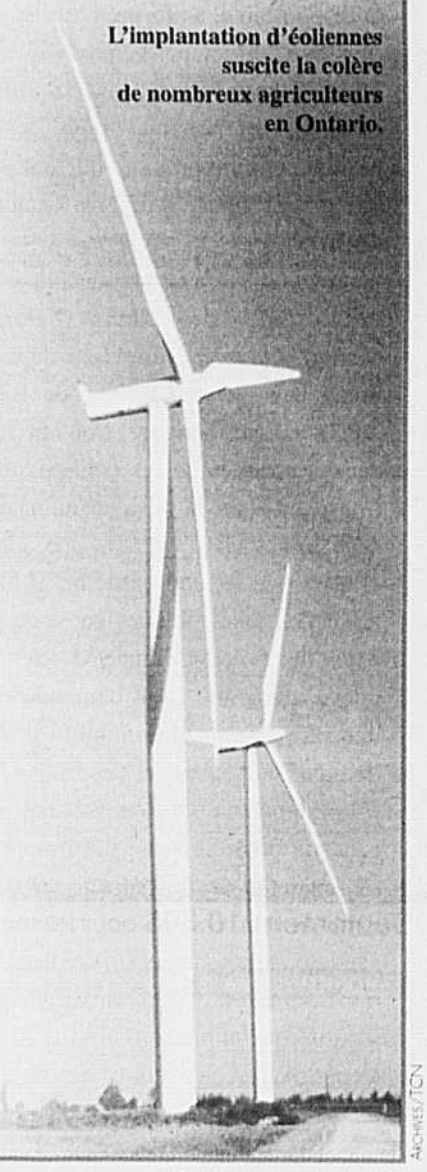

L'implantation d'éoliennes suscite la colère de nombreux agriculteurs en Ontario.

ARCHIVES/TCN

Encadrement au Québec

Le cadre de développement de l'énergie éolienne est différent au Québec. Il ne s'agit pas de tarifs prédéterminés payés à tous les producteurs d'énergie renouvelable, mais plutôt d'appels d'offres gérés par Hydro-Québec.

Le *Cadre de référence relatif à l'aménagement de parcs éoliens en milieu agricole et forestier* balise les interventions des promoteurs même si ce document ne représente pas une obligation légale. L'intervention du BAPE dans les projets permet aussi de faire entendre les préoccupations de toute nature et de proposer des recommandations. Malgré cet encadrement, de nombreuses tensions ont divisé les citoyens des villages visés par des promoteurs éoliens, dont celui de Saint-Valentin ou de Saint-Ferdinand.

Il faudra voir si les 11 plus petits projets communautaires, octroyés en décembre 2010 et devant entrer en production à partir de 2013, vont susciter plus ou moins de division auprès des citoyens. Contrairement aux plus gros appels d'offres antérieurs, une participation de groupes locaux était exigée dans cet appel d'offres de 250 MW.

370 ENCANS

★ ENCAN ★
STATION DE TAUREAUX LIMOUSIN

Limousin
Environ 18 taureaux qualifiés pour l'ASRA
test de tendreté
Certains taureaux qualifiés pour Bœuf Québec
L'encan se tiendra à :
Réseau Encans Québec
5110, rue Martineau, St-Hyacinthe
Sortie 133 de l'autoroute 20
Samedi, 11 février 2012, à 13 h 00
Remis au dimanche si tempête
Veste 3 saisons, valeur 200$ pour acheteur du meilleur taureau
Tirage de deux prix, valeur totale 500$ parmi les acheteurs
Le taureau LIMOUSIN est le meilleur taureau en croisement terminal
Pour information :
Carmelle Caux
Tél. : 418 839-8071
Fax : 418 304-1855

STATION GÉNÉTIQUE
— DE LA BEAUCE —
Vente de taureaux
ANGUS (ROUGE ET NOIR) - CHAROLAIS - SIMMENTAL - LIMOUSIN
Transport gratuit
(150 km à la ronde)
Taureaux de génétique supérieure
Test de tendreté
(Limousin et quelques autres)
Tirage de 500 $
parmi les acheteurs
Résultats et performances www.agrireseau.qc.ca
Cantine sur les lieux
L'encan se tiendra à :
Station Génétique de la Beauce
Ferme Roch Morin et Fils
136, rang 1 Shenley Sud
Saint-Martin, Beauce
Samedi, 18 février 2012 à 11h30
Remis au 19 fév. si tempête
N.B. La Station de la Beauce sera en opération en 2013 (nouvelle formule)
RENSEIGNEMENTS :
Jean-Denis Morin
(opérateur) 418 382-5678
Geneviève Lapointe
418 228-5588 Fax : 418 228-3943
Durant la vente
418 334-4366 418 225-6876
Encanteur :
Luc Breton de Inverness
418 453-2271

DIGNITERRE
Une initiative de L'ŒUVRE LÉGER et d'UPA Développement international
Pour accroître la production agricole, obtenir des prix équitables et favoriser le partage des savoirs paysans dans le monde en développement.
Je fais un don à « DIGNITERRE/L'ŒUVRE LÉGER » au 1 877 288-7383 ou sur le site sécurisé *www.leger.org*

370 ENCANS

ENCAN
VENTE DE PRODUCTION DE VACHES LAITIÈRES
Au local de l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133, autoroute 20, St-Hyacinthe, Qc
Vendredi le 10 février 2012 à 13 h.
Sera vendu : Environ 100 bonnes vaches pur sang et croisées, la plupart sont fraîches ou dues à la vente, plusieurs sont des 1er veau avec d'excellentes généalogies et quelques 2e veau avec des productions jusqu'à 10,000 kg.
Une excellente occasion d'acheter ou de vendre des laitières avec de la production et de la conformation.
BIENVENUE À TOUS
Renseignements:
Service de vente Bermaska inc.
7179, boul. Laframboise
St-Hyacinthe (Québec) J2R 1E3
Tél. : 450 253-2600
Fax : 450 253-2601

380 ENCANTEURS

VENTE PAR ENCAN OU PRIVEMENT ?
Consultez-moi !
Acheteur de :
• Troupeau • Roulant
• Ferme complète
Tél. : 450 773-5660
Cell. : 450 701-5660
Fax : 450 773-3744
courriel : daniel@paul-hus.com
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.
DANIEL
PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
835 rue Papineau,
Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7J5
www.paul-hus.com

MARC GRAVELINE
À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machinerie, etc.
Contactez
Marc Graveline
Encanteur
St-Barnabé-Sud
450-792-6284
Cell : 450-223-0762
www.marcgraveline.qc.ca

Gaugeul EXPERT
À VENDRE
Bonne quantité de vaches Angus de deuxième et troisième veau en provenance de l'Ouest Canadien (Alberta).
Pour nous joindre:
26, Principale, Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0
Tél. : 418 243-2876
Cell. : 418 569-6196
Fax : 418 243-3064
fermeggodbout@altanet.ca

Les Enchères **René Houde** *(2011) inc.*
Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet ; évaluation et préparation à un prix compétitif.
« Laissez mon expérience travailler pour vous »
Tél. : 819 846-6267
Cell. : 819 820-4013
418 774-3171
www.encanshoude.com
7655, rue St-François, Sherbrooke J1C 0V4

Les Encans de l'Est enr.
Services d'encans de tous genres.
EXPÉRIENCE = ENCANS RÉUSSIS
Bertrand Pelletier
Cell. : 418-725-9013
www.encansdelest.com

ENCANS BRETON
Luc Breton :
418-453-2271
Cell : 418-334-4366
Internet : www.encansbreton.com

TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION POUR UNE SATISFACTION GARANTIE !
Boulet
Encans Boulet inc.
1.418.241.6459

ENCAN SAWYERVILLE INC.
Hiver / Printemps 2012
des ventes de consignation de vaches à bœuf et taureaux de reproduction
SAMEDI, LE 11 FÉVRIER 2012 À 12H30
SAMEDI, LE 24 MARS 2012 À 12H30
SAMEDI, LE 21 AVRIL 2012 À 12H30
RÉCEPTION POUR CES VENTES :
7h à 12h la journée de l'encan.
VENTE ANNUELLE DE CONSIGNATION DE MACHINERIE AGRICOLE
SAMEDI, LE 7 AVRIL 2012 à 10h
VENTE ANNUELLE DE PRINTEMPS (PACAGE)
SAMEDI, LE 12 MAI 2012 à 10h
Inscription recommandée
Réservez vos dates le plus tôt possible
N'oubliez pas nos encans spécialisés de veaux d'embouche les 2 et 9 fév., 1er et 22 mars, 12 avril ainsi que les 3 et 24 mai.
Téléphone : 819 849-3606

SOLUTIONS du 25 janvier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	S	T	R	A	M	O	I	N	E	■	G	D	1
2	P	O	U	L	A	R	D	E	■	M	A	I	2
3	A	U	B	E	R	G	I	N	E	■	R	N	3
4	T	R	I	■	S	E	O	I	R	■	E	D	4
5	H	■	A	R	A	■	T	E	I	G	N	E	5
6	E	T	C	■	U	N	I	S	S	O	N	■	6
7	■	R	E	P	L	I	E	■	T	U	E	R	7
8	Z	I	E	U	T	E	■	B	A	T	■	E	8
9	A	S	■	I	■	R	A	I	L	■	O	C	9
10	M	O	I	S	S	O	N	N	E	U	S	E	10
11	I	C	I	■	A	N	E	E	■	S	E	P	11
12	A	■	I	R	I	S	■	S	T	E	R	E	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

2	4	5	3	7	9	1	6	8
3	7	6	8	1	2	9	4	5
8	9	1	5	6	4	3	7	2
1	3	8	4	9	6	2	5	7
9	6	7	2	5	8	4	1	3
5	2	4	7	3	1	8	9	6
4	5	3	1	2	7	6	8	9
7	8	9	6	4	3	5	2	1
6	1	2	9	8	5	7	3	4

LES TENDANCES DU MARCHÉ

Intérêt croissant pour le bœuf et le porc en Asie

PHIL ZENG

RICHARD SMITH
Collaboration spéciale

TOKYO — Les plus grandes inquiétudes dans l'ensemble du marché de la viande de l'Asie portent sur les prix et la disponibilité, a affirmé Phil Seng, le président-directeur général du US Meat Export Federation (US MEF). Évidemment, chaque pays a des besoins en importation qui lui sont spécifiques. C'est le cas, par exemple, du Japon.

On y voit souvent des abats de bœuf sur les grilles de yakiniku (barbecue coréen), des mets offerts en dégustation à la Foire du yakiniku de Tokyo 2012, où M. Seng se trouvait avec deux douzaines de ses collègues à la Conférence sur la mise en marché en Asie du US MEF.

Alors que les coupes de bœuf traditionnelles sont toujours en vogue au pays du Soleil-Levant. M. Seng y relève aussi une forte demande pour une plus grande disponibilité d'abats de bœuf du Canada et des États-Unis. « Les Japonais ont vraiment hâte que cela soit possible », a-t-il affirmé. Les importateurs et utilisateurs devraient voir leur souhait se réaliser cette année, car leur gouvernement a demandé le mois dernier à sa Commission sur la sécurité des aliments (CSA) d'étudier la pertinence de hausser de 20 à 30 mois l'âge limite des bovins du Canada et des États-Unis. Comme l'ont été le bœuf du Canada et celui des États-Unis, le bœuf de l'Union européenne est sur le coup d'un interdit ici à cause de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Chine et Corée du Sud

Le vice-président senior à la mise en marché et la communication de l'US MEF, Dan Halstrom, se trouvait précédemment en Chine, où le bœuf des États-Unis est interdit depuis 2003, aussi à cause de l'ESB. « Nous demeurons optimistes et croyons que la situation se rétablira éventuellement », a-t-il confié. En ce qui concerne le porc, la Chine représenterait l'eldorado. Effectivement, la consommation de porc de ce pays dépasse sa capacité de production actuelle. « Particulièrement pour les abats, où la demande est très forte », a-t-il dit.

Pour sa part, le vice-président adjoint au programme international de l'US MEF, Greg Hanes, était la semaine précédente en Corée du Sud, où la pénurie de porc résultant de l'épidémie de fièvre aphteuse qui a sévi de la fin de l'automne 2010 jusqu'au début du printemps dernier se faisait sentir. « Maintenant que la fièvre aphteuse est contrôlée, ils s'efforcent d'agrandir les effectifs de leur cheptel, mais entre-temps, ils auront besoin de nous pour combler leurs besoins en porc », a expliqué M. Hanes.

PROVENDES

Prix de fermeture au 20 janvier 2012

Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. Saint-Jean et Saint-Hyacinthe	Québec
Blé	273,33	283,25
Avoine	190,00	N.D.
Orge	230,00	N.D.
Maïs no 3	277,00	276,67
Fève de soya	421,50	381,33

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé	N.D.
Gru de blé	N.D.
Tourteau de soya 48 %	363,90
Tourteau de canola	N.D.
Luzerne désydratée	345,00

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture et Agroalimentaire Canada

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

20 janvier 2012

		Fermeture	Variation	haut	bas
Maïs	mars 12	6,12	0,18	6,12	5,94
	mai 12	6,17	0,17	6,17	6,00
Fève de	mars 12	11,87	0,14	11,97	11,84
soya	mai 12	11,96	0,12	12,04	11,92
Avoine	mars 12	2,95	0,11	2,95	2,83
	mai 12	2,96	0,12	2,96	2,84

Prix de vente du maïs par les producteurs à Saint-Hyacinthe au 26 janvier 2012
260 $ à 270 $ /t fab ferme

VR maïs #2 au Québec au 26 janvier 2012
Livraison immédiate

Taux de change		0,9986
Contrat à terme ($US/boisseau)	Mars	6,3450
	Chatham	Chicago
Prix à l'origine	254,90	251,40
Transport États-Unis vers Beauce	34,75	63,50
VR maïs États-Unis livré Beauce	289,65	314,90
Transport Ferme vers Saint-Hyacinthe	-13	-13
Prix cible du maïs local (f.a.b. ferme Saint-Hyacinthe)	276,65	301,90

Prix de vente du maïs par les producteurs pour livraison en mars à Saint-Hyacinthe au 26 janvier 2012
260 $ à 270 $ /t fab ferme

Livraison à la récolte

Contrat à terme	Mai	6,4000
	Chicago	Chatham
Prix à l'origine	252,80	263,75
Transport États-Unis vers Beauce	63,50	34,75
VR maïs États-Unis livré Beauce	316,30	298,50
Transport Saint-Hyacinthe vers Beauce	-13	-13
Prix cible du maïs local (f.a.b. ferme Saint-Hyacinthe)	303,30	285,50

Soya		
Prix en position d'exportation à Toledo (Scan/t)		447,90
Prix d'achat aux élévateurs Saint-Laurent	immédiate	443,80
Prix d'achat aux élévateurs Saint-Laurent	Récolte 2012	445,25
Prix d'achat pour livraison à Bécancour	janvier	423,55
Canola		
Prix d'achat à Hamilton	immédiate	567,30
Prix d'achat à Bécancour	février	552,30
Avoine		
Prix avoine n° 1 et 2 à Minneapolis		222,75
Blé		
VR blé fourrager de l'Ouest livré Montréal		277,00
VR blé panifiable n°2 de l'Ouest livré Montréal	13,5%	373,60
	13,0%	355,20
	12,5%	345,95
Orge		
VR orge fourragère de l'Ouest livrée Montréal		264,00

Source : FPCCQ, AAC, CBOT, WCE, Banque du Canada
Site Internet de la FPCCQ : www.fpccq.qc.ca

AGNEAUX

Prix en vigueur pour l'agneau lourd du Québec : 9 $ kg/carcasse

***Encan de Saint-Hyacinthe** du 23 janvier 2012*

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen
Moins de 50 lb	132	2,10-3,38	3,01
De 50 à 64 lb	610	1,80-2,98	2,59
De 65 à 79 lb	408	2,04-2,54	2,39
Total brebis	206	0,40-2,00	1,00
Total béliers	11	0,85-1,90	1,14

Source : F.P.A.M.Q

Nous vous invitons à contacter la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec afin de recevoir, par courriel, les prix de l'encan dès qu'ils sont disponibles. Veuillez faire votre demande à info@agneauduquebec.com.

Marchés publics de l'Ontario le 23 janvier 2012

Catégorie	Nbre	Écart de prix	($/100 lb)
50 lb et moins	5	100,00-200,00	150,00
50 à 64 lb	53	247,47-293,96	268,62
65 à 79 lb	219	227,28-276,00	251,18
80 à 94 lb	255	206,67-235,71	220,03
95 à 109 lb	300	221,96-219,93	215,92
110 lb et plus	65	194,40-204,69	199,38
Brebis et béliers	436	108,41-127,37	116,32

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 23 janvier 2012

BETTERAVE : 6,50-15,50/25 lb, 12,50-16,00/10 x 5 lb
CAROTTE : 10,50-19,70/10 x 5 lb, 18,75/24 x 2 lb, en botte 14,50-22,50/24, Nantaise 15,00-22,00/15 x 454 g
CHOU : rouge 14,00-16,75/50 lb, vert 8,00-13,75/50 lb
CITROUILLE : 110,00/bin 60-80, 86,00/bin 40-45
NAVET : blanc 10,40-16,05/25 lb, violet 13,50-16,50/25 lb
OIGNON : espagnol 22,75-32,00/50 lb, jaune 13,50-20,50/10 x 5 lb ou 24 x 2 lb
PANAIS : 16,00-20,50/12 x 1 lb
POIREAU : 3,25/3 lb
RUTABAGA : 14,25-20,05/50 lb, 11,00-17,50/10 x 5 lb
TOMATE : de serre : rouge 17,50-22,50/15 lb 42 ou 15 lb 28, rose 21,05-29,00/15 lb, rouge sur tige 16,00-28,50/11 lb
ZUCCHINI : vert 23,00-31,00/20 lb, jaune 17,50-22,50/20 lb

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

BOVINS

Bovins de réforme

	Lundi 23 janv. 2012	Semaine 16 janv. 2012	% vol. 2011
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de bovins (têtes)	603	1586	
PRIX CARCASSE (1)(2)			
*classe 2**	138,00	136,00	28
*classe 4**	134,00	132,00	34
*classe 5***	122,00	120,00	30
Autres catégories			8

** Inclut prime de 2 $ pour + de 650 lb carcasse*
*** Prix de base*
(1) Pour plus de détails sur les différentes classes : www.bovin.qc.ca onglet bovin de réforme et veau laitier
(2) Unité : $ CA/100 lb carcasse *Source : FPBQ*

Prix du boeuf désossé

BŒUF DÉSOSSÉ	Semaine 16 janv. 2012	Semaine précédente
85 % maigre	196,86	195,85

Unité : $ CA/100 lb *Source : USDA*

Veaux laitiers

	Lundi 23 janv. 2012	Sem. 16 janv. 2012	% vol. 16 janv. 2012
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	1209	1793	
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb)	1,01	1,04	43
Mâles - Bons (121-140 lb)	1,01	1,05	8
Mâles - Moyens (90-140 lb)	0,73	0,77	17
Divers (tous poids)	0,32	0,28	15
Femelles - Bonnes (90-120 lb)	1,01	1,02	4

MARCHÉS EXTÉRIEURS	Semaine 16 janv. 2012	Semaine précédente
ENCANS VIVANTS É.-U. – NY		
Mâles - Bons	87,17	76,61
Femelles - Bonnes	25,34	71,50

Unité : $ CA/100 lb vif *Sources : FPBQ, Dairylea*

Ligne Info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 $ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine 16 janv. 2012	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC		
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Volume annoncé	1598	1482
Prix misé ($/lb) (2)	2,262	2,262

(1) Unité : $ CA/lb carcasse chaude sans peau *Source : FPBQ*
(2) Le prix ne tient pas compte de la gestion des surplus.

Veaux lourds de l'Ontario

	Semaine 16 janv. 2012	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
VENTE DIRECTE AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO		
Écart de prix ($/lb)	2,26-2,42	2,22-2,42

Unité : $ CA/lb, carcasse chaude sans peau *Source : OVA*

Veaux de lait

	Semaine 23 janv. 2012 (prévision)	Semaine 16 janv. 2012	Semaine préc.
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
($/100 lb carcasse sans peau)	334,00	329,00	
MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Veaux non possédés par les abattoirs	339,00	334,00	
PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE			
États-Unis			
Pour abattages futurs	329,42	331,96	

Unité : $ CA/100 lb carcasse chaude sans peau

Sources : USDA et FPBQ

En kiosque ou sur abonnement

La Terre de chez nous
Fondée en 1929

www.laterre.ca
www.twitter.com/laterreca
www.facebook.com/laterreca

ABONNEZ-VOUS AU 1 877 679-7809

REVUE DES MARCHÉS

Veaux d'embouche

Semaine du 16 janv. 2012	MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS RÉGULIERS	ENCANS SPÉCIALISÉS	MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ONTARIO	ALBERTA
Volume total de veaux	60	3151	4326	10 663
Mâles - Tous les veaux*				
400-500 lb	73,50	180,43	173,46	185,18
500-600 lb	134,86	178,80	164,91	172,82
600-700 lb	131,07	166,17	153,52	156,22
700-800 lb	88,80	157,92	144,59	144,92
800-900 lb	100,00	146,61	141,68	139,24
Taures - Tous les veaux*				
400-500 lb	102,00	153,15	153,35	162,74
500-600 lb	95,67	149,85	147,67	149,00
600-700 lb	113,33	145,11	140,06	139,61
700-800 lb	95,00	139,20	132,64	131,20
800-900 lb	82,00	130,67	128,27	126,74

Unité : $ CA/100 lb vif — Source : FPBQ, CANFAX

*NOTE : La moyenne de prix est calculée à partir de 85% des veaux vendus dans les strates de poids correspondantes.

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»	Lundi 23 janv. 2012	Lundi 16 janv. 2012	Année précédente
Janvier 2012	151,900	150,550	126,350
Mars 2012	153,750	152,375	125,550
Avril 2012	155,400	154,025	126,300
Mai 2012	156,325	154,800	126,700
Août 2012	157,675	155,900	127,300
Septembre 2012	157,600	156,250	127,150
Octobre 2012	157,400	155,900	127,100
Novembre 2012	157,300	155,200	127,000

Unité : $ US/100 lb vif

Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Bouvillons d'abattage

MARCHÉ DU QUÉBEC

BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS	Semaine 16 janvier 2012 Volume	Écart	Prix moyen	Semaine précédente Prix moyen
Bouvillons et taures de toute catégorie	1386	200,50-205,00	202,95	202,34
Chargements complets de bouvillons A1-A2	2105	199,50-205,00	202,38	202,04
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Jeudi 19 janvier 2012 Volume	Écart	Prix moyen	Jeudi précédent Prix moyen
Chargements complets de bouvillons A1-A2	600	206,00-208,00	207,41	203,00

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.

Unité : $ CA/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.

Source : FPBQ

Ligne info prix pour les bouvillons d'abattage : 1 450 679-3882

MARCHÉS CANADIENS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 16 janvier 2012	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	198,00-202,00	197,00-201,00
Taures A1-A2	197,00-201,00	196,00-201,00

Unité : $ CA/100 lb carc., FAB abattoir — Source : CANFAX

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

Bouvillons A1-A2	189,75-191,75	190,75-192,85

Unité : $ CA/100 lb carc., FAB abattoir.
Poids vif moins 4 % (freinte) — Source : CANFAX

PRIX DU BOEUF EN BOÎTE « CARCASS CUTOUT »

	Semaine 9 janv. 2011	Année précédente
Canada AAA	1,81	1,59
Canada AA/A	1,75	1,57

Unité : $ CA/lb carcasse — Source : CANFAX

PRIX DES ABATS DANS L'EST DU CANADA

(estimé)	Semaine 16 janv. 2012	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons ($/tête)	N.D.	N.D.	101,00

Unité : $ CA/bouvillon — Source : CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS (5 AREA DAILY)

Bouvillons lot «65 % à 80 % choice»

Bouvillons	200,00-205,00	196,00-200,00
Taures	200,00-205,00	193,50-200,00

Unité : $ US/100 lb carcasse — Source : USDA

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»	Lundi 23 janv. 2012	Lundi 16 janv. 2012	Année précédente
Février 2012	124,600	123,250	106,775
Avril 2012	128,175	126,750	111,675
Juin 2012	127,000	125,400	111,750
Août 2012	128,125	126,825	112,375
Octobre 2012	130,650	129,350	114,975
Décembre 2012	131,300	130,000	115,975

Unité : $ US/100 lb vif

Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Taux de change

Semaine 16 janv. 2012	Semaine précédente	Année précédente
0,9866	0,9790	1,0069

Agriculture Canada
Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca

CHÈVRES

Vente du 23 janvier 2012

	Qté	$	
Chèvres	70	40,00-140,00	
Boucs adultes	15	95,00-360,00	
Chevreaux	45	25,00-130,00	(env. 2,00 $/lb pour les bons)

Source : Réseau Encans Québec

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix en vigueur à compter du 1er mai 2010
Lapins réguliers, prix de base à la convention

	Prix (kg)	Prix (lb)
Lapins de 2,00 à 2,50 kg	3,95 $/kg	1,79 $/lb
Lapin de 2,51 à 2,64 kg	4,45 $/kg	2,02 $/lb
Lapins de 2,65 à 3,00 kg	4,61 $/kg	2,09 $/lb
Lapin payés poids carcasse	7,30 $/kg	
Prix provisoire mensuel versé à tous les producteurs[1]	3,75 $/kg	1,70 $/lb

Lapins de réforme

Tous les lapins de réforme	2,76 $/kg	1,25 $/lb

(1) Des ententes spécifiques de prix peuvent être convenues pour des ventes de surplus qui influencent le prix final.

Source: SPLQ

ŒUFS

Prix des oeufs. Semaine du 29 janvier 2012

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,90 $
A-Gros	1,90 $
A-Moyens	1,74 $
A-Petits	1,16 $
A-Pee-wee	0,24 $
B	0,50 $
C	0,30 $

ŒUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	46,33 ¢
Ontario	45,73 ¢

GRANDS GIBIERS

Prix moyens	Prix (kg)	
Sangliers	6,62 $/kg	(vif, adulte)
Wapitis	11,00 $/kg	(carcasse)
Cerfs rouges	11,03 $/kg	(carcasse)
Cerfs rouges certifiés	11,57 $/kg	(carcasse)
Bisons	9,37 $/kg	(carcasse)

Source : FEGGQ

Tous les acheteurs se doivent d'exiger le certificat sanitaire et le certificat d'épreuve officielle du CDPQ chez leur fournisseur. Prix basé sur le poids moyen de 115 kg (poids supplémentaire, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus).

Prix de fermeture des contrats du SGRM de la FPPQ

Période du CLD	($/100 kg à l'indice de classement) 6 janv. 12	13 janv. 12	20 janv. 12	Var. (en $) sem. précédente
Janv. 2012	166,96	168,66		
Fév. 2012	171,57	173,27	171,57	(1,70)
Mars 2012	177,02	176,95	174,64	(2,31)
Avril 2012	175,53	175,46	173,15	(2,31)
Mai 2012	186,06	187,75	187,36	(0,39)
Juin 2012			200,97	

Source: Service de gestion du risque du marché (FPPQ)

Note importante : Le prix des CLD utilise la base moyenne des 5 dernières années et inclut l'indice de classement pour chaque période de livraison.

VOLAILLES

Volailles vivantes

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

Prix en vigueur pour la période A-109 (du 29 janvier au 24 mars 2012)

1,64 kg vivant et moins	1,557 $
1,65 kg à 1,84 kg vivant	1,597 $
1,85 kg à 2,14 kg vivant	1,557 $
2,15 kg à 2,45 kg vivant (Prix de référence)	1,577 $
2,46 kg à 3,00 kg vivant	1,547 $
3,01 kg à 3,49 kg vivant	1,607 $
3,50 kg vivant et plus	1,617 $

Au Coeur des Familles Agricoles

ACFA a comme mission d'intervenir en première ligne pour aider les familles agricoles et créer des conditions favorables à un meilleur équilibre mental en milieu agricole sur tout le territoire du Québec.

ACFA
Au Coeur des Familles Agricoles

450 460-4632 • acfa@videotron.ca • www.acfareseaux.qc.ca

PORCS

Prix de pool

Semaine se terminant le 28 janvier 2012

	Québec	É-U. LM_HG201
Prix moyen Porc Qualité Québec ($/100 kg) 2012	161,85	161,85
Pool Porc Qualité Québec ($/100 kg) 2012	161,68	
Pool Porc Qualité Québec ($/100 lb) 2012	73,34	
Pool Nagano 2012 ($/100 kg)	159,20	
Pool Nagano 2012 ($/100 lb)	72,21	
Pool Dubreton SSPA BP1 2012 ($/100 kg)	157,59	
Pool Dubreton SSPA BP1 2012 ($/100 lb)	71,48	
Pool Dubreton SSPA BP2 2012 ($/100 kg)	163,90	
Pool Dubreton SSPA BP2 2012 ($/100 lb)	74,34	
Pool 2011 ($/100 kg)	141,39	
Pool 2011 ($/100 lb)	64,13	
Prix du porcelet à 25,5 kg	66,25	
Prime du porcelet au kilo	1,16	

Semaine précédente	Québec	É-U. LM_HG201
Indice de classement Porc Qualité Québec 2012	109,20	N.D.
Indice de classement Porc Qualité Québec 2011	109,21	N.D.
Total abattus 2012	155 642	2 221 000
Total abattus 2011	158 650	2 166 000
Revenu de vente 2012	173,97	N.D.
Revenu de vente 2011	149,11	N.D.

Source : FPPQ

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	500 $
Verrats de race pure	Base 100	850 $
Truies hybrides	contrôlées	325 $

Source : Société des éleveurs de porcs du Québec

Poulet végétal (Différentiel du prix de référence, plus 0,035 $)	1,612 $

Semaine du 30 janvier 2012
DINDON À GRILLER

Dindon à griller mixte	1,860 $

FEMELLE LOURDE

Produite en dindon à griller	1,775 $
Produite en femelle lourde	1,780 $

MÂLE

	1,945 $

Prix aux producteurs en Ontario

Semaine du 23 janvier 2012
POULETS

1,84 à 1,95 kg (prix de référence)	1,635 $
2,65 à 3,2 kg	1,665 $

DINDONS

Dindon à griller	A - 1,850 $	U - 1,760 $
Femelle lourde	A - 1,870 $	U - 1,760 $
Mâle		1,925 $

Prix fournis par : Les Éleveurs de volailles du Québec

MIEL

Prix moyen aux producteurs
En baril : **1,75 $**/livre
Crémeux ou liquide blanc: **7,70 $** pot de 1 kg (semi-détail)
Crémeux ou liquide blanc: **9,00 $** pot de 1 kg (à la ferme)

Source: Fédération des apiculteurs du Québec

POMMES

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2011
Décision du comité de prix du 16 janvier 2012
Sunrise, Paulared, Lobo, Gingergold : 12 $ (sac et cellule) à compter du début de l'écoulement
McIntosh, Spartan, Empire, Gala, Rouge Délicieuse, Jaune Délicieuse et autres variétés tardives : 14 $ (sac), 17 $ (cellule) à compter de l'ouverture des chambres AC
Honeycrisp : 34 $ (sac et cellule) à compter de l'ouverture des chambres AC
Cortland : 16 $ (sac), 18 $ (cellule) à compter du 19 décembre (variété A.C.).
Le prochain comité de prix aura lieu le lundi 13 février 2012 à 13h par conférence téléphonique.

Prix minimum de la pomme destinée à la transformation – récolte 2011 – fab le producteur
Décision du comité du 14 décembre 2011

Pommes à jus standard
Tardives : 0,08 $ la livre ou 3,36 $ le minot de 42 lb à compter du 15 décembre 2011.

Pommes à sauce et pommes à jus opalescent*
Tardives : 0,10 $ la livre ou 4,20 $ le minot de 42 lb (transformation immédiate) à compter du 15 décembre 2011.
*Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée mais de la pomme cueillie de qualité.

POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 22 décembre 2011

	Blanche	Longue	Rouge	Jaune
Vrac 100 lb	15,95	18,15	22,55	22,55
Master 16 x 3	16,40	17,65	20,15	20,15
Master 10 x 5	15,75	17,00	19,50	19,50
Master 5 x 10	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 10 lb	2,50	2,75	3,25	3,25
Sac 15 lb	3,75	4,10	4,85	N.D.
Sac 20 lb	4,95	5,45	N.D.	N.D.
Sac 50 lb	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 50 lb grosse	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb table	22,00	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb petite	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

Vrac livré au poste d'emballage.
Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste de chaîne.
Note : Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.
Info : 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

LAIT

DÉCEMBRE 2011

Prix intraquota - Production intraquota

Matière grasse	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence (1)
9,6985 $/kg	8,8840 $/kg	1,7768 $/kg	73,47 $/hl
Prime SNG (2)	0,0325 $/kg	0,0057 $/kg	0,14 $/hl
Prime LCQ 1 (3)			0,25 $/hl
Prime LCQ 2 (3)			1,50 $/hl
Prime LCQ 3 (3)			1,00 $/hl
Prime Qualité du lait (4)			0,50 $/hl

(1) Hectolitre de référence (FPLQ)
3,60 kg/hl 3,20 kg/hl 5,70 kg/hl
(2) Prime versée sur les quantités de solides non gras intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,25 et moins.
(3) Du 1er janvier 2009 au 31 juillet 2012, une prime de 25 ¢ l'hectolitre de lait livré est versée aux producteurs qui rencontrent les trois exigences suivantes, soit avoir suivi la formation Lait Canadien de Qualité (LCQ), avoir acheté un thermographe et avoir obtenu une vérification et acceptation de leurs procédures normalisées d'opération (PNO) et de leurs plans de mesures correctives (PMC), et ce, avant le 31 décembre 2010. Du 1er août 2010 au 31 juillet 2012, un producteur ayant obtenu un certificat LCQ pourra recevoir une prime totale de 50 ¢ l'hectolitre. À compter du 1er août 2011 cependant, une nouvelle prime mensuelle sera accordée aux fermes déjà certifiées et celles qui le deviendront, et ce, jusqu'au 31 juillet 2013. Cette prime, de 1,00 $/hl au 1er août 2011, sera haussée à 1,50 $/hl le 1er février 2012 et à 2,00 $/hl le 1er août 2012. La Fédération prévoit de plus mettre en place, pour les fermes qui ne seront pas conformes le 31 juillet 2013, une pénalité monétaire mensuelle de 2,00 $/hl, pénalité qui sera majorée de 2,00 $/hl tous les 3 mois. De plus, à compter du 1er août 2013, la certification LCQ serait une des conditions pour être admissible à la prime qualité.
(4) Critères d'admissibilité à la prime qualité :

	Bactéries totales	Cellules somatiques
Août 2010 à juillet 2011	40 000 et moins	300 000 et moins
Août 2011 à juillet 2012	30 000 et moins	250 000 et moins
À partir d'août 2012	20 000 et moins	200 000 et moins

AVIS - Depuis août 2003 aucun paiement (0 $) n'est effectué pour la production hors quota

Source : Fédération des producteurs de lait du Québec

SIROP D'ÉRABLE

Pour la récolte 2011, conformément à la Convention de mise en marché 2011-2012 décrétée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, les prix du sirop sont les suivants : **AA : 2,81 $/lb; A : 2,81 $/lb; B : 2,79 $/lb; C : 2,71 $/lb; D : 2,45 $/lb; NC : 2,22 $/lb**
Les inventaires de sirop d'érable en grands contenants de la récolte 2011 disponibles **jusqu'au 31 mars 2012 seulement** à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) au 5 janvier 2012 et offerts en vente conformément au dernier communiqué émis par la FPAQ sont les suivants :

Sirop régulier (livres)		Sirop biologique (livres)	
AA	194 184	AA	14 467
A	2 392 758	A	2 878 050
B	4 675 100	B	3 406 164
C	1 261 119	C	704 334
D	472 533	D	126 232
Total	**8 995 694 ***	**Total**	**7 129 247 ***

* Volume approximatif

Sirop régulier industriel (livres)	Sirop biologique industriel (livres)	Total
2 475 718	942 919	3 418 637

Veuillez prendre note que vous trouverez la mise à jour de la liste des acheteurs autorisés de la récolte 2011 sur le site de la FPAQ à l'adresse suivante :
http://www.sinopderable.ca

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 20 janvier 2012
($/1000 p.m.p.)

Longueurs assorties	n° 1 et n° 2	260 $
	n° 3:	220 $
2 X 4 X 8	colombage:	235 $

Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec

CHRONIQUE

Sous la loupe
DREPA

Le soutien en agriculture au Québec : comparable aux autres pays

CHARLES-FÉLIX ROSS

Une étude récente de la firme ÉcoRessources Consultants conclut que le soutien accordé aux producteurs agricoles du Québec est similaire à celui de l'Union européenne et se situe dans la moyenne du soutien des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et ce, même ci celui-ci est plus élevé que dans le reste du Canada et aux États-Unis.

Plus encore, le soutien au Québec est nettement inférieur à celui offert aux producteurs de la Norvège et de l'Islande, deux pays aux conditions climatiques similaires à celles du Québec. Il est nettement inférieur également à celui offert aux producteurs de la Suisse, de la Corée et du Japon.

Par ailleurs, si l'on tient compte uniquement des paiements de transferts directs aux producteurs, le portrait est encore plus révélateur, comme l'indique le tableau ci-dessous. Le Québec, malgré sa nordicité, se classe parmi les pays dont le soutien coûte le moins cher au gouvernement et donc aux contribuables. Cela s'explique en grande partie par notre système réglementaire caractérisé par la mise en marché collective et la gestion de l'offre.

Ces résultats défont le mythe véhiculé auprès des producteurs québécois, depuis quelques années, à l'effet qu'ils sont plus soutenus, en moyenne, que ceux des autres juridictions du monde.

Importance des transferts gouvernementaux par rapport à la valeur totale de la production en 2010

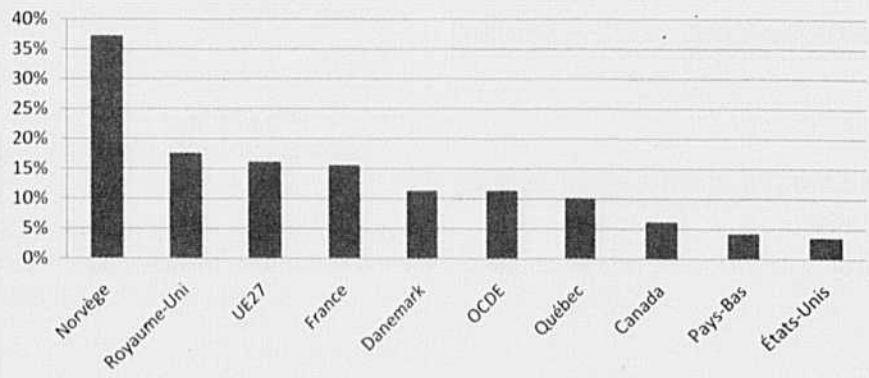

Source : Proxi-ESP pour le Québec et comparaison avec l'ESP dans d'autres juridictions, *ÉcoRessources Consultants*, septembre 2011.

Le niveau de soutien aux agriculteurs par pays est mesuré chaque année par l'OCDE à l'aide du %ESP (estimation du soutien au producteur), un indicateur développé par l'Organisation exprimant le soutien aux producteurs sur la valeur de la production. Dans son étude, la firme ÉcoRessources Consultants a estimé le %ESP pour le Québec en s'inspirant de la méthodologie et des sources utilisées par l'OCDE.

Cette chronique est produite par la Direction des recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles (DREPA). Elle s'inspire et traite d'études réalisées par cette organisation ou par tout autre groupe.

RAYMONDE PLAMONDON
Présidente
Fédération des
Agricultrices du Québec

TRIBUNE

Notre place au sein de l'Union

La Fédération des agricultrices du Québec a-t-elle encore sa place dans les instances décisionnelles de la structure de l'Union des producteurs agricoles, et ce, après 25 ans d'existence?

Et bien, pour les membres du conseil d'administration, la réponse est oui et la résolution sur *L'UPA du futur* adoptée au congrès général 2010 le confirme. Un siège pour les agricultrices membres d'un comité ou d'un syndicat local est assigné pour permettre une représentation tant au niveau local, régional que provincial. Les démarches ont porté fruit.

Cependant, il est faux de croire que le travail s'arrête là. Les résultats du sondage mené de juillet à septembre 2011 ont permis de constater que beaucoup de femmes en agriculture ne connaissent pas l'organisation qui les représente. Le défi : mettre de l'avant des actions qui répondent aux réalités actuelles en gardant à l'esprit que plusieurs femmes travaillent à l'extérieur de l'entreprise agricole pour garantir une qualité de vie acceptable à leur famille, donc avec un emploi du temps très serré et moins disponible, car malgré cet état de fait, le milieu de vie agricole a des exigences particulières. Souvent ces femmes participent également aux travaux de l'entreprise avec les aléas des saisons et de la température.

La Fédération des agricultrices du Québec traite des dossiers d'actualité qui préoccupent les agricultrices et il est important de le rappeler, les agricultrices peuvent être définies de plusieurs façons. Mais en résumé, une femme qui partage quotidiennement sa vie avec une famille agricole, qui, même si elle n'y travaille pas à temps plein, doit conjuguer avec l'horaire des travaux agricoles.

Des dossiers tels que la valorisation de la profession, la qualité de vie familiale (conciliation travail-famille) et la place des femmes dans les instances décisionnelles font partie des objectifs du regroupement.

Certaines personnes disent qu'aujourd'hui le chemin est fait, plus besoin de faire de représentations en ce sens… Ce que l'on constate sur le terrain est différent. Les femmes occupent à peine 10 % de l'ensemble des postes disponibles. Il faut dire que pour occuper ces postes, on doit être reconnues en tant que productrices agricoles (environ 27 % au Québec), donc détenir des parts dans une entreprise agricole.

La Fédération des agricultrices du Québec permet à celles qui travaillent à améliorer la vie des familles agricoles et contribuent au développement économique de l'agriculture, mais qui ne sont pas reconnues financièrement ou légalement par l'entreprise où elles vivent, de s'impliquer afin de prendre part aux décisions en lien avec les dossiers concernant le milieu agricole.

Être membre de la Fédération des agricultrices du Québec, seul regroupement au Québec qui représente les femmes en agriculture, c'est recevoir l'information directement chez soi sur les sujets qui vous intéressent, c'est la possibilité de créer un réseau pour échanger des connaissances et des expériences de vie similaires. Pour plus d'information, visitez le site *www.agricultrices.com*. Les membres ont accès à une page sécurisée d'information privilégiée.

ESTRIE

Le Centre d'emploi agricole a cinq mois

Le Centre d'emploi agricole est ouvert depuis déjà cinq mois! Plusieurs producteurs ont alors trouvé la main-d'œuvre souhaitée. Si vous aussi êtes producteur agricole dans la région de l'Estrie et désirez recruter un employé, vous avez la possibilité de contacter votre Centre d'emploi agricole (CEA). Les CEA sont des carrefours de services dans le domaine de la gestion des ressources humaines en agriculture, principalement dans le placement de main-d'œuvre agricole. Ils peuvent, entre autres, afficher vos postes dans différents médias, trier des CV, faire les entrevues et vérifier des références dans le seul but de vous trouver le meilleur employé permanent, saisonnier ou occasionnel possible. De plus, ils peuvent vous aider dans le traitement des demandes de travailleurs étrangers. Nous invitons les producteurs et productrices qui ont des besoins en main-d'œuvre agricole ou qui désirent plus d'information à communiquer avec Vicki Paquette au 819 346-8905, poste 124, ou à *vpaquette@upa.qc.ca*.

Un plan pour promouvoir le bioalimentaire kamouraskois

MAURICE GAGNON
Collaboration spéciale

SAINT-PASCAL — La Table de l'agriculture et du bioalimentaire du Kamouraska mettra en œuvre, d'ici quelques mois, un plan de communication pour « valoriser la profession agricole, reconnaître l'importance du secteur bioalimentaire et assurer l'information auprès des citoyens » au cours des quatre prochaines années. Une vingtaine de partenaires ont accepté de s'associer à la campagne de financement présidée par Rosaire Ouellet, Gilles A. Michaud et Gilles Martin. Plus de 100 000 $ ont été amassés à ce jour sur un objectif de 300 000 $. Le plan de communication veut notamment renforcer le statut de la MRC de Kamouraska comme chef de file dans les domaines de l'agriculture, de l'agroforesterie et du bioalimentaire, qui sont sa marque de commerce depuis plus de 300 ans, comme l'a mentionné Solange Morneau, présidente de la Table.

Un agent de communication sera embauché au printemps afin de mettre en œuvre ce plan qui s'articule autour de huit priorités, dont la mise en marché des produits locaux et le développement des compétences professionnelles. Des actions sont aussi prévues pour faire valoir la contribution du bioalimentaire régional à l'échelle du Québec.

Les présidents de la campagne de financement, Rosaire Ouellet et Gilles Martin, la présidente de la table Agriculture et Bioalimentaire du Kamouraska, Solange Morneau, la présidente du Regroupement des caisses populaires Desjardins du Kamouraska, Line Gagnon, et le président du Groupe coopératif Dynaco, Rosaire Beaulieu.

CLD DU KAMOURASKA

La page à Pierre

prheaume@laterre.ca

Devenez mon ami sur facebook

PROMUTUEL
PRO de l'assurance agricole
151217

Vous avez un petit secret à me confier discrètement, une bonne nouvelle, une photo d'un événement spécial pour votre famille… N'hésitez pas à me contacter, c'est gratuit!
Par téléphone : 450 679-0540, poste 7277
Par courrier : La page à Pierre, La Terre de chez nous,
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

« Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit. » — François de La Rochefoucauld

Bon anniversaire

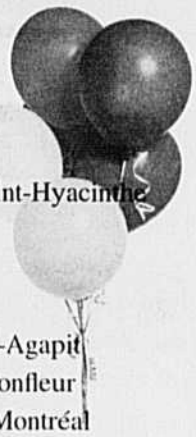

3 février
Frédéric Dessureault, Saint-Hyacinthe
4 février
Susie Brisson, Rigaud
5 février
Anthony Bilodeau, Saint-Agapit
Sophie Boissonneault, Honfleur
Marie-Claude Primeau, Montréal

J'entends tout! Je vois tout!

De la part de **Linda Despaties** : « Bon anniversaire à mon époux **Sylvain Charbonneau**, de la Ferme JMS, le 2 février, et aussi de la part de ses trois filles : **Andréane**, **Laurence** et **Élisabeth**. »

***

Pascal Viel, un jeune acériculteur de Sainte-Perpétue de L'Islet, a créé un nouveau forum pour les passionnés de l'acériculture : *www.lessucriers.com*.

***

Francine Gaucher, de Pépinière Gaucher, de Cowansville, s'intéresse à la campagne de promotion en horticulture ornementale « Mettez du jardin dans votre vie », qui se déroulera au printemps. Pour information sur cette initiative de la Table filière horticole : 450 774-2228.

***

Pour vous rendre au colloque « S'investir pour l'avenir » les 28 et 29 février à Québec, le Syndicat des agricultrices de Val-Jean a réservé un autobus. Départ de Valleyfield, Sainte-Martine, Sainte-Julie et Saint-Hyacinthe : *agricultrices.val-jean@hotmail.com*

***

Parmi les trois finalistes pour la femme d'affaires de l'année du gala de la Chambre de commerce de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, il y avait **Rébéca Rouleau**, de Serres Dame Nature, et **Myriam Larouche**, de l'Orée des Champs (production ovine et table champêtre). C'est **Myriam** qui a remporté le titre.

***

Luc Gagnon, de Rigaud, m'a raconté qu'il y avait une centaine de personnes lors du 5 à 7 pour célibataires organisé par Agrirencontres dans le cadre du Salon de l'agriculture.

***

Stéphane Therrien vous rappelle que l'Association de la relève agricole de la région de Québec organise la 5e édition d'Hommage à la relève, le 4 février, à 19 h, au Centre récréatif de Saint-Henri de Lévis. Un souper à 25 $. Pour information : *releve_agricole@hotmail.com* ou le 418 596-2118.

***

Louiselle Lebel, du MAPAQ, invite les femmes à s'inscrire à la 16e édition du concours Chapeau les filles. Les détails se trouvent sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). La date limite pour les candidatures est le 10 février.

***

Christian Bilodeau vous invite à la découverte du club Ayrshire Etchemin/Beauce le samedi 4 février, à compter de 10 h, sur les fermes Du Murier, Claudale et Roussettes.

***

Mercredi dernier, **Sylviane Bégin**, de Bury, Ferme La Paysanne, a vécu son dernier conseil d'administration en tant que présidente du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie.

***

Les élèves et les enseignants de l'École d'agriculture de Nicolet sont heureux de vous inviter à l'activité « Portes ouvertes », qui se tiendra les 3 et 4 février de 10 h à 16 h.

1ER ANNIVERSAIRE DU RETOUR EN PRODUCTION LAITIÈRE

Charles Guilbert, de la Ferme Le Campanile, de Saint-Maurice, a l'appui de sa famille : Èveline, Jean, Gilberte (mère de Jean et grand-mère de Charles).

MARTIN LAMY BIENTÔT À L'ANTICHAMBRE?

Daniel le paternel, Martin, Michel Bergeron et Vincent (Ferme Jodani et Davijo), lors de la journée organisée par le CFE Desjardins, secteur Maskinongé, à Saint-Paulin.

BONNE FÊTE À PATRICE BRULOTTE DE TOUTE SA FAMILLE!

Patrice a conçu lui-même cette maquette.

Les événements

9 févr., 8 h 45, Colloque Bœuf 2012 organisé par le MAPAQ, à La cache à Maxime, 265, rue Drouin, **Scott** (sortie 101 de l'autoroute 73). Inscription : Sylvie Boily 418 386-8116, poste 1508.
11 févr., 13 h, assemblée d'information sur la coopérative de solidarité Houblon Québec, au cégep de **Thetford Mines**. Info : Sébastien Gagnon 450 295-1500.

Agri-Santé
Assurance collective
Enfin pour vous, votre famille et vos employés, une protection en assurance **médicaments**, **santé** et **vie***.
PROMUTUEL
PRO de l'assurance agricole
Certaines conditions et limitations s'appliquent.
promutuel.ca
151187

Formule experte pour jusqu'à 500 heures de protection.*

Voici l'huile moteur Plus-50^{mc} II de qualité supérieure

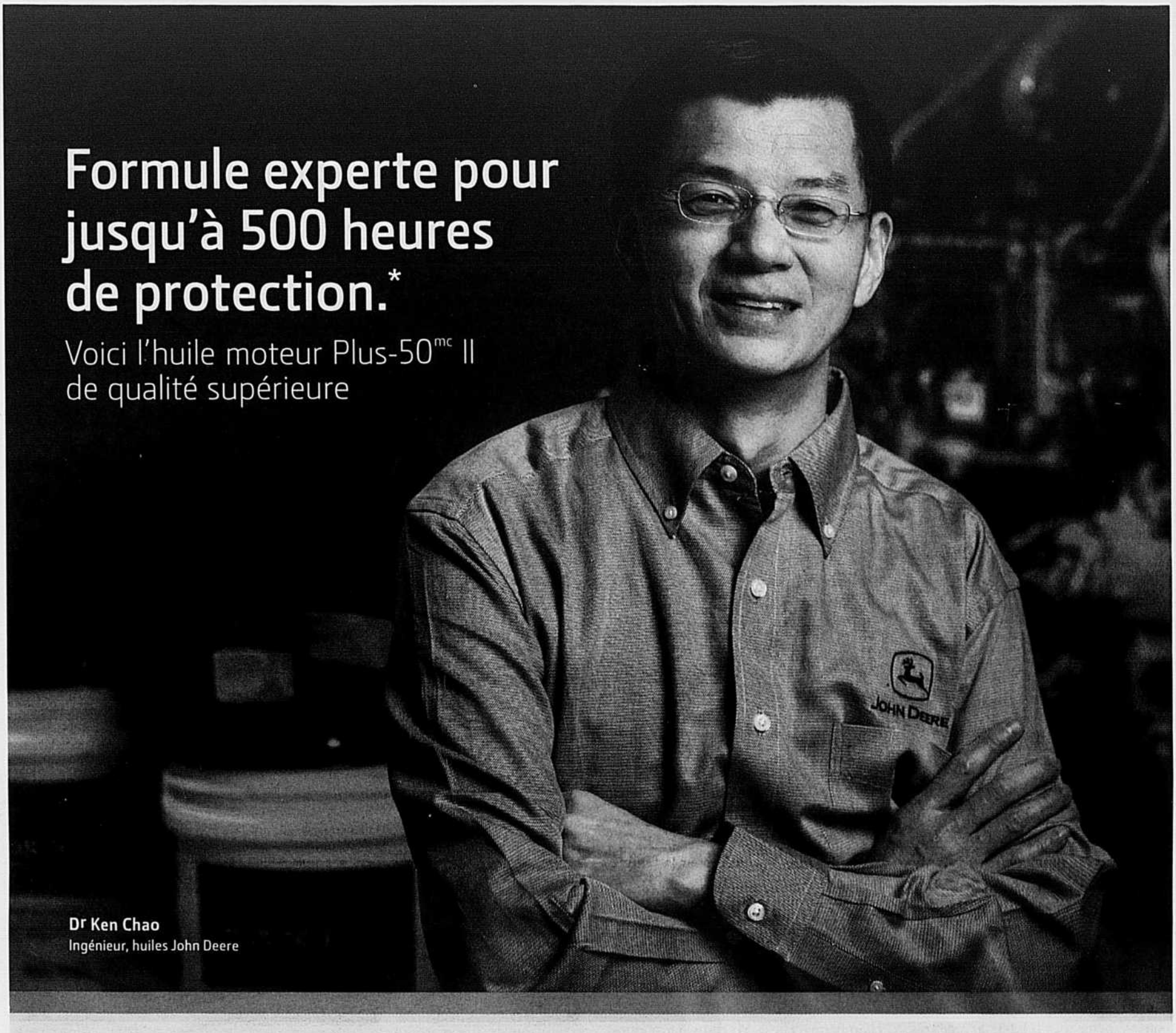

Dr Ken Chao
Ingénieur, huiles John Deere

Quand les ingénieurs de John Deere ont développé l'huile moteur Plus-50 II de qualité supérieure, ils ont dépassé les exigences typiques afin de créer une huile pouvant fournir jusqu'à 500 heures de protection* dans des conditions hors-route sévères.

Plus-50 II est la meilleure huile pour l'équipement John Deere parce qu'elle a été développée en conjonction avec les moteurs John Deere. Nos ingénieurs l'ont même testée dans les conditions hors-route les plus dures de l'industrie,* pour démontrer qu'elle protège mieux que toutes autres huiles et peut durer deux fois plus longtemps.

Grâce aux intervalles de vidange prolongés, vous réduirez vos coûts de maintenance et augmenterez la productivité. Demandez à votre concessionnaire la meilleure huile pour votre équipement John Deere – la nouvelle huile Plus-50 II.

*Dure jusqu'à 500 heures lorsque utilisée avec les filtres John Deere. Se référer au calendrier d'entretien périodique du manuel du propriétaire. Essai du moteur Dyno JDQ-78X, effectué par Southwest Research Institute à San Antonio, au Texas, en avril 2008.

JOHN DEERE

BERTHIERVILLE
Agritex Berthierville

COATICOOK
Les Équipements Laguë Ltée

DRUMMONDVILLE
Agritex Drummondville

GUIGUES
Les Machineries M. Larose Ltée

L'ANGE-GARDIEN
Les Équipements Laguë Ltée

LAVAL
Centre Agricole J.L.D. Inc.

MIRABEL
Centre Agricole J.L.D. Inc.

PIKE RIVER
Les Équipements Laguë Ltée

RICHMOND
Agritex Richmond

SHERBROOKE
Les Équipements Laguë Ltée

ST-ANACLET
Equitrac

ST-ANNE-DE-LA-PÉRADE
Agritex La Pérade

ST-BRUNO
Maltais & Ouellet Inc.

ST-CÉLESTIN
Agritex St-Célestin

ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Les Équipements Agri-Beauce

ST-GERVAIS
FRS. Goulet et Fils Inc.

ST-HYACINTHE
Les Équipements Laguë Ltée

ST-ISIDORE
Émile Larochelle Inc.

ST-JACQUES-LE-MINEUR
Agricotech Inc.

ST-NICOLAS
Agritex Québec

ST-PASCAL
Equitrac

ST-POLYCARPE
Agritex St-Polycarpe

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Agritex St-Roch

STE-MARTINE
Agritex (Ste-Martine) Ltée

VARENNES
Les Équipements Laguë Ltée

VICTORIAVILLE
André Girouard & Fils Inc.

YAMASKA-EST
Agritex Yamaska

154936

NOUVEAU MAGNUM TIER 4

Plus de puissance
Moins de carburant

AVEZ-VOUS RÉSERVÉ LE VÔTRE?
Encore quelques unités de disponibles pour livraison ce printemps

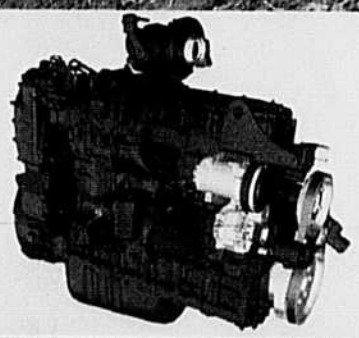

PLUS d'énergie propre

La technologie Selective Catalytic Reduction (SCR) (Réduction Catalytique Sélective) de Case IH améliore : la consommation de carburant, la puissance et la nervosité du moteur.
La technologie SCR est un système non bruyant qui ne produit pas de chaleur et ne modifie en rien la fonction principale du moteur.
Il ne compromet nullement les performances du moteur mais au contraire, il les améliore.

Comment fonctionne la technologie SCR ? Les gaz d'échappement traversent le catalyseur où est vaporisée une solution atoxique, incolore et inodore d'urée et d'eau purifiée. Lorsque cette solution se mélange aux gaz d'échappement chauds, elle se décompose en vapeur d'eau et en azote.

Le choix de l'expert

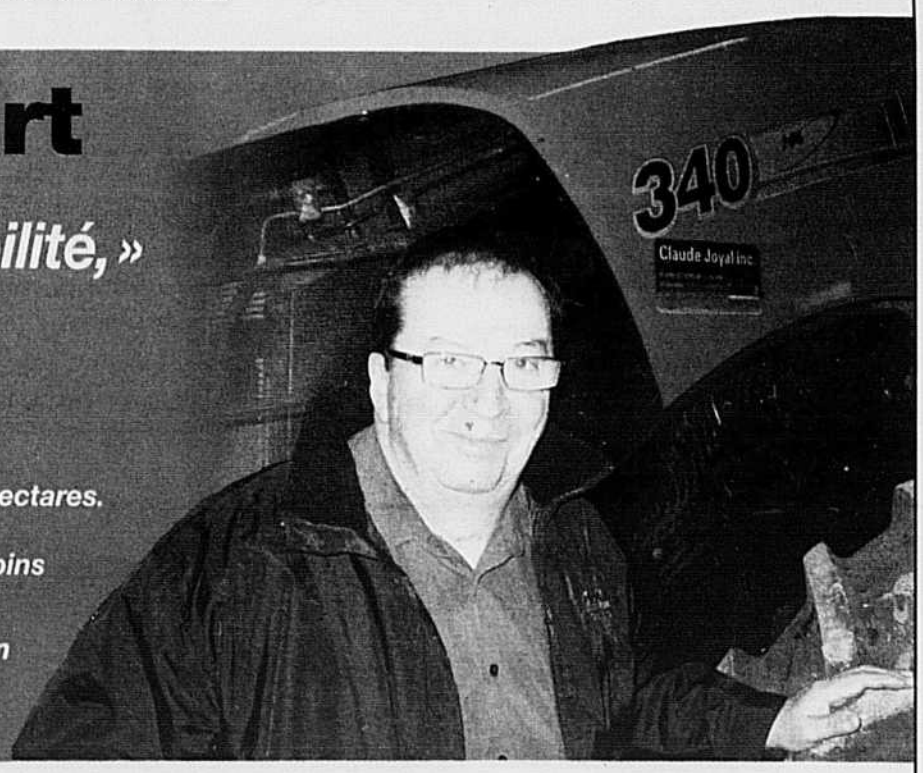

« Performance, maniabilité et flexibilité, »

Jacques Cartier
Ferme Libert et Cartier enr.
Saint-Aimé

Nous avons choisi un Magnum # 340, car nous cultivons plus de 600 hectares. Nous voulions un tracteur fiable et performant. Après une année d'utilisation, nous pouvons affirmer que ce tracteur répond à nos besoins en performance, maniabilité et flexibilité, et ce, pour tous les travaux.

Le moteur Tier 4 représente pour nous un avantage. Sa consommation de DEF est minime (environ 1 fois/3 réservoirs de carburant) et ce moteur est très très performant et économique.

Votre concessionnaire Case IH - **Pour ceux qui exigent plus!**

BENOIT BELLEROSE INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE NICOLET-YAMASKA INC.
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN INC.
SAINT-BRUNO / LAC-SAINT-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
SAINT-GUILLAUME
STANBRIDGE STATION

GARAGE OSCAR BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

CENTRE AGRICOLE BAS-ST-LAURENT
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON
MARIEVILLE
VICTORIAVILLE

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.
HUNTINGDON
SAINT-CLET
SAINTE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS R.MARSAN INC.
LACHUTE
SAINT-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
NEUVILLE

ROLLAND CLÉMENT & FILS
SAINT-MAURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
SAINT-CLÉMENT
SAINT-PASCAL-DE-KAMOURASKA

150350

CNH CAPITAL

Financement par

CASE IH AGRICULTURE

© 2012 CNH America LLC. Tous droits réservés. Case IH marque déposée de CNH America LLC. CNH Capital est une marque de CNH America LLC. www.caseih.com